

COLLECTION DES RaPPORTS

NOVEMBRE 1997



N° 183

LES OPINIONS DES FRANÇAIS
DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE
AU DÉBUT 1995

- Chauffage, prix, environnement -

Département "Conditions de vie et Aspirations des Français"

CRÉDOC

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

CREDOC

Enquête "Conditions de vie et Aspirations de Français"

(Vague de fin 1994-Début 1995)

LES OPINIONS DE FRANÇAIS DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE AU DÉBUT 1995

- Chauffage, prix, environnement -

Département "Conditions de vie et Aspirations"

142, rue du Chevaleret
7 5 0 1 3 - P A R I S

CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS

Etude réalisée à la demande :

- . de Electricité de France (EDF)
- . du Ministère de l'Industrie (Observatoire de l'Energie)

Le département "Conditions de vie et Aspirations des Français" est composé de :

- . Georges Hatchuel (Directeur Adjoint du CREDOC)
- . Franck Berthuit, Catherine Duflos, Ariane Dufour, Françoise Gros, Anne-Delphine Kowalski, Lucette Laurent.

CREDOC

Président : Bernard Schaefer
Directeur : Robert Rochefort

S O M M A I R E

	<i>Pages</i>
Avant-propos	1
Résumé	I à VIII

PREMIERE PARTIE : Les Français et leurs consommations énergétiques (préférences, prix, publicité)
--

CHAPITRE I Le chauffage du logement : les choix et les préférences	5
1. Le mode de chauffage principal des Français	5
1.1 La majeure partie des Français dispose d'une installation de chauffage individuelle ...	5
1.2 Le gaz naturel et l'électricité sont les principales sources d'énergie utilisées pour le chauffage	6
1.3 Quatre Français sur dix ont choisi eux-mêmes la source d'énergie utilisée pour le chauffage de leur logement	7
2. Le mode de chauffage idéal des Français	9
2.1 La majeure partie de la population souhaite bénéficier d'un système de chauffage individuel	9
2.2 Dans l'absolu, deux Français sur cinq adopteraient le gaz naturel	11
2.3 Le gaz est considéré le plus souvent comme la source d'énergie idéale, surtout lorsque l'on tient compte du coût	15
3. La maîtrise de l'énergie de chauffage	19
3.1 Isolation thermique des murs et double vitrage : deux investissements qui intéressent les Français	19
3.2 Les déductions fiscales relatives à la consommation d'énergie : une large majorité des Français en est informée	23
CHAPITRE II Les prix des énergies et la publicité	27
1. Opinions sur l'évolution des prix des énergies	27
1.1 Près d'un Français sur deux craint une augmentation du prix du carburant-auto	27
1.2 Les principaux clivages d'opinions	29
2. Une large majorité des Français préfère un prix unique pour le kwh d'électricité	33
3. Les opinions sur la publicité pour une source d'énergie	36

DEUXIEME PARTIE : Les Français, l'énergie et l'environnement

CHAPITRE I Les centrales nucléaires	43
1. Une meilleure connaissance de la part du nucléaire dans la production d'électricité nationale	43
2. Près d'un Français sur deux se dit inquiet d'un éventuel accident de centrale nucléaire ...	47
3. 55% des Français ne font pas confiance aux autorités en cas d'accident nucléaire	50
4. Trois Français sur cinq pensent que les centrales nucléaires contribuent à l'effet de serre	54
5. Les opinions sur le traitement des déchets nucléaires	61
CHAPITRE II Les Français face à la dégradation et à la protection de l'environnement	67
1. Les Français, la dégradation de l'environnement et ses conséquences	68
1.1 L'état de l'environnement vu par les Français	68
1.2 L'aéroport est, selon les Français, l'installation la plus gênante pour ceux qui vivent à proximité	80
1.3 Les opinions sur les lignes électriques à haute tension	83
1.4 Les conséquences ressenties des problèmes d'environnement	89
2. Les Français et la protection de l'environnement	93
2.1 Plus d'un Français sur deux ne fait pas confiance aux progrès de la science pour résoudre rapidement les problèmes d'environnement	93
2.2 Les Français et la voiture électrique	96
2.3 Les sacrifices acceptés par les Français pour protéger l'environnement : un net recul cette année	105
2.4 Un engouement moindre pour payer plus cher les produits reconnus comme préservant l'environnement	111
2.5. Plus de la moitié des Français n'accepterait pas une augmentation de l'électricité pour enterrer plus de lignes électriques aériennes	116
Annexe 1 : Mode de chauffage principal du logement : Rappel des résultats de 1989 à 1995	127
Annexe 2 : Source d'énergie idéale pour le chauffage du logement : Rappel des résultats de 1989 à 1995	128
Annexe 3 : Le principal inconvénient des lignes électriques à haute tension : Rappel des résultats de 1993 et de 1994	129

AVANT-PROPOS

Ce rapport présente les résultats et l'exploitation des questions relatives aux **attitudes et opinions des Français vis-à-vis de l'Energie** posées dans la vague de fin 1994-début 1995 de l'enquête "*Conditions de vie et Aspirations des Français*" du CREDOC.

Les organismes demandeurs, en particulier pour le thème Energie de cette vague d'enquête, étaient EDF et l'Observatoire de l'Energie du Ministère de l'Industrie. On trouvera ci-après la liste des questions demandées par chacun de ces deux organismes financeurs.

Rappelons au préalable que l'enquête s'est déroulée sur l'ensemble du territoire métropolitain de la mi-décembre 1994 à la mi-janvier 1995, auprès d'un échantillon représentatif de 2005 personnes âgées de 18 ans, sélectionnées selon la méthode des quotas¹.

RAPPEL :

Les participants au système d'enquêtes ne sont autorisés à diffuser au public que les résultats des questions qu'ils ont effectivement financées.

La publication éventuelle des résultats doit être accompagnée de l'indication de la source. Par exemple : Source CREDOC-EDF.

¹ Pour plus de précisions sur les caractéristiques techniques de l'enquête, on se reportera au rapport général de présentation des *premiers résultats de l'enquête de fin 1994-début 1995* (Crédoc, mars 1995). Les premiers résultats concernant plus particulièrement le thème Energie, ainsi que les évolutions observées, ont été présentés dans le document intitulé : "*Thème Energie : premiers résultats de la vague de début 1995*" (Crédoc, mars 1995).

**Liste des questions posées à la demande d'EDF et de l'Observatoire de l'Energie
dans la vague de fin 1994-début 1995
de l'enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français" du CREDOC**

Questions financées par EDF

<ul style="list-style-type: none"> - Le mode de chauffage principal du logement. - Les occupants actuels ont-ils fait le choix de l'énergie utilisée actuellement pour le chauffage ? - Année du choix de l'énergie par les occupants. - Possession d'un chauffage d'appoint. - Energie utilisée pour le chauffage d'appoint. - La source d'énergie idéale pour le confort. - La source d'énergie idéale en tenant compte du coût - La connaissance de la part du nucléaire dans la production d'électricité. - L'inquiétude vis-à-vis d'un éventuel accident de centrale nucléaire. - La protection des populations par les autorités en cas d'accident tel que Tchernobyl. - Meilleure solution de stockage des déchets nucléaires. - Contribution de divers éléments à l'effet de serre. - L'utilité de la publicité pour une source d'énergie. - Comment qualifier l'état de l'environnement aujourd'hui (région, France, CEE, monde) ? - Les deux installations les plus gênantes pour les habitants vivant à proximité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Inconvénients associés aux lignes à haute tension. - Conséquences des lignes à haute tension sur l'état de santé. - Conséquences les plus importantes des problèmes d'environnement (celles qui concernent soi-même, les hommes, les générations futures, les autres espèces vivantes). - Le progrès scientifique et technique résoudra-t-il d'ici 20 ans les problèmes d'environnement ? - Connaissance de la voiture électrique. - Par quels moyens l'avez-vous connue ? - La voiture électrique est-elle un moyen efficace pour lutter contre la dégradation de l'environnement ? - Pourquoi la voiture électrique est-elle efficace ? - Pourquoi n'est-elle pas efficace ? - Concessions acceptées pour préserver et protéger l'environnement (ralentissement économique, augmentation du chômage, niveau de vie plus faible, moins de confort). - L'acceptation de payer plus cher des produits préservant l'environnement, meilleurs pour la santé ou fabriqués en France.
--	--

Questions financées par l'Observatoire de l'Energie

<ul style="list-style-type: none"> - Le mode de chauffage souhaité dans l'absolu. - L'énergie choisie dans l'absolu. - L'élément déterminant de ce choix dans l'absolu. - Les investissements visant à économiser l'énergie de chauffage. - La connaissance des déductions fiscales pour frais de réductions des consommations d'énergie. - L'intérêt de cette mesure de déductions fiscales. - L'énergie la plus menacée de risques d'augmentation de prix dans les cinq ans à venir. 	<ul style="list-style-type: none"> - Doit-on moduler le prix du kwh d'électricité selon la zone géographique ? - Est-on prêt à accepter une augmentation de sa facture d'électricité pour la disparition de davantage de lignes électriques aériennes ? - Montant de l'augmentation de la facture qui serait acceptée dans ce cas.
---	---

LES OPINIONS DES FRANÇAIS DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE AU DÉBUT 1995

- Résumé de l'étude -

PREMIERE PARTIE : Les Français et leurs consommations énergétiques

L'enquête « *Conditions de vie et aspirations des Français* » du CREDOC fournit, depuis de nombreuses années, une série d'informations sur les énergies utilisées en matière de chauffage et sur celles préférées par la population. Elle offre aussi des indications sur les investissements considérés par nos concitoyens comme les plus intéressants lorsqu'il s'agit d'économiser l'énergie de chauffage. Enfin, outre les appréciations de la population sur l'utilisation de la publicité en matière énergétique, l'enquête permet de mesurer l'opinion des Français sur l'évolution future des prix des différentes énergies.

Le chauffage du logement

Le gaz naturel occupe la première place dans l'équipement de chauffage des logements des Français : 29 % d'entre eux l'utilisent. Il est suivi de l'électricité (24 % des cas) et du fioul (22 %). Bien sûr, les sources d'énergie utilisées diffèrent sensiblement en fonction du système de chauffage existant dans le logement : quand il s'agit d'une installation individuelle (81 % de la population), gaz naturel et électricité dominent, dans respectivement 30 % et 28 % des cas. En revanche, quand il s'agit d'un chauffage collectif, fioul et gaz naturel prévalent (environ 26 % chacun).

Quand on interroge les Français « dans l'absolu » sur leurs préférences en matière de chauffage, trois idées principales se dégagent :

- La majeure partie de la population (82 %) souhaiterait un **mode de chauffage individuel**.
- Nos concitoyens choisiraient le plus souvent le **gaz naturel** comme énergie de chauffage : c'est le cas pour 40 % d'entre eux, tandis que 21 % opteraient pour l'électricité et 18 % pour le fioul-mazout. D'ailleurs, le plus souvent, les Français

garderaient l'énergie qu'ils utilisent actuellement. Ceci est surtout vrai pour les utilisateurs du gaz naturel (74% reprendraient la même énergie), plus fidèles à leur source d'énergie actuelle que les consommateurs de fioul (53%) ou d'électricité (42%).

- Ces choix sont effectués selon deux critères principaux : pour 39% de la population, le **confort d'utilisation** (simplicité, propreté) est l'élément le plus déterminant de leur choix ; pour 36%, c'est le **coût d'utilisation**. C'est d'ailleurs plus pour le confort d'utilisation que les Français apprécient l'électricité, tandis que le choix du bois, du gaz butane-propane ou du fioul est plutôt guidé d'abord par le coût d'utilisation.

Il reste que sollicités sur leurs préférences en matière de « source d'énergie idéale pour le confort », 37% des Français optent pour le gaz (et 36% pour l'électricité). La place de tête du gaz est encore plus nette si l'on questionne les Français sur « la source d'énergie idéale en tenant compte du coût » : celui-ci obtient 46% des citations, loin devant les autres énergies (25 points d'écart avec le fioul, placé second).

Deux types d'investissements retiennent avant tout l'attention des Français quand il s'agit d'économiser l'énergie de chauffage de leur logement : « l'isolation thermique des murs » (36% des citations) et « le double vitrage » (32%). « L'isolation thermique des toitures » est évoquée par 15% de la population et « le dispositif de régulation du système de chauffage » par 8%. Concernant ces types d'investissement, près des trois quarts des Français (70%) savent d'ailleurs qu'ils peuvent **déduire de leurs impôts une partie des frais engagés pour réduire leurs consommations énergétiques**. Ces dispositions fiscales sont appréciées par 82% de ceux qui les connaissent.

Opinions sur l'évolution des prix des énergies et sur la publicité pour une source d'énergie

Parmi les différentes sources d'énergie, celles qui, pour les Français, présentent le plus de risques d'augmentation des prix dans les cinq ans à venir, sont avant tout le **carburant-auto** (46% des citations) et l'électricité (34%). En deux ans, les **craintes d'une augmentation du prix du carburant** ont d'ailleurs progressé de 9 points. Les hommes, les jeunes et les diplômés redoutent plus l'augmentation du prix du carburant, tandis que les femmes et les non-diplômés craignent davantage celle du prix de l'électricité.

En tout état de cause, quelles que soient les craintes exprimées vis-à-vis de l'évolution future des prix de l'électricité, la très grande majorité des Français (79%) préfère que l'on continue de distribuer l'électricité à un **prix unique** pour tous les ménages, plutôt que de moduler le prix de facturation selon les zones géographiques en fonction du prix de revient. Ce désir de maintien d'un prix unique du Kwh d'électricité se serait même légèrement affirmé depuis 1992.

Enfin, la majorité de la population (57%) reconnaît l'utilité de **la publicité pour une source d'énergie** : 9% considèrent cette publicité comme « indispensable » et 48%, « plutôt utile ». Il reste que 24% la considèrent « plutôt inutile » et 19%, « sans intérêt », voire « néfaste ».

DEUXIEME PARTIE : Les Français, l'énergie et l'environnement

L'enquête du début 1995 fournit également des informations sur les jugements de la population sur plusieurs questions relatives à l'énergie nucléaire (estimation de la part de l'électricité d'origine nucléaire, risques d'accident de centrale, protection des populations, contribution des centrales à l'effet de serre, stockage des déchets nucléaires). Elle mesure aussi les opinions des Français sur l'état de l'environnement, sur sa dégradation et sur ses conséquences. L'analyse des sacrifices que les Français seraient prêts à consentir pour préserver la nature met d'ailleurs en évidence que l'idée de contribuer financièrement à la lutte contre la dégradation de l'environnement connaît cette année un net recul.

Les centrales nucléaires

La connaissance qu'ont les Français de la part du nucléaire dans la production d'électricité nationale s'est nettement améliorée cette année : ils estiment, en moyenne, à 65% cette part, soit une estimation inférieure de 10 points au pourcentage réel. La tendance à la réduction de l'écart entre part réelle et part estimée, constatée depuis 1989, s'est donc accélérée cette année (cet écart était de 18 points il y a un an). Les campagnes d'information successives menées par EDF n'y sont probablement pas étrangères : la part des Français fournissant une estimation comprise entre 70% et 79% (30% de la population), c'est-à-dire une estimation proche de la réalité, a augmenté de 14 points entre 1994 et 1995. Il reste que 37% des Français ignorent encore quelle est la proportion d'électricité d'origine nucléaire.

Il n'en demeure pas moins que près d'un sur deux de nos concitoyens (48%) se déclare aujourd'hui inquiet **d'un éventuel accident de centrale nucléaire** ; 28% de la population en sont même « très inquiets ». La crainte des Français à cet égard apparaît donc relativement stable depuis maintenant cinq ans, après avoir suivi les évolutions spécifiques liées notamment à l'accident de Tchernobyl. Les « inquiets » d'un accident de centrale nucléaire sont avant tout des individus préoccupés aussi par d'autres risques, notamment celui de guerre. En tout état de cause, l'inquiétude vis-à-vis d'un accident de centrale varie fortement selon le niveau de formation : 60% des non-diplômés l'expriment, contre 27% des diplômés du supérieur.

Cette inquiétude se retrouve indirectement dans une autre attitude : 55% de nos concitoyens estiment que les autorités ne seraient pas prêtes à assumer la protection des populations en cas d'accident de centrale nucléaire. Mais la confiance envers les autorités ne cesse de croître sur ce point depuis cinq ans : 44% des Français croient aujourd'hui à la capacité des autorités à faire face à une telle situation, contre 36% en 1991.

Cette relative « méfiance » à l'égard du nucléaire se retrouve dans le fait que **trois Français sur cinq pensent que les centrales contribuent à l'effet de serre** : pour 34%, elles y contribuent « beaucoup » et pour 27%, « un peu ». Un quart des enquêtés ne se prononce pas. Autrement dit, seulement une partie relativement faible de la population (14%) n'ignore pas que les centrales nucléaires ne contribuent « pas du tout » à l'effet de serre. Cette relative méconnaissance mérite cependant d'être pondérée : comparées à d'autres éléments (tels que les voitures, les bombes aérosols, les avions, les raffineries de pétrole), les centrales nucléaires sont moins souvent perçues par les Français comme jouant un rôle dans l'effet de serre. Ce sont les raffineries de pétrole et les voitures qui arrivent en tête du classement.

Enfin, en matière de traitement **des déchets nucléaires**, une majorité de la population (60%) se déclare favorable à l'idée de les entreposer dans un lieu où l'on puisse les récupérer. La solution de les enfouir définitivement en profondeur apparaît beaucoup moins souhaitable aux Français : seuls 22% la préconisent. Les hommes actifs et les diplômés préfèrent plus souvent qu'on entrepose les déchets nucléaires, tandis que les personnes âgées, les non-diplômés et les femmes inactives se prononcent relativement plus souvent pour un enfouissement en profondeur.

Les Français face à la dégradation et à la protection de l'environnement

1. Le constat sur la dégradation de l'environnement et sur ses conséquences

L'opinion des Français sur **l'état de l'environnement** a été recueillie, comme l'année précédente, à quatre niveaux différents : la région, la France, la CEE et le monde. Il en ressort que l'état de l'environnement de leur région ou de leur pays (voire de la CEE) apparaît globalement « moyen » ou « bon » aux Français. Mais 61 % considèrent « mauvais » ou « très mauvais » l'état de l'environnement dans le monde. Les jugements sont donc d'autant plus défavorables que la zone géographique considérée est vaste ou éloignée de l'enquête. Il reste que l'état de l'environnement semble, aux yeux de nos concitoyens, s'être un peu amélioré entre 1994 et 1995, surtout dans leur région. Ce sentiment « d'un mieux » est un peu plus timide lorsqu'il s'agit de la France ou de la CEE. Par contre, l'état de l'environnement dans le monde paraît toujours « mauvais ».

Parmi les installations considérées comme les plus gênantes pour les habitants vivant à proximité, l'aéroport est de loin celui qui apparaît le plus redouté par nos concitoyens (37% des citations). Les deux installations qui sont ensuite considérées comme les plus « nuisibles » pour les riverains sont la centrale nucléaire (citée par 17%) et la décharge d'ordures ménagères (16%). Elles sont suivies par l'usine chimique et l'autoroute (12% dans chacun des cas). Quant aux lignes électriques à haute tension et aux voies de TGV, leur proximité ne semble gêner, en termes relatifs, que très peu de Français (4% et 2% des réponses).

Parmi les divers inconvénients que l'on peut associer aux lignes électriques à haute tension, celui qui paraît le plus important aux Français concerne « les risques de chutes de câbles » (37%) ; pour 26%, c'est « le manque d'esthétique » qui prime et pour 24%, « les perturbations électro-magnétiques ». Ne sont que très peu redoutés « les risques pour les oiseaux » (7%) et « le bruit » (6%).

Il reste que près d'un Français sur deux (46% exactement) a le sentiment que la présence de lignes électriques à haute tension peut avoir des conséquences sur l'état de santé des riverains. Pour 30%, cela n'a aucune incidence sanitaire, tandis qu'une part non négligeable de la population (24%) ne se prononce pas sur le sujet. Les Français se différencient sur ce point plus par leurs attitudes et comportements en matière d'environnement que par leur appartenance à un groupe social particulier.

Enfin, au sujet des conséquences de la **dégradation de l'environnement**, ce sont, pour la première fois depuis quatre ans, celles concernant « les hommes qui vivent aujourd'hui sur la terre » qui apparaissent aux enquêtés comme les plus importantes (40% des citations). Certes, les conséquences concernant « les générations futures » sont presque autant citées (39%), mais elles ont perdu la première place qu'elles détenaient jusqu'alors. En revanche, seulement 16% des enquêtés pensent être d'abord eux-mêmes directement concernés, tandis que peu nombreux (5%) sont ceux qui estiment que les conséquences les plus importantes sont celles qui affectent les autres espèces vivantes. Autrement dit, les problèmes d'environnement apparaissent maintenant aux Français concerner autant les hommes actuels que les générations futures.

2. Les Français et la protection de l'environnement

Alors que, sur ce point, la population se partageait il y a un an presque en parts égales, seulement une petite moitié des Français (46%) affirme aujourd'hui leur confiance dans le **progrès scientifique** pour résoudre rapidement les problèmes d'environnement en Europe. Les enquêtés « certains » des effets bénéfiques du progrès (7%) sont d'ailleurs bien moins nombreux que ceux qui évoquent la seule « probabilité » d'améliorations (39%). A l'inverse, 53% des Français doutent des effets du progrès dans ce domaine. Les réponses formulées sur ce point se conjuguent aux jugements portés par chacun sur l'influence des découvertes scientifiques et sur l'action des pouvoirs publics : elles opposent globalement, d'un côté, des individus confiants dans les actions publiques et ayant une conception optimiste de la société (confirmant une certaine réceptivité au progrès) à d'autres, ayant un regard plus pessimiste ou plus critique sur la société car reposant sur une certaine insatisfaction générale.

Plus de la moitié des Français (55%) déclarent connaître la **voiture électrique**. Ce taux de connaissance est cependant, cette année, à son plus bas niveau depuis trois ans. C'est d'abord par le canal de la télévision qu'on connaît ce type de véhicule (54% des cas), bien avant la presse (16%). Mais si le taux de connaissance de la voiture électrique a diminué, l'opinion sur l'efficacité environnementale de ce moyen de transport s'est maintenu : les trois quarts des Français estiment que la voiture électrique peut constituer un moyen efficace pour lutter contre la dégradation de la nature. C'est même le cas de 81% des enquêtés déclarant connaître ce type de véhicule. Les raisons de cette efficacité vont pour ainsi dire de soi puisque, interrogés

de façon ouverte sur ce point, 63% des enquêtés déclarent spontanément que c'est parce qu'elle « ne pollue pas ou pollue moins ». 28% font plus précisément référence à l'absence de gaz d'échappement. Parmi les enquêtés qui ne croient pas en l'efficacité de la voiture électrique (11% de la population), 20% pensent que cela ne changera rien, « car il faudra bien de toutes façons produire de l'électricité, production qui elle-même pollue »; pour 15%, la voiture électrique n'est pas au point et 15% estiment que la pollution des voitures est de toutes façons négligeable, comparée à tous les autres types de pollutions.

Enfin, nos concitoyens apparaissent cette année beaucoup plus réticents à **accepter des sacrifices**, de quelque nature que ce soit, pour la préservation et la protection de l'environnement. Ainsi se disent-ils moins souvent prêts à accepter, dans ce but, un ralentissement économique (33% l'accepteraient, soit -17 points en un an), à tolérer moins de confort (38% le tolèreraient, soit -16 points), à accepter un niveau de vie plus faible (taux d'acceptation de 27%, soit -14 points en un an) ou à consentir une augmentation du chômage (3% d'acceptation, contre 6% en début 1994). Ce recul brutal des attitudes des Français face à l'environnement semble d'ailleurs relever d'un véritable mouvement de fond : il concerne systématiquement tous les groupes sociaux, quels que soient l'âge des enquêtés, leur sexe, leur catégorie sociale ou leur niveau de revenus.

Ce recul des opinions favorables aux sacrifices pour la défense de l'environnement - qui concerne d'ailleurs tout type d'effort financier supplémentaire - se trouve en effet confirmé par d'autres résultats de l'enquête : si nos concitoyens sont cette année moins disposés à accepter des efforts collectifs pour la défense de la nature, ils le sont également bien moins pour ce qui est de consentir des **sacrifices personnels en payant plus cher certains produits**, que ce soit pour l'environnement, pour la santé ou même lorsqu'il s'agit de favoriser les produits nationaux. Ainsi, 43% des Français se disent prêts, au début 1995, à payer 10% plus cher des produits reconnus comme préservant l'environnement (-23 points par rapport au début 1994). Un peu plus élevée est la part de ceux qui accepteraient de payer 10% plus cher des produits fabriqués en France (48%) ; cette proportion est également inférieure à celle enregistrée il y a un an (-10 points). Par contre, les deux tiers des Français seraient encore prêts à payer 10% plus cher des produits reconnus comme meilleurs pour la santé. Le recul est cependant, là aussi, très net (-10 points en un an). En tout état de cause, c'est bien sur les produits reconnus comme préservant l'environnement que le recul de l'idée d'accepter un surcoût financier est le plus important.

Enfin, les Français ont aussi été interrogés cette année sur leur éventuelle **acceptation d'une augmentation de leur facture d'électricité pour permettre la disparition d'une partie plus importante des lignes électriques aériennes**. Certaines de ces lignes ont en effet commencé à être enterrées. Mais la participation demandée ne soulève pas un accord unanime : une majorité de nos concitoyens (54% exactement) n'apparaît pas disposée à supporter un coût plus élevé de l'électricité pour un tel enfouissement des lignes ; 46% déclarent cependant être prêts à le faire. Il est vrai que pour les trois quarts de ces derniers, l'augmentation ne devrait pas dépasser les 2%. Au total, il apparaît que 11% des Français seraient disposés à accepter une augmentation d'au moins 2% de leur facture EDF pour favoriser la disparition de plus de lignes électriques aériennes.

PREMIERE PARTIE

**Les Français et leurs consommations énergétiques
(préférences, prix, publicité)**

CHAPITRE I

LE CHAUFFAGE DU LOGEMENT : les choix et les préférences

Un double choix s'offre le plus souvent aux ménages lorsqu'il s'agit du chauffage de leur logement : celui du système de chauffage lui-même, celui de l'énergie utilisée. Certes, ces choix n'ont pas toujours été effectués par les occupants actuels du logement eux-mêmes -c'est quand même le cas pour une majorité de Français-. Mais les préférences se révèlent également à travers deux types de questions dont nous allons présenter les résultats : le mode de chauffage et l'énergie qui seraient choisis "dans l'absolu", la source d'énergie considérée comme idéale. Enfin, nous présenterons les choix des Français en matière d'économie d'énergie et ce qu'ils pensent des déductions fiscales en la matière.

1. Le mode de chauffage principal des Français

1.1 La majeure partie des Français dispose d'une installation de chauffage individuelle

Pour chauffer leur habitation, **81% des Français bénéficient d'une installation individuelle propre à leur logement**, tandis que 19% utilisent un système de chauffage collectif, ou un système de chauffage qui concerne un ensemble de logements¹. Ces pourcentages n'ont guère varié en quatre années de suivi de la question.

Les installations individuelles équipent avant tout les pavillons (80% des cas), très loin devant les immeubles du type HLM/ILN (9%) ou les immeubles d'un autre type (11%). A l'inverse, les systèmes de chauffage collectif touchent principalement les immeubles de type HLM (62% des cas) ou les autres catégories d'immeubles (34%). De fait, les ruraux sont, pour la quasi-totalité d'entre eux (99%), équipés d'un système propre à

¹ La question était ainsi libellée : " *Le système de chauffage dont vous disposez chez vous est-il :*
- *une installation individuelle propre à votre logement*
- *un système de chauffage collectif (concernant un ensemble de logements) ? "*

leur logement, tandis que ne sont dans ce cas "que" 53% des habitants de Paris et de son agglomération. Enfin, les deux tiers des locataires (64% exactement) continuent, comme il y a un an, de disposer d'un système individuel, contre 92% des propriétaires et 99% des accédants.

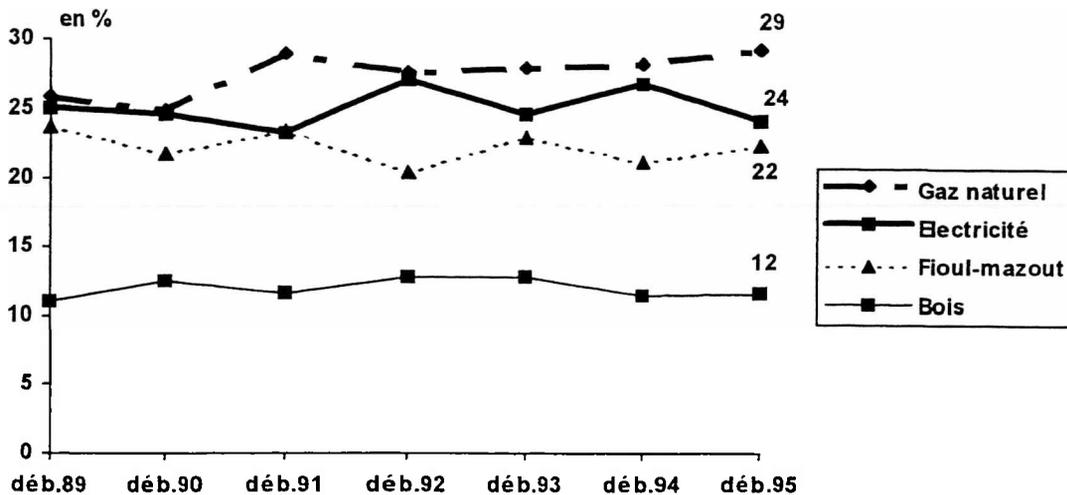
1.2 Le gaz naturel et l'électricité sont les principales sources d'énergie utilisées pour le chauffage

Le gaz naturel occupe la première place dans l'équipement de chauffage des logements des Français : 29% d'entre eux l'utilisent. Il est suivi de l'électricité (24% des cas) et du fioul (22%).

Depuis 1989, les variations constatées sont relativement faibles. L'utilisation du gaz naturel, qui était apparue un peu plus fréquente entre 1990 et 1991 (+ 4 points), est restée stable depuis. Par contre, l'électricité, qui avait vu sa situation s'améliorer légèrement en 1992 et en 1994, enregistre cette année une baisse de 3 points, retrouvant ainsi un niveau proche de celui du début de la période. Le fioul représente, quant à lui, un mode de chauffage un peu moins utilisé qu'il y a six ans (graphique 1)¹.

Graphique 1

Le mode de chauffage principal du logement, de 1988 à 1994



Source: CREDOC-EDF, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

¹ On trouvera, à l'annexe 1, le rappel des résultats de 1989 à 1995.

Bien sûr, les sources d'énergie utilisées diffèrent sensiblement en fonction du système de chauffage existant : quand il s'agit d'une installation individuelle, gaz naturel et électricité dominent, dans respectivement 30% et 28% des cas (tableau 1). En revanche, quand il s'agit d'un chauffage collectif, fioul et gaz naturel prévalent (environ 26%). Enfin, le chauffage urbain, qui apparaît globalement très peu utilisé sur le territoire (dans 3% des cas), l'est davantage lorsqu'il est question d'un système collectif (14%)¹.

Peu de modifications sont intervenues en un an : on notera une légère baisse de l'électricité en installation individuelle (- 4 points), tandis que dans cette configuration, le gaz a gagné 2 points.

Tableau 1

L'énergie utilisée par les Français pour le chauffage de leur logement (début 1995)

(en %)

	Ensemble de la population	Dont :	
		dispose d'une installation individuelle	dispose d'un chauffage collectif
. Gaz naturel (réseau)	29,2	30,0	26,1
. Electricité	24,1	28,1	7,4
. Fioul-mazout	22,4	21,3	26,9
. Bois	11,6	14,3	0,2
. Gaz butane, propane	3,4	3,8	1,7
. Chauffage urbain	2,9	0,2	14,2
. Charbon	1,3	1,5	0,2
. Autre	0,6	0,7	0,0
. Ne sait pas, non réponse	4,5	0,1	23,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC-EDF, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

1.3 Quatre Français sur dix ont choisi eux-mêmes la source d'énergie utilisée pour le chauffage de leur logement

Début 1995, 45% des Français déclarent avoir choisi eux-mêmes l'énergie qu'ils utilisent actuellement pour chauffer leur logement. Cette proportion est à nouveau identique à celles des années 1991 et 1992, après avoir connu une légère hausse en 1993 (tableau 2). Elle est, par ailleurs, naturellement plus forte (55%) si l'on considère uniquement les logements munis d'une installation individuelle (81% des

¹ Remarquons que le taux de non réponses est élevé (23%) dans le cas d'installations collectives.

Français). Ceux qui ont fait ce choix se sont décidés, pour un quart d'entre eux, depuis moins de six ans (27% l'ont fait depuis 1989, tableau 2).

Tableau 2
Le choix de l'énergie du chauffage du logement
- Résultats de 1991 à 1995 -

(en %)

Le choix de l'énergie que vous utilisez actuellement pour le chauffage a-t-il été fait par vous-même ou quelqu'un de votre foyer ?					
	Début 1991	Début 1992	Début 1993	Début 1994	Début 1995
Oui	44,6	44,8	48,4	43,1	45,3
Non	55,2	55,2	51,5	56,9	54,7
Total (yc nsp)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
En quelle année ? (En cas de réponse positive à la question précédente)					
. Avant 1970	13,7	12,9	12,3	11,4	12,5
. De 1970 à 1979	28,0	24,8	27,2	26,1	25,8
. De 1980 à 1984	22,5	20,3	20,4	15,9	16,4
. De 1985 à 1988	20,2	17,2	16,9	16,0	12,2
. De 1989 à 1995	8,7	15,1	18,2	23,2	26,5
. Ne sait pas, non réponse	6,9	9,7	5,0	7,4	6,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC-EDF, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Les Français ayant choisi eux-mêmes la source d'énergie qu'ils utilisent sont, comme il y a un an, très souvent propriétaires de leur logement (à 70%) ou en accession à la propriété (62%). Ils résident aussi le plus souvent en pavillon (64%), dans des petites communes de moins de 2000 habitants (74%). En revanche, seuls 15% des locataires et 27% des habitants d'agglomérations supérieures à 200 000 habitants (y compris l'agglomération parisienne) ont pu faire un tel choix.

Ces résultats sont aussi liés à un effet d'âge : plus les Français sont âgés, plus ils ont eu, évidemment, la possibilité de choisir leur énergie de chauffage (c'est le cas de 62% des personnes de 60 ans et plus, contre 33% des moins de 25 ans).

Enfin, les utilisateurs actuels du bois pour se chauffer ont, à 82%, choisi eux-mêmes cette énergie. Les deux tiers des utilisateurs du gaz butane-propane sont également dans ce cas, contre 30% "seulement" de ceux qui sont chauffés par le gaz naturel et 44% de ceux qui le sont par l'électricité.

2. Le mode de chauffage idéal des Français

Trois résultats principaux ressortent des réponses fournies par les enquêtés sur leurs préférences "dans l'absolu" en matière de chauffage :

- La majeure partie de la population souhaiterait un **mode de chauffage individuel**.
- les Français choisiraient le plus souvent le **gaz naturel**.
- Le gaz est reconnu comme source d'énergie idéale, surtout si l'on tient compte du coût; mais il tend à l'être aussi de plus en plus quand on se réfère au confort.

2.1 La majeure partie de la population souhaite bénéficier d'un système de chauffage individuel

Les quatre cinquièmes des Français (82 %) souhaiteraient bénéficier d'un système de chauffage individuel pour leur logement. Ces désirs sont stables puisque cette proportion est identique à celle relevée il y a un an (tableau 3). Beaucoup moins nombreux sont ceux qui aimeraient disposer d'un système de chauffage collectif même si, dans ce cas, l'individualisation des frais de chauffage séduit plus de ménages (12 %) que les systèmes qui en sont dépourvus (6 %).

Tableau 3

Dans l'absolu, quel mode de chauffage souhaiteriez-vous avoir ?

	(en %)	
	Début 1994	Début 1995
Un chauffage individuel	81,8	81,9
Un chauffage collectif avec individualisation des frais de chauffage	13,1	11,6
Un chauffage collectif sans individualisation des frais de chauffage	5,1	6,5
Ensemble des Français	100,0	100,0

Source : CREDOC-OBSERVATOIRE DE L'ENERGIE, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Le choix du chauffage individuel est quasi-unanime en habitat pavillonnaire (96%). En habitat collectif, ce choix reste, certes, majoritaire, mais la préférence pour un système de chauffage collectif avec individualisation des frais est bien plus répandue qu'en moyenne (environ 27%, contre 12%). Il reste que l'option d'un système collectif, mais sans individualisation des frais, apparaît près de quatre fois plus souhaitée qu'en moyenne par les personnes occupant actuellement des logements de type HLM/ILN. On remarquera d'ailleurs que c'est dans ce type d'immeubles que les opinions ont le plus évolué en un an : les partisans du collectif sans individualisation des frais sont, cette année, sensiblement plus nombreux qu'en 1994 (+ 8 points, tableau 4).

Tableau 4
Le mode de chauffage souhaité selon le type de logement occupé

Type de logement actuel :	Mode de chauffage souhaité *			Total
	Chauffage individuel	Chauffage collectif <u>avec</u> frais individualisés	Chauffage collectif <u>sans</u> frais individualisés	
. Pavillon	95,6 (- 0,5)	3,6 (+ 0,6)	0,8 (- 0,2)	100,0
. HLM/ILN	51,3 (- 1,1)	26,0 (- 7,1)	22,7 (+ 8,2)	100,0
. Autre immeuble.....	62,8 (+ 0,9)	27,6 (=)	9,6 (- 0,8)	100,0
Ensemble des Français ...	82,0 (+ 0,2)	11,6 (- 1,5)	6,4 (+ 1,3)	100,0

Source : CREDOC-OBSERVATOIRE DE L'ENERGIE, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

* Sont mentionnés entre parenthèses les écarts (en points) par rapport aux résultats de 1994.

Exemple de lecture : Début 1995, 26% des personnes logées en HLM/ILN choisiraient, dans l'absolu, un chauffage collectif avec individualisation des frais, soit 7,1 points de moins qu'en début 1994. Ce choix est celui de 6,4% de l'ensemble des Français.

De fait, on constate que la part des utilisateurs actuels d'un système de chauffage collectif sans individualisation des frais, et qui souhaiteraient le conserver, a sensiblement augmenté entre 1994 et 1995 (+ 6 points). Il reste que 38% de ces utilisateurs choisiraient, si la possibilité leur en était donnée, un chauffage individuel (39% en 1994) et 36% (contre 41% en 1994) opteraient pour un système collectif avec individualisation des frais. Enfin, les Français qui bénéficient déjà d'un système de chauffage individuel continueraient, dans leur presque totalité, de lui rester fidèles (tableau 5).

Tableau 5

Le mode de chauffage souhaité selon le système utilisé actuellement

(en %)

Système de chauffage utilisé:	Mode de chauffage souhaité			Total
	Chauffage individuel	Chauffage collectif <u>avec</u> frais individualisés	Chauffage collectif <u>sans</u> frais individualisés	
Chauffage individuel	92,3	5,9	1,8	100,0
Chauffage collectif	38,0	35,7	26,3	100,0
Ensemble des Français	82,0	11,6	6,4	100,0

Source : CREDOC-OBSERVATOIRE DE L'ENERGIE, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Exemple de lecture : 38% des personnes actuellement chauffées par un système collectif choisiraient un mode de chauffage individuel. Ce choix est celui de 82% de l'ensemble des Français.

Naturellement, presque tous les habitants des communes rurales de moins de 2000 habitants -qui, pour les trois quarts d'entre eux, possèdent ou accèdent à la propriété de leur pavillon- préféreraient conserver leur système de chauffage individuel. Mais, dans les immeubles autres que les HLM, plus de la moitié (55% exactement) des locataires chauffés par un système collectif aimeraient disposer d'un système individuel plutôt que d'un mode de chauffage collectif, qu'ils disposent d'une individualisation des frais (24%) ou qu'ils n'en disposent pas (21%). En revanche, dans les HLM/ILN, les locataires chauffés collectivement préféreraient, pour 66% d'entre eux, conserver un système collectif, dont 32%, sans voir individualisés leurs frais de chauffage (autrement dit, un tiers "seulement" souhaiterait un chauffage individuel). Par contre, lorsqu'ils sont chauffés par un système individuel, les locataires, qu'ils vivent en HLM ou dans d'autres types d'immeubles, resteraient, à plus de 70%, fidèles au mode de chauffage individuel.

2.2 Dans l'absolu, deux Français sur cinq adopteraient le gaz naturel

S'ils en avaient la possibilité, 40% des Français choisiraient le gaz naturel comme énergie de chauffage pour leur logement, et 21% opteraient pour l'électricité. Un peu moins nombreux sont ceux qui choisiraient, dans l'absolu, le fioul-mazout (18%). Quant aux autres sources d'énergie, elles ne sont que très peu mentionnées (tableau 6).

La préférence des Français pour le gaz naturel s'est quelque peu affirmée entre 1994 et 1995 (+ 3 points), au détriment de celle pour l'électricité.

Tableau 6

Dans l'absolu, si vous en aviez la possibilité, laquelle de ces énergies choisiriez-vous pour le chauffage de votre logement ?

	(en %)	
	Début 1994	Début 1995
Gaz naturel (gaz de réseau)	37,0	39,5
Electricité.....	24,7	21,0
Fioul-mazout.....	16,6	17,6
Bois.....	11,3	10,5
Chauffage urbain	3,3	3,8
Gaz butane-propane.....	3,3	3,7
Charbon.....	1,0	0,9
Autre	2,7	2,7
Ne sait pas, non réponse	0,1	0,3
Ensemble	100,0	100,0

Source : CREDOC-OBSERVATOIRE DE L'ENERGIE, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

S'ils devaient donc s'installer dans un autre logement ou remplacer le système de chauffage de leur habitation actuelle, les Français garderaient finalement le plus souvent l'énergie qu'il utilisent (tableau 7). Ceci est surtout vrai pour les utilisateurs du gaz naturel (74 %, comme il y a un an, choisiraient la même énergie), plus fidèles à leur source d'énergie actuelle que les consommateurs de fioul (53 %) ou d'électricité (42 %).

D'ailleurs, la moindre fidélité des consommateurs d'électricité profite avant tout au gaz naturel, et, semble-t-il, plus encore qu'il y a un an : 31 % de ceux qui sont chauffés par l'électricité souhaiteraient l'être par le gaz naturel (contre 23 % en 1994). Chez les utilisateurs du fioul, le choix alternatif se porterait également, d'abord, sur le gaz naturel (21 %), mais 15 % opteraient pour l'électricité. Ce dernier pourcentage est cependant en baisse de quatre points par rapport à l'an dernier.

Tableau 7

L'énergie qui serait choisie dans l'absolu, suivant celle qui est utilisée actuellement
(début 1995)

(en %)

Energie qui serait choisie dans l'absolu	Energie utilisée pour le chauffage du logement							Ensemble des Français
	Electricité	Gaz butane, propane	Gaz naturel	Fioul	Charbon	Bois	Chauffage urbain	
Electricité	42,1	-	10,2	15,1	-	17,3	-	21,0
Gaz butane-propane	-	43,1	-	6	-	-	-	3,7
Gaz naturel	31,4	-	74,1	20,9	-	19,6	-	39,5
Fioul	8,6	-	-	52,8	-	15,2	-	17,6
Charbon	-	-	-	-	41,3	-	-	0,9
Bois	8,2	-	6,4	-	-	40,7	-	10,5
Chauffage urbain ...	-	-	-	-	-	-	45,0	3,8
Total*	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC-OBSERVATOIRE DE L'ENERGIE, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

* Y compris autres énergies, et réponses *ne sait pas*.

Exemple de lecture : 42,1% des Français qui utilisent l'électricité pour le chauffage de leur logement choisiraient, s'ils en avaient la possibilité, l'électricité comme source d'énergie.

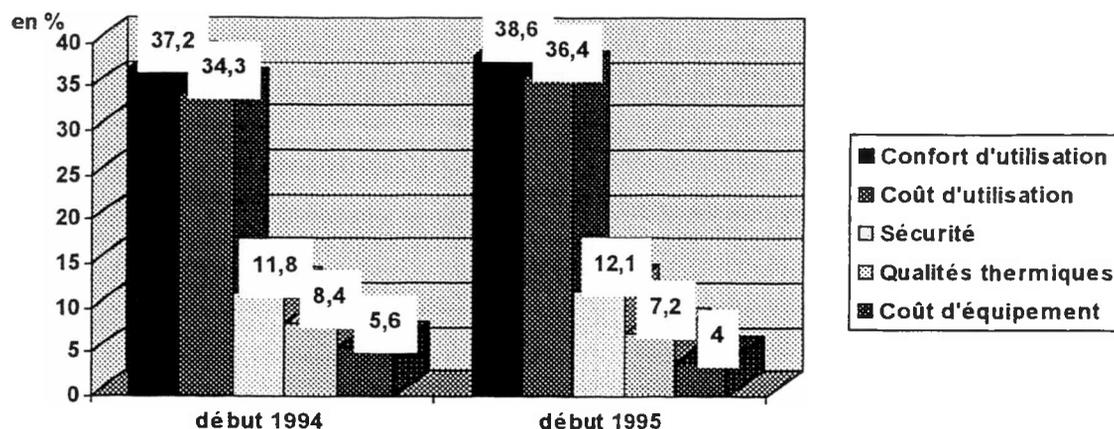
Le choix du fioul apparaît plus fréquent en milieu rural ou de faible urbanisation. On remarque d'ailleurs que plus le degré d'urbanisation augmente, moins cette source d'énergie serait adoptée : cité par 30% des habitants des communes de moins de 2000 habitants, le fioul ne l'est plus que par 9% des résidents de Paris et de son agglomération. Par contre, le gaz naturel est une option plus fréquente dans les agglomérations de forte densité de population (53% dans les agglomérations de plus de 200 000 habitants, hors Paris). Dans l'agglomération parisienne, le gaz naturel serait, certes, l'énergie la plus prisée (40%), mais le choix de l'électricité y serait plus fréquent que sur le reste du territoire (25%, contre 21% en moyenne).

Le choix, dans l'absolu, d'une énergie de chauffage s'effectue, pour les Français, selon deux critères importants (graphique 2). Ceux-ci occupent d'ailleurs, comme en 1994, pratiquement la même place : 39% de la population déclarent que c'est le **confort d'utilisation** (simplicité, propreté) qui serait l'élément le plus déterminant de leur choix; 36% désignent le **coût d'utilisation**. Les autres critères, comme la sécurité, les qualités thermiques ou le coût d'équipement, ne guideraient toujours le choix que d'une minorité de consommateurs.

Graphique 2

Quel serait l'élément le plus déterminant de votre choix ?

(choix de l'énergie de chauffage du logement)



Source : CREDOC-OBSERVATOIRE DE L'ENERGIE, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

C'est plus pour le confort d'utilisation que les Français apprécieraient l'électricité, tandis que les choix du bois, du gaz butane-propane ou du fioul seraient plutôt guidés d'abord par le coût d'utilisation (tableau 8).

Tableau 8

Élément le plus déterminant du choix selon l'énergie choisie dans l'absolu

Energie choisie						(en %)
	Coût d'équipement	Coût d'utilisation	Confort d'utilisation	Qualités thermiques	Sécurité	Total
Gaz naturel	3,5	39,6	39,4	6,1	11,1	100,0
Electricité	5,6	14,1	62,2	-	14,0	100,0
Fioul	-	45,5	28,5	9,0	12,2	100,0
Bois	-	51,9	14,1	13,5	-	100,0
Gaz butane-propane	-	51,2	34,6	-	-	100,0
Ensemble des Français	4,0	36,4	38,6	7,2	12,1	100,0

Source : CREDOC-OBSERVATOIRE DE L'ENERGIE, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Exemple de lecture : 62,2% de ceux qui choisiraient l'électricité comme source d'énergie pour le chauffage de leur logement le feraient pour son confort d'utilisation. Ce serait le cas de 38,6% de l'ensemble des Français.

Les personnes âgées sont plus sensibles à l'aspect "confort d'utilisation" : 49% des plus de 60 ans en feraient l'élément déterminant de leur choix d'énergie de chauffage

(contre 35 % des moins de 60 ans). Par contre, avant cet âge, les Français font d'abord passer le coût d'utilisation (38%, contre 30% chez les plus de 60 ans).

En revanche, on ne note guère de variations dans les critères de choix en fonction du mode de chauffage souhaité : on relèvera simplement que le confort d'utilisation et la sécurité sont des critères un peu plus mis en avant par ceux qui opteraient pour un système collectif avec individualisation des frais de chauffage (respectivement 42 % et 20%, contre 39% et 12% en moyenne). Le coût d'utilisation serait un peu plus souvent pris en compte dans le cas du chauffage collectif sans frais individualisés (42%, contre 36% en moyenne).

2.3 Le gaz est considéré le plus souvent comme la source d'énergie idéale, surtout lorsque l'on tient compte du coût

Dans l'absolu, les Français choisiraient, nous venons de le voir, le gaz naturel comme énergie de chauffage de leur logement. Interrogés cette fois sur leurs préférences en matière de *"source d'énergie idéale pour le confort"* -et de façon "ouverte", c'est-à-dire sans proposition de réponses-, 37% citent à nouveau le gaz. Celui-ci devance ainsi d'un point l'électricité (mentionnée par 36% de la population). Le fioul arrive en troisième position, mais loin derrière, avec 15% des citations (tableau 9-a).

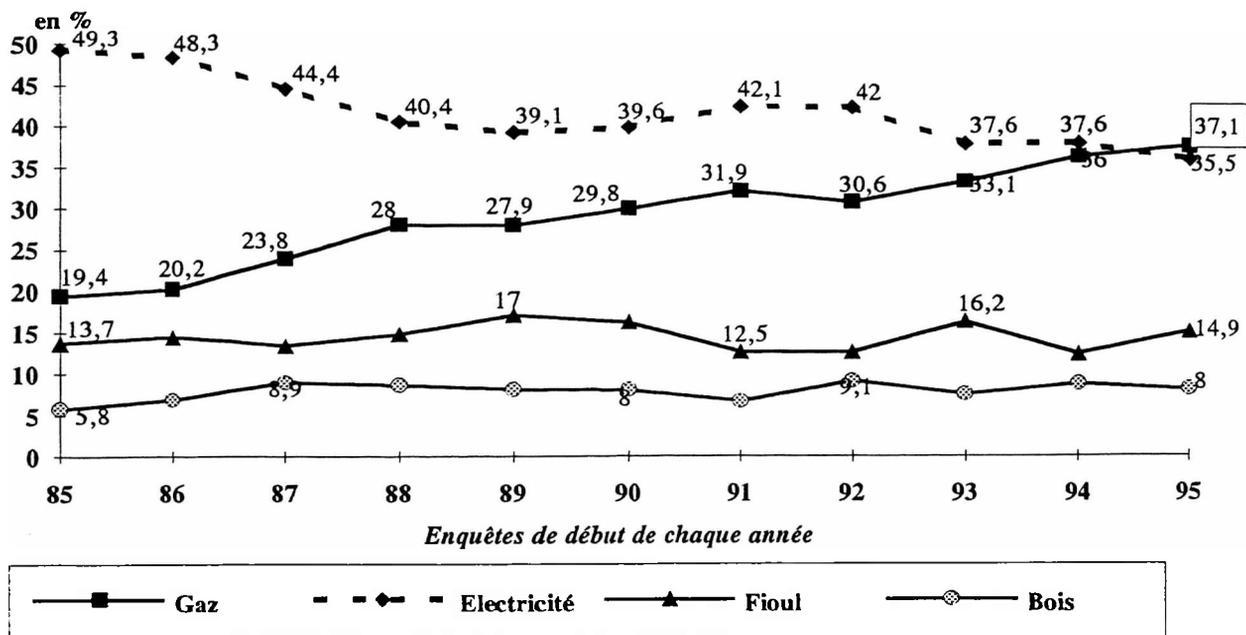
Pour la première fois en 15 ans¹, le gaz arrive en tête des citations et supplante donc, cette année, l'électricité. En effet, la baisse régulière de l'électricité observée depuis 1985, qui semblait s'être stabilisée à 38% il y a un an, a repris cette année (- 2 points). A l'inverse, les préférences pour le gaz ne cessent de croître depuis 1985 (graphique 3). Enfin, la part des individus qui considèrent le fioul comme source d'énergie idéale pour le confort (15% en 1995) oscille entre 12% et 17% depuis une dizaine d'années; elle a gagné 3 points entre 1994 et 1995, retrouvant ainsi un niveau voisin de celui d'il y a deux ans.

¹ Cette question est suivie dans l'enquête depuis le début 1980. On trouvera, à l'annexe 2, l'évolution des résultats de 1989 à 1995.

Graphique 3

La source d'énergie considérée comme idéale pour le confort (1985-1995)

- Pourcentages de citations -



Source : CREDOC-EDF, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Tableau 9-a

Quelle source d'énergie vous paraît idéale pour le chauffage de votre logement ?

(début 1995)

(en %)

Tout d'abord pour son confort (sans considération de coût) ?*			Puis en tenant compte du coût ?*		
Gaz	37,1	(+ 1)	Gaz	46,2	(+ 1)
Electricité	35,5	(- 2)	Fioul-mazout	21,1	(+ 2)
Fioul-mazout	14,9	(+ 3)	Bois	14,3	(=)
Bois	8,0	(- 1)	Electricité	11,2	(- 2)
Divers	3,7	-	Divers	3,8	-
<i>dont: Charbon</i>	0,7	-	<i>dont: Charbon</i>	1,0	-
Ne sait pas	0,8	-	Ne sait pas	3,4	-
Total	100,0		Total	100,0	

Source : CREDOC-EDF, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

* Sont mentionnés entre parenthèses les écarts (en points) par rapport aux résultats de 1994.

La place de tête du gaz est encore plus nette quand on interroge les Français sur "la source d'énergie idéale, en tenant compte du coût" (tableau 9) : celui-ci obtient 46% des citations. Ce pourcentage dépasse d'ailleurs les 40% depuis 1991 et il est supérieur de 13 points à celui de 1989. Le fioul, placé en deuxième position (21% des citations), regagne à nouveau 2 points cette année. Il est suivi, comme auparavant, du bois (14%) et de l'électricité. Celle-ci, avec 11% des voix en 1995, est à son plus bas niveau depuis dix ans¹.

Les opinions favorables au gaz ou au fioul ne varient guère, que l'on tienne compte ou pas du coût (tableau 9-b) : 83% des Français qui citent le gaz comme la source d'énergie idéale pour le confort, l'estiment également idéale en tenant compte du coût; il en est presque de même (79%) pour ceux qui portent leur choix sur le fioul. En revanche, seuls 28% de ceux qui considèrent l'électricité comme source d'énergie idéale pour le confort, restent du même avis quand ils doivent tenir compte du coût. Ces individus tendent même à être encore un peu moins nombreux qu'il y a un an (- 3 points). Par contre, en ce qui concerne le bois, plus nombreux apparaissent cette année ceux qui le considèrent comme idéal à la fois pour le confort et pour le coût (74%, contre 67% en 1994).

Tableau 9-b

La source d'énergie idéale en tenant compte du coût,
selon la source d'énergie considérée idéale pour le confort

(en %)

Source d'énergie idéale pour le confort :	Source d'énergie idéale en tenant compte du coût :				Total*
	Electricité	Gaz	Fioul	Bois	
Electricité.....	28,3	34,4	17,4	13,4	100,0
Gaz	-	82,6	-	6,3	100,0
Fioul.....	-	10,7	78,7	-	100,0
Bois.....	-	-	-	73,8	100,0
Ensemble des Français .	11,2	46,2	21,1	14,3	100,0

Source : CREDOC-EDF, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

* Y compris "divers" et "ne sait pas".

Exemple de lecture : 28,3% de ceux qui considèrent que l'électricité est la source d'énergie idéale pour le confort, estiment qu'elle l'est aussi en tenant compte du coût. 34,4% désignent cependant le gaz comme source d'énergie idéale en tenant compte du coût.

¹ Cf. annexe 2.

La place de l'électricité est donc très variable suivant que les Français la choisissent dans l'absolu (21%), pour son confort (36%) ou en tenant compte du coût (11%). Les résultats de la première question semblent, en fait, pondérer ceux des deux autres : le confort d'utilisation reste, pour les Français, la principale qualité de l'électricité, le coût son principal défaut. Dans l'absolu, moins d'un quart de la population opterait finalement pour cette source d'énergie s'ils le pouvaient.

On relève des "transferts" de même type si on analyse les préférences en fonction du mode de chauffage actuel du logement : 59% des Français qui sont chauffés par l'électricité considèrent que c'est l'énergie idéale pour le confort (ainsi que 23% des utilisateurs du gaz naturel et 29% des utilisateurs du fioul, tableau 10).

Tableau 10
La source d'énergie idéale pour le confort,
selon le mode principal de chauffage du logement

Mode principal de chauffage du logement :	Source d'énergie idéale pour le confort :				(en %)
	Electricité	Gaz	Fioul	Bois	Total*
Electricité	59,1	24,6	5,1	8,1	100,0
Gaz naturel	22,6	68,8	-	-	100,0
Fioul	28,8	19,4	46,5	-	100,0
Bois	27,5	19,9	15,9	34,5	100,0
Ensemble des Français	35,5	37,1	14,9	8,0	100,0

Source : CREDOC-EDF, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

* Y compris "divers" et "ne sait pas".

Exemple de lecture : 59,1% des Français actuellement chauffés par l'électricité considèrent que c'est la source d'énergie idéale pour le confort. Cette opinion est celle de 35,5% de l'ensemble des Français.

En revanche, dès que l'on tient compte du coût, seuls 28% des utilisateurs de l'électricité considèrent qu'elle est la source d'énergie idéale. 38% pensent alors que c'est le gaz. Par contre, parmi les Français chauffés au gaz naturel, 69% estiment qu'il est idéal pour le confort (tableau 10) et 79% le pensent aussi du point de vue du coût (tableau 11).

Tableau 11
La source d'énergie idéale en tenant compte du coût,
selon le mode principal de chauffage du logement

Mode de chauffage principal du logement :	Source d'énergie idéale en tenant compte du coût				(en %)
	Electricité	Gaz	Fioul	Bois	Total*
Electricité	28,1	38,3	14,3	10,8	100,0
Gaz naturel.....	5,2	79,0	4,8	5,3	100,0
Fioul	4,6	25,5	60,1	5,7	100,0
Bois	-	17,1	11,8	64,4	100,0
Ensemble des Français	11,2	46,2	21,1	14,3	100,0

Source : CREDOC-EDF, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

* Y compris "divers" et "ne sait pas".

Exemple de lecture : 79,0% des Français actuellement chauffés au gaz naturel considèrent que c'est la source d'énergie idéale en tenant compte du coût. Cette opinion est celle de 46,2% de l'ensemble des Français.

3. La maîtrise de l'énergie de chauffage

Quels sont les investissements qui présentent le plus d'intérêt pour économiser l'énergie de chauffage du logement ? Que penser des mesures fiscales incitatives à la réduction des consommations d'énergie ? Les Français ont été, à nouveau cette année, appelés à se prononcer sur ces deux points.

3.1 Isolation thermique des murs et double vitrage : deux investissements qui intéressent les Français

Deux types d'investissements retiennent largement l'attention des Français quand il s'agit de tenter d'économiser l'énergie de chauffage de leur logement (tableau 12) : 36% ont cité *l'isolation thermique des murs* et 32%, *"le double vitrage"*.

La première de ces deux solutions est un peu plus souvent mentionnée que l'année dernière (+ 4 points) tandis que la seconde l'est un peu moins (- 2 points). Autrement dit, l'isolation thermique des murs prend, cette année, le pas sur la pose des doubles vitrages. Mais au total, les deux tiers des avis se concentrent toujours, comme en

1994, sur ces deux types de "travaux". Les autres investissements proposés obtiennent bien moins de succès (de 1 % à 15 %).

Tableau 12

Parmi les investissements suivants visant à économiser l'énergie de chauffage dans votre logement, quel est, selon vous, celui qui présente actuellement le plus d'intérêt ?

<i>(Classement par ordre décroissant des réponses de 1995)</i>	(en %)	
	Début 1994	Début 1995
Isolation thermique des murs.....	32,4	35,8
Double vitrage.....	33,9	31,5
Isolation thermique des toitures.....	14,7	14,5
Dispositif de régulation du système de chauffage	10,2	7,9
Dispositif d'individualisation des frais de chauffage collectif.....	1,8	2,9
Robinets thermostatiques.....	2,3	2,7
Changement de chaudière.....	2,6	2,6
Changement de brûleur de chaudière.....	0,6	0,6
. Ne sait pas	1,5	1,5
Total	100,0	100,0

Source : CREDOC-OBSERVATOIRE DE L'ENERGIE, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Peu de caractéristiques permettent, en réalité, de différencier les individus en fonction de leurs réponses à cette question. On remarquera simplement que :

- Trois caractéristiques sont légèrement surreprésentées dans le groupe des individus intéressés par "**l'isolation thermique des murs**" (36% des Français) : dans 85% des cas, le système de chauffage de leur logement est individuel (contre 81% en moyenne) et dans 29% des cas (contre 24%), il est alimenté par l'électricité. Dans 38% des cas, il s'agit d'individus résidant dans des villages ou des bourgs (contre 34% en moyenne).
- Les individus ayant cité "**le double vitrage**" (32%) sont un peu plus souvent des locataires (49%, contre 43% en moyenne), des urbains (44% résident en ville, contre 38% en moyenne). Ce sont aussi un peu plus souvent des individus logés en HLM/ILN, chauffés collectivement, et par le gaz naturel. Les femmes sont, dans ce groupe, légèrement surreprésentées, ainsi que les personnes peu diplômées et celles disposant de revenus modestes (tableau 13).

Tableau 13

**Quelques caractéristiques des individus estimant que l'investissement
qui présente le plus d'intérêt est "le double vitrage"**

(32% de la population)

. Est locataire, logé gratuitement	49%	+ 6
. Réside en ville, en centre ville	44%	+ 6
. Mode de chauffage du logement : gaz naturel	34%	+ 5
. Femme	57%	+ 4
. Dispose, dans son foyer, de 8000 à 10 000 F de revenus mensuels	14%	+ 4
. Habite un HLM/ILN	23%	+ 4
. Est chauffé par un système collectif	22%	+ 3
. Ne possède aucun diplôme (ou cep seul)	34%	+ 3

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Exemple de lecture : 49% des individus ayant cité "le double vitrage" comme investissement présentant le plus d'intérêt sont locataires (ou logés gratuitement), soit 6 points de plus que dans l'ensemble de la population.

- Par contre, "**l'isolation thermique des toits**" (citée par 15% de la population) est un type d'investissement choisi par une population relativement plus typée (tableau 14). Il s'agit avant tout de personnes habitant un pavillon (80%), possédant un système de chauffage individuel et résidant dans des communes ou des agglomérations de province (par opposition à Paris). 56% de ces individus sont propriétaires de leur logement (contre 45% en moyenne) et ils sont tout aussi nombreux à avoir choisi eux-mêmes l'énergie de chauffage de leur habitation. On trouve souvent ici des gens bien informés en matière de chauffage : 81% des membres du groupe savent que l'on peut déduire des impôts une partie des frais engagés pour réduire la consommation d'énergie, notamment dans le domaine du chauffage (contre 70% en moyenne); 65% (contre 57% en moyenne) trouvent d'ailleurs cette mesure fiscale intéressante. Enfin, sont davantage représentés dans ce groupe les hommes inactifs (25%, contre 19% en moyenne), ainsi que les individus de plus de 40 ans vivant en province.
- Enfin, "**le dispositif de régulation du système de chauffage**" (mentionné par 8% de la population) est un type d'investissement qui intéresse davantage une population de cadres, de diplômés, de jeunes (43% des individus du groupe sont âgés de 25 à 39 ans, contre 31% en moyenne). On trouve ici davantage d'actifs, d'individus plutôt aisés, de personnes occupant des logements relativement récents

et équipés d'un chauffage alimenté par l'électricité. Dans 65 % des cas, d'ailleurs, le choix de l'énergie n'a pas été fait par les occupants actuels du logement. Enfin, ils s'agit plus généralement d'individus bien informés (71 % connaissent la voiture électrique, contre 55 % en moyenne) et affichant des opinions de type "moderniste" (tableau 14).

Tableau 14
Quelques caractéristiques des individus estimant que l'investissement qui présente le plus d'intérêt est :

"L'isolation thermique des toitures" (15% de la population)		
. Vit en pavillon	80 %	+ 15
. Est âgé de plus de 40 ans et réside en province	59 %	+ 12
. Est propriétaire de son logement	56 %	+ 11
. Le choix de l'énergie a été fait par l'occupant actuel .	56 %	+ 11
. Sait qu'on peut déduire des impôts une partie des frais engagés pour réduire la consommation d'énergie	81 %	+ 11
. Est chauffé par un système individuel	91 %	+ 10
. Trouve la mesure de déduction fiscale intéressante....	65 %	+ 8
. Homme inactif	25 %	+ 6
. Réside dans une agglomération de 100 000 hab. et plus	34 %	+ 6
"Un dispositif de régulation du système de chauffage" (8% de la population)		
. Connaît la voiture électrique	71 %	+ 16
. Dispose, dans son foyer, de plus de 15 000 F de revenus mensuels	39 %	+ 15
. Habite un logement construit après 1982	33 %	+ 14
. CSP : Cadre, profession intermédiaire	30 %	+ 12
. Est actif occupé	60 %	+ 12
. Est âgé de 25 à 39 ans	43 %	+ 12
. Mode de chauffage du logement : électricité	34 %	+ 10
. A moins de 30 ans et est diplômé (bac et plus)	19 %	+ 9

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Exemple de lecture : 80% des individus ayant cité "l'isolation thermique des toitures" comme investissement présentant le plus d'intérêt vivent en pavillon, soit 15 points de plus que dans l'ensemble de la population.

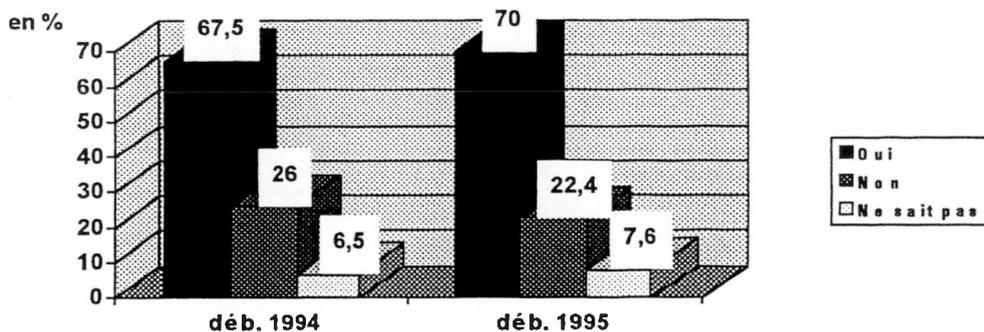
- On mentionnera en dernier lieu que les personnes intéressées par des investissements comme "le changement de brûleur de chaudière" ou "le changement de chaudière" (3% des réponses) sont plus particulièrement des individus chauffés au fioul.

3.2 Les déductions fiscales relatives à la consommation d'énergie : une large majorité des Français en est informée

Plus de deux Français sur trois (70% exactement) savent qu'ils peuvent déduire de leurs impôts une partie des frais qu'ils ont engagés pour réduire leurs consommations d'énergie, notamment dans le domaine du chauffage. Ce "taux" de connaissance est en hausse de 3 points par rapport au début de 1994. Moins d'un quart de la population ignore donc à présent cette possibilité de déduction fiscale (graphique 4).

Graphique 4

Savez-vous que l'on peut déduire de ses impôts une partie des frais engagés pour réduire les consommations d'énergie, notamment dans le domaine du chauffage ?



Source : CREDOC-OBSERVATOIRE DE L'ENERGIE, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

La connaissance des possibilités de déductions fiscales prévaut dans toutes les catégories de population, à l'exception d'une seule : les moins de 25 ans. Plus de la moitié de ces derniers n'en sont en effet pas informés. Il reste que des variations du "taux" de connaissance peuvent être relevées d'un groupe à l'autre.

Comme on a pu le mettre en évidence lors d'analyses antérieures¹, les Français le mieux informés sont des individus aisés (82% de ceux disposant de plus de 15 000 F mensuels ont la connaissance de telles possibilités de déductions, contre 55% de ceux qui ont des revenus inférieurs à 6000 F mensuels), des diplômés (84% des diplômés du supérieur

¹ La plupart de ces caractéristiques ont été mises en évidence dans le rapport : "Attitudes et Opinions des Français en matière d'énergie au début 1994", Crédoc, Novembre 1994.

connaissent ces facilités, contre 60% des non-diplômés), des individus d'âge mûr (85% des 40 à 59 ans, contre 31% des moins de 25 ans). Les actifs sont mieux informés (à 78%) que les inactifs (64%) ou les chômeurs (55%); les travailleurs indépendants et les cadres le sont plus que les employés ou les ouvriers. Par ailleurs, ceux qui sont au courant de la mesure sont, pour plus des trois quarts, des individus mariés, vivant en pavillon, résidant en milieu rural et propriétaires de leur logement (tableau 15).

Tableau 15

La connaissance des déductions fiscales relatives à la consommation d'énergie
- Catégories de population où le taux de connaissance
est plus élevé qu'en moyenne -

	(en %)	
	%	Ecart/moyenne
Indépendant*	88	+ 18
Cadre supérieur, profession libérale	86	+ 16
Profession intermédiaire	86	+ 16
40 à 59 ans	85	+ 15
Diplômé du supérieur	84	+ 14
Revenus mensuels du foyer : plus de 15000 F	82	+ 12
Propriétaire de son logement	79	+ 9
En ménage, marié	78	+ 8
Actif	78	+ 8
Accédant à la propriété de son logement	77	+ 7
Réside en habitat dispersé	77	+ 7
Habite un pavillon	76	+ 6
Réside dans un village, un bourg	74	+ 4

Source : CREDOC-OBSERVATOIRE DE L'ENERGIE, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

* Exploitant agricole, artisan, commerçant, chef d'entreprise.

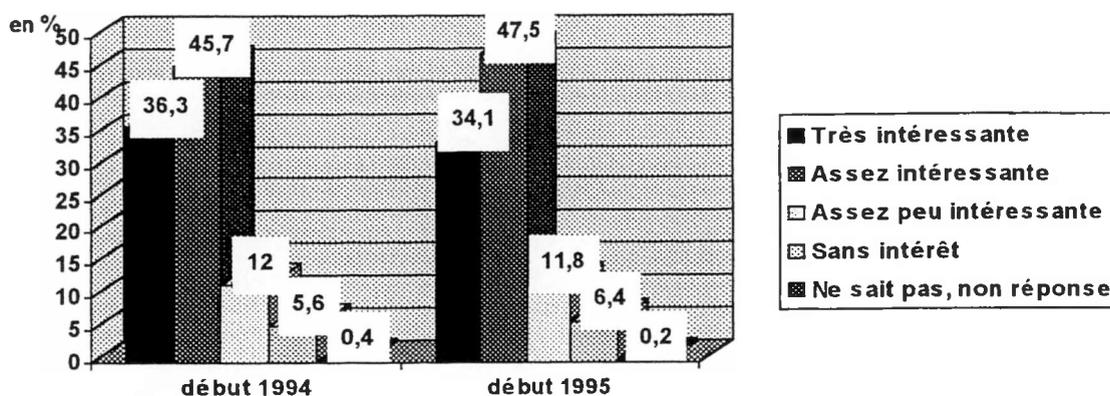
A l'inverse, le manque d'informations (22% de la population) touche une majorité des moins de 25 ans (54%). Il est, de fait, bien plus fréquent chez les étudiants (47%), ainsi que chez les célibataires (39%). Mais il l'est aussi chez les locataires (30%), chez ceux qui vivent en HLM/ILN (32%). C'est enfin le cas de 33% des chômeurs et de 36% des personnes ayant des ressources mensuelles inférieures à 4000 F.

D'autre part, ces dispositions fiscales sont appréciées par 82% de ceux qui les connaissent : 34% les trouvent "intéressantes" et 48%, "assez intéressantes". Les résultats n'ont guère varié sur ce point en un an (graphique 5).

Graphique 5

Cette mesure de déductions fiscales vous paraît-elle ?

- Population ayant connaissance de la mesure,
soit 70% de l'ensemble des Français -



Source : CREDOC-OBSERVATOIRE DE L'ENERGIE, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

En tout état de cause, moins de 20% des personnes concernées contestent l'intérêt que représente la possibilité de déduire des impôts une partie des frais engagés pour réduire la consommation d'énergie. Seule une minorité (6%) considère cette mesure "sans intérêt" du tout, 12% ayant une position plus modérée, considérant cette disposition "assez peu intéressante".

Que l'on considère le groupe de ceux qui trouvent la mesure "intéressante" ou celui qui en conteste l'intérêt, on ne constate guère de variations entre les différentes catégories sociales. Autrement dit, les différences se font sur le fait d'être au courant ou non de ces dispositions. Elles ne portent pas sur l'intérêt de la mesure, qui est plutôt unanimement admis par ceux qui la connaissent.

CHAPITRE II

LES PRIX DES ENERGIES ET LA PUBLICITE

Ce chapitre est consacré à l'examen des opinions des Français sur trois points précis :

- **Les risques d'augmentation des prix des énergies dans les cinq ans à venir.**
- **L'utilité de la publicité pour une source d'énergie.**
- **Le mode de facturation de l'électricité : faut-il continuer de distribuer l'électricité à un prix unique pour tous les ménages ou faut-il la facturer en fonction du prix de revient du kwh selon les zones géographiques ?**

Les deux premiers points sont analysés dans l'enquête depuis 1985. Le troisième, abordé pour la première fois en 1992, a été repris cette année.

1. Opinions sur l'évolution des prix des énergies

1.1 Près d'un Français sur deux craint une augmentation du prix du carburant-auto

Quand on interroge les Français sur les deux types d'énergie qui, selon eux, présentent le plus de risques d'augmentation des prix dans les cinq ans à venir (tableau 16), c'est avant tout le **carburant-auto** qui est évoqué (46% des citations), suivi de l'électricité (34%).

En revanche, si l'on cumule les deux premières réponses¹, l'augmentation éventuelle du prix de l'électricité préoccupe une large majorité des Français (63%), ce qui la situe toujours, malgré une légère inflexion par rapport à l'année dernière (- 2 points), relativement proche des inquiétudes concernant le carburant-auto (69%, comme en 1994).

¹ La question appelait deux réponses, cf. tableau 16, page suivante.

Tableau 16

Quels sont, selon vous, parmi les types d'énergie suivants, **les deux** qui présentent les risques les plus importants dans les cinq années à venir en matière d'augmentation des prix ?
(début 1995)

	(en %)		
(Classement par ordre décroissant du % de citations des lères réponses)	Première réponse	Deuxième réponse	Cumul des deux réponses
. Carburant-auto	45,5	23,3	68,8
. Electricité	33,7	29,1	62,8
. Fioul-mazout	8,5	19,5	28,0
. Gaz naturel (de réseau).....	4,2	11,2	15,4
. Charbon	3,2	4,4	7,6
. Bois	2,8	6,5	9,3
. Gaz butane-propane (GPL)	1,7	5,0	6,7
. Ne sait pas	0,4	1,0	-
Total	100,0	100,0	-

Source : CREDOC-OBSERVATOIRE DE L'ENERGIE, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

L'analyse de l'évolution des résultats de 1985 à 1995¹ (tableau 17) met en évidence que les risques ressentis pour le carburant-auto -qui s'étaient très sensiblement amenuisés entre 1985 et 1987 (- 16 points) pour ne cesser de croître ensuite-, retrouvent, cette année, le niveau du début de la période d'observation. Les craintes vis-à-vis du prix de l'électricité semblent se stabiliser (autour de 35%) depuis trois ans, après avoir connu une période de forte augmentation entre 1985 et 1990 (+ 18 points durant cette période), suivie d'un recul important en 1991 (- 15 points). On relèvera enfin la baisse très nette des craintes relatives au prix du fioul : après la forte pointe du début 1991 (précédant la guerre du Golfe), celles-ci n'ont cessé de décroître, pour atteindre ces deux dernières années leur plus bas niveau (8%).

Tableau 17

L'énergie présentant le plus de risques d'augmentation des prix, de 1985 à 1995

- Pourcentages de citations en première réponse -

	(en %)									
	Déb.85	Déb.87	Déb.88	Déb.89	Déb.90	Déb.91	Déb.92	Déb.93	Déb.94	Déb.95
. Carburant..	46,1	29,9	31,5	33,1	35,4	37,0	42,0	36,6	44,0	45,5
. Electricité..	18,0	25,3	26,9	33,3	36,0	20,6	29,0	35,0	36,1	33,7
. Fioul.....	25,6	23,1	18,8	14,2	15,7	32,4	15,9	12,4	7,9	8,5
. Gaz	3,0	5,5	5,0	6,2	4,5	5,3	5,2	6,7	5,2	5,9
. Charbon....	3,6	7,8	7,9	5,9	3,2	2,6	3,3	4,9	4,9	3,2
. Bois.....	1,3	6,0	6,7	5,4	3,9	1,4	3,7	2,7	1,6	2,8
. Nsp	2,3	2,4	3,2	1,9	1,3	0,7	0,9	1,7	0,3	0,4
Ensemble	100,0									

Source : CREDOC-OBSERVATOIRE DE L'ENERGIE, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

¹ La rubrique " gaz " a été éclatée, en 1993, en " gaz butane-propane (GPL) " et " gaz de réseau ".

1.2 Les principaux clivages d'opinions

Le sexe, l'âge, le diplôme et la taille d'agglomération restent, comme auparavant, les critères influant le plus sur les opinions relatives aux risques ressentis d'augmentation du prix des énergies. Par contre, l'influence de l'activité n'est plus aussi nette qu'il y a un an¹.

Les femmes craignent davantage une augmentation du prix de l'électricité alors que les hommes redoutent plus celle du carburant-auto

Début 1995, 40% des femmes pensent que c'est l'électricité qui a le plus de chances d'augmenter dans les cinq ans à venir (contre 26% des hommes). Par contre, la moitié des hommes (51%, contre 41% des femmes) est d'avis que les hausses de prix toucheront plutôt le carburant-auto. Les opinions ont suivi, dans les deux cas, l'évolution générale (tableau 18).

En revanche, la situation d'activité n'a plus autant d'effet qu'il y a un an, particulièrement en ce qui concerne l'électricité (tableau 18) :

- En effet, l'inactivité, qui en 1994 tendait à accroître les craintes d'une hausse de l'électricité, n'est plus, un an plus tard, à l'origine de telles différences. La part des inactives qui redoutent une telle évolution (- 6 points entre 1994 et 1995) est, à présent, identique à celle des actives (40%). Il en est de même chez les hommes : un quart des inactifs (contre 32% en 1994) et un quart des actifs (comme en 1994) sont de cet avis.
- En ce qui concerne les craintes d'une hausse du prix du carburant-auto, elles restent, comme en 1994, un peu plus élevées chez les actifs que chez les inactifs, mais l'écart entre les deux groupes s'est réduit en un an, quel que soit le sexe.

¹ Ces caractéristiques ont été, pour la plupart, mises en évidence lors d'analyses réalisées sur les vagues antérieures de l'enquête. On se reportera notamment au rapport déjà cité de Novembre 1994.

Enfin, le fioul, quant à lui, continue d'inquiéter de 8% à 10% des individus, quels que soient leur sexe ou leur situation face à l'activité.

Tableau 18

L'énergie présentant le plus de risques d'augmentation des prix (1ère réponse)
- Analyse selon le sexe et l'activité* -

	(en %)		
	Carburant-auto	Electricité	Fioul
Homme actif	53 (+ 1)	27 (+ 2)	9 (+ 2)
Homme inactif	49 (+ 4)	25 (- 7)	10 (+ 1)
Ensemble des hommes	51 (+ 2)	26 (- 2)	9 (+ 1)
Femme active	44 (=)	40 (=)	6 (- 1)
Femme inactif	39 (+ 2)	40 (- 6)	9 (+ 1)
Ensemble des femmes .	41 (+ 2)	40 (- 4)	8 (=)
Ensemble des Français	46 (+ 2)	34 (- 2)	8 (+ 1))

Source : CREDOC-OBSERVATOIRE DE L'ENERGIE, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

* Sont mentionnés entre parenthèses les écarts (en points) par rapport aux résultats de 1994.

Exemple de lecture : 53% des hommes actifs ont cité le carburant-auto comme l'énergie présentant le plus de risques d'augmentation des prix, soit 1 point de plus qu'en 1994. Cette opinion est celle de 46% de l'ensemble des Français et de 41% des femmes.

Un effet de l'âge

Les moins de 40 ans considèrent davantage que c'est le carburant-auto qui est la source d'énergie la plus menacée de risques d'augmentation des prix dans les cinq prochaines années (51%, contre 46% en moyenne). En revanche, les personnes âgées citent un peu plus souvent l'électricité ou le fioul (tableau 19). Plus généralement, on constate que plus on est âgé, moins on tend à mentionner le carburant-auto (le pourcentage de citations passe de 54% chez les moins de 25 ans à 38% chez les plus de 60 ans) et plus on tend à exprimer ses craintes pour le prix de l'électricité (de 29% à 36%). Les tendances sont restées les mêmes qu'il y a un an, mais, là encore, on constate un resserrement de l'écart entre les opinions des moins de 25 ans et de celles exprimées par les seniors. Ceci est en partie lié à l'évolution déjà évoquée des opinions de la population inactive. En tout état de cause, l'écart entre les moins de 25 ans et les personnes de 60 ans et plus qui était, pour le carburant-auto, de 22 points en

1994 n'est plus "que" de 16 points en 1995. En ce qui concerne l'électricité, cet écart s'est réduit de 15 points à 7 points.

Tableau 19

L'énergie présentant le plus de risques d'augmentation des prix (1ère réponse)
- Analyse selon les différentes classes d'âge* -

	(en %)					
	Carburant-auto		Electricité		Fioul	
Moins de 25 ans	54	(- 2)	29	(+ 2)	6	(+ 2)
25 à 39 ans	49	(- 1)	32	(- 1)	8	(+ 1)
40 à 59 ans	44	(+ 3)	35	(- 4)	9	(=)
60 ans et plus	38	(+ 4)	36	(- 6)	10	(=)
Ensemble des Français	46	(+ 2)	34	(- 2)	8	(+ 1))

Source : CREDOC-OBSERVATOIRE DE L'ENERGIE, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

* Sont mentionnés entre parenthèses les écarts (en points) par rapport aux résultats de 1994.

Exemple de lecture : 36% des personnes de 60 ans et plus ont cité l'électricité comme l'énergie présentant le plus de risques d'augmentation des prix, soit 6 points de moins qu'en 1994. Cette opinion est celle de 34% de l'ensemble des Français et de 29% des individus de moins de 25 ans.

On remarquera enfin que le pourcentage de citations du fioul tend aussi à se renforcer avec l'âge. Mais l'écart entre les plus jeunes et les plus âgés, certes moins prononcé ici que dans les deux cas précédents, s'est, lui aussi, un peu réduit entre 1994 et 1995 (4 points, contre 6 points il y a un an).

Une influence du diplôme

Les individus diplômés craignent davantage l'augmentation du prix du carburant-auto (c'est le cas de 51% des diplômés du bac ou du supérieur, contre 34% des non-diplômés). Par contre, les personnes non diplômées redoutent plus fréquemment l'évolution des prix de l'électricité (44% la citent comme l'énergie la plus menacée, contre 25% des diplômés). Ces tendances ne se sont pas véritablement modifiées entre 1994 et 1995. On notera toutefois que les craintes d'une hausse du prix du carburant se sont légèrement accrues chez les individus disposant d'un diplôme inférieur au bac: la moitié d'entre eux redoutent à présent une telle évolution. En revanche, les craintes relatives à une hausse de l'électricité se sont plutôt atténuées (- 8 points) chez les diplômés du bac. Ces derniers sont, par contre, un peu plus nombreux cette année à

citer le fioul comme l'énergie présentant le plus de risques d'augmentation des prix dans les cinq ans à venir (tableau 20).

Tableau 20

**L'énergie présentant le plus de risques d'augmentation des prix (1ère réponse)
- Analyse selon le niveau de diplôme* -**

	(en %)					
	Carburant-auto		Electricité		Fioul	
Aucun diplôme (ou cep) ...	34	(=)	44	(=)	8	(- 2)
Diplôme inférieur au bac .	50	(+ 3)	33	(- 2)	7	(=)
Bac ou diplôme équivalent	51	(+ 1)	25	(- 8)	12	(+ 6)
Diplôme du supérieur	51	(=)	25	(- 1)	9	(+ 1)
Ensemble des Français	46	(+ 2)	34	(- 2)	8	(+ 1)

Source : CREDOC-OBSERVATOIRE DE L'ENERGIE, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

* Sont mentionnés entre parenthèses les écarts (en points) par rapport aux résultats de 1994.

Exemple de lecture : 34 % des non-diplômés ont cité le carburant-auto comme l'énergie présentant le plus de risques d'augmentation des prix, soit le même pourcentage qu'en 1994. Cette opinion est celle de 46 % de l'ensemble des Français et de 51 % des diplômés du supérieur.

L'effet de la taille d'agglomération s'atténue

Enfin, les résidents de Paris ou de son agglomération redoutent plus que ceux des petites communes (moins de 20 000 habitants) le risque d'augmentation du prix du carburant-auto (50% des premiers, contre 43% des seconds). Toutefois, l'accroissement des craintes à ce sujet dans les communes rurales, que l'on avait déjà pu observer il y a un an, s'est poursuivi cette année. De fait, l'écart entre Paris (et son agglomération) et les communes de moins de 2000 habitants s'est réduit de moitié entre 1994 et 1995 (tableau 21).

Le même type d'évolution peut être constaté pour l'électricité : les habitants des petites et des moyennes unités urbaines redoutent plus que ceux de l'agglomération parisienne une hausse de l'électricité, comme il y a un an; mais l'écart qui les sépare s'est également réduit de moitié. Dans le premier cas, en effet, les craintes se sont atténuées, alors qu'elles sont restées, dans le second, au même niveau. En revanche, redouter une augmentation des prix du fioul continue, comme en 1994, à être un peu plus fréquent en milieu rural ou de faible urbanisation.

Tableau 21

L'énergie présentant le plus de risques d'augmentation des prix (1ère réponse)
- Analyse selon la taille d'agglomération de résidence* -

	(en %)					
	Carburant-auto		Electricité		Fioul	
Moins de 2000 hab.	42	(+ 7)	35	(- 5)	11	(=)
2000 à 20 000 hab.	44	(- 2)	37	(=)	9	(+ 2)
20 000 à 100 000 hab.	45	(+ 3)	32	(- 7)	7	(- 1)
Plus de 100 000 hab.	48	(=)	33	(- 1)	7	(+ 1)
Paris et aggl. parisienne .	50	(=)	30	(=)	8	(+ 1)
Ensemble des Français	46	(+ 2)	34	(- 2)	8	(+ 1)

Source : CREDOC-OBSERVATOIRE DE L'ENERGIE, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

* Sont mentionnés entre parenthèses les écarts (en points) par rapport aux résultats de 1994.

Exemple de lecture : 35 % de ceux qui résident dans des communes de moins de 2000 habitants ont cité l'électricité comme l'énergie présentant le plus de risques d'augmentation des prix, soit 5 points de moins qu'en 1994. Cette opinion est celle de 34 % de l'ensemble des Français et de 30 % des franciliens.

2. Une large majorité des Français préfère un prix unique pour le kwh d'électricité

Actuellement, le kilowattheure (kwh) d'électricité est facturé au même prix pour tous les ménages français. On pourrait imaginer une facturation modulée selon les zones géographiques, en fonction du prix de revient du kwh puisque celui-ci varie sensiblement d'un point à l'autre du territoire national. *Nos concitoyens préfèrent-ils donc que l'on continue de pratiquer, comme c'est le cas actuellement, un prix unique ou plutôt qu'on module le prix de facturation selon les zones géographiques ?*

La réponse fournie par les Français est claire : **quatre d'entre eux sur cinq (79% exactement) préfèrent que l'on continue de facturer l'électricité à un prix unique.** Seuls 21 % optent pour une modulation des tarifs selon les zones géographiques. Autrement dit, nos concitoyens ne souhaitent pas, du moins pour le plus grand nombre d'entre eux, de changement à la situation actuelle. Les opinions se sont même légèrement affirmées en trois ans : en début 1992, année où la question avait été

soumise pour la première fois aux Français, on comptait alors 77 % d'avis favorables à une distribution de l'électricité à prix unique sur tout le territoire (tableau 22)¹.

Tableau 22

Le prix de revient d'un kilowattheure (kwh) d'électricité varie sensiblement d'un point à l'autre du territoire national. Cependant, chaque kwh est facturé au même prix pour tous les ménages. Pensez-vous plutôt que ...

	(en %)	
	Début 1992	Début 1995
On devrait continuer de distribuer l'électricité à un prix unique pour tous les ménages	77,3	78,5
On devrait moduler le prix de l'électricité selon les zones géographiques en fonction du prix de revient	22,3	20,6
Ne sait pas	0,4	0,9
Total	100,0	100,0

Source : CREDOC-OBSERVATOIRE DE L'ENERGIE, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".
En 1992, la question avait été posée par EDF.

Peu d'éléments permettent de différencier les opinions sur ce sujet. La préférence pour un prix unique du kwh prévaut, comme c'était d'ailleurs déjà le cas au début 1992, dans toutes les catégories de la population (tableau 23).

On remarquera cependant un effet relatif de l'âge (graphique 6) : plus les Français sont âgés, plus ils préfèrent un prix unique. La part des partisans du prix unique passe en effet de 68 % chez les moins de 25 ans à 88 % chez les personnes de 60 ans et plus. Corrélativement, les jeunes sont plus favorables que leurs aînés à un prix de facturation modulé : les moins de 25 ans le sont trois fois plus que les seniors. C'est ce qui explique en partie le pourcentage plus élevé de partisans d'une modulation des tarifs de l'électricité chez les étudiants (31 %, contre 21 % en moyenne).

On fera encore trois remarques :

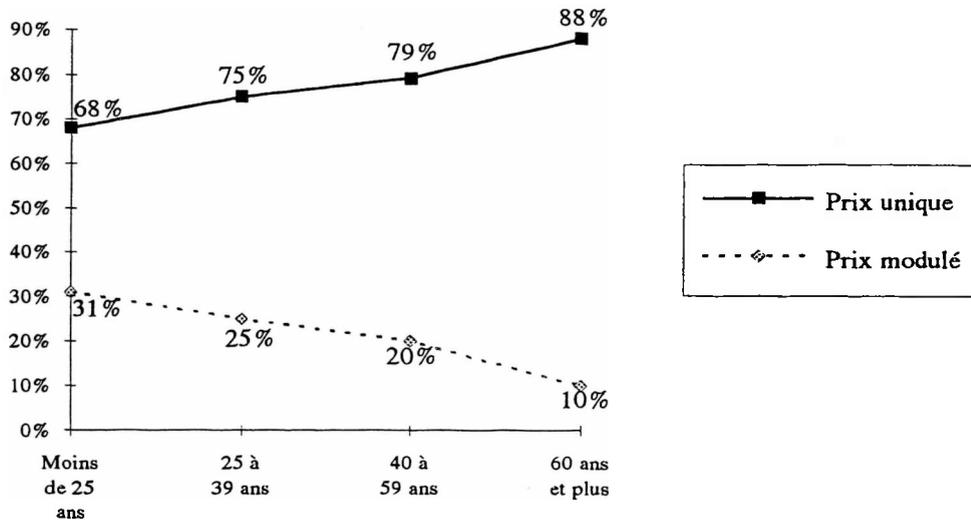
- Les retraités sont ceux qui souhaitent le plus conserver le mode de facturation unique (88 % sont de cet avis). C'est aussi le cas des personnes résidant dans des communes de moins de 2000 habitants (85 %), vivant en habitat dispersé (88 %). Les

¹ La question avait alors été posée à l'identique par EDF.

propriétaires de leur logement sont aussi plus souvent partisans de cette solution (83 %, contre 74 % des locataires).

Graphique 6

La facturation de l'électricité : prix unique ou tarifs modulés (début 1995)
- Opinions selon l'âge -



Source : CREDOC-OBSERVATOIRE DE L'ENERGIE, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

- La préférence pour une modulation des tarifs semble un peu plus fréquente chez les personnes occupant des logements de type HLM/ILN, et résidant dans des banlieues (25 % dans les deux cas, contre 21 % en moyenne).
- Ce sont les habitants de l'Ouest de la France qui préconisent le plus le prix unique (85 %, contre 79 % en moyenne), tandis que ceux du Nord préfèrent à 34 % (contre 21 % en moyenne) la modulation du prix de l'électricité.

Tableau 23
Le pourcentage de partisans du prix unique de l'électricité
 (début 1995)

	(en %)
Catégorie socio-professionnelle :	
Indépendant ¹	81
Cadre supérieur, profession libérale	79
Profession intermédiaire	77
Employé	75
Ouvrier	76
Retraité	88
Femme au foyer	75
Autre inactif (étudiant principalement)	64
Revenus mensuels du foyer :	
Moins de 6000 F	79
De 6000 à 8000 F	80
De 8000 à 12 000 F	78
De 12 000 à 15 000 F	75
Plus de 15 000 F	80
Niveau de diplôme :	
Aucun, cep	80
Diplôme inférieur au Bac	78
Bac ou diplôme du supérieur	78
Ensemble des Français	79

Source : CREDOC-OBSERVATOIRE DE L'ENERGIE, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

1 Exploitant agricole, artisan, commerçant, chef d'entreprise.

3. Les opinions sur la publicité pour une source d'énergie

Depuis début 1985, une question relative à l'utilité de la publicité pour une source d'énergie est posée chaque année dans l'enquête "*Conditions de vie et Aspirations des Français*" du CREDOC. Début 1995, **une majorité de la population reconnaît l'utilité d'une telle publicité** : sur les 57% de Français qui y sont favorables, 9% considèrent qu'elle est "indispensable" et 48%, qu'elle est "plutôt utile".

Il reste que 43% de nos concitoyens ne partagent pas ce sentiment : 24% jugent la publicité "plutôt inutile" et 19%, sans intérêt, voire néfaste (tableau 24). Ce dernier jugement, le plus négatif, s'est d'ailleurs renforcé en dix ans. On constate en effet que

l'intérêt des Français pour ce type de publicité s'est amoindri au cours du temps: les avis globalement favorables ont régressé de 7 points entre le début et la fin de la période d'observation (de 65% en 1985 à 57% en 1995). Corrélativement, le sentiment que la publicité pour une source d'énergie ne présente pas ou peu d'intérêt s'est développé d'autant. S'agit-il d'un phénomène d'accoutumance ? S'agit-il d'un moindre engouement pour ces sujets ? En tout état de cause, le jugement le plus négatif ("sans intérêt", "néfaste"), a atteint ces deux dernières années, avec un score de 19%, son plus haut niveau depuis dix ans.

Tableau 24

Selon vous, la publicité pour une source d'énergie est-elle ?

- Evolution de 1985 à 1995 -

	(en %)										
	Début 1985	Début 1986	Début 1987	Début 1988	Début 1989	Début 1990	Début 1991	Début 1992	Début 1993	Début 1994	Début 1995
Indispensable	12,0	10,0	11,2	11,8	12,5	11,4	17,6	9,8	12,5	8,8	9,0
Plutôt utile	52,7	55,5	55,4	55,2	54,4	53,2	56,2	49,7	51,0	49,7	48,4
Plutôt inutile	20,2	20,9	19,7	17,2	16,6	18,7	15,9	22,9	20,7	22,4	23,6
Sans intérêt ¹	14,4	13,6	13,7	15,0	16,2	16,5	10,0	17,4	15,4	18,8	18,7
Ne sait pas	0,7	-	-	0,8	0,3	0,2	0,3	0,2	0,4	0,3	0,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: CREDOC-EDF, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

¹ Le libellé exact est "Sans intérêt, néfaste".

Des opinions associées aux attitudes vis-à-vis du progrès et de l'environnement

Les opinions des Français sur la publicité pour une source d'énergie se différencient plus en fonction des attitudes qu'ils adoptent en matière de protection de l'environnement qu'en fonction de leurs caractéristiques socio-économiques ou d'habitat. Elles sont aussi très liées au degré de confiance affiché dans le progrès pour résoudre les problèmes d'environnement.

- Ainsi, ceux qui considèrent "**indispensable**" la publicité pour une source d'énergie (9% de la population) sont le plus souvent des individus **mobilisés par les problèmes d'environnement en général et confiants dans le progrès** pour les

résoudre (tableau 25). On trouve, en effet, dans ce groupe deux fois plus souvent qu'en moyenne des individus convaincus que "*le progrès scientifique et technique résoudra certainement d'ici vingt ans les problèmes d'environnement qui se posent aujourd'hui en Europe*". La confiance dans les autorités pour assurer la protection des populations en cas d'accident nucléaire est également plus franchement exprimée ici (par 57% des individus, contre 44% en moyenne).

Tableau 25

Quelques opinions et attitudes associées à l'idée que
la publicité pour une source d'énergie est "indispensable"
(9% de la population)

. A choisi régulièrement, depuis un an, des emballages respectueux de l'environnement	43%	+ 13
. Pense que les autorités seraient prêtes à assumer la protection des populations en cas d'accident nucléaire	57%	+ 13
. A acheté régulièrement, depuis un an, du papier recyclé	42%	+ 12
. Est prêt à accepter un ralentissement économique pour préserver et protéger l'environnement	45%	+ 12
. Pense que la voiture électrique constitue un moyen efficace pour lutter contre la dégradation de l'environnement	84%	+ 11
. Serait prêt à payer plus cher des produits disposant d'un "label" environnement	67%	+ 11
. Pense que le progrès scientifique et technique résoudra certainement d'ici vingt ans les problèmes d'environnement	16%	+ 9
. Serait prêt, personnellement, à payer plus de taxes directement affectés à la défense de l'environnement	42%	+ 9
. Pense que la mesure de réductions d'impôt relatives aux économies d'énergie est très intéressante	33%	+ 9
. A des enfants de moins de 20 ans à charge	47%	+ 9
. Est âgé de 40 à 59 ans	40%	+ 9

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Exemple de lecture : 43% des individus qui considèrent "indispensable" la publicité pour une source d'énergie ont choisi régulièrement depuis un an des emballages respectueux de l'environnement, soit 13 points de plus que dans l'ensemble de la population.

Soucieux de la préservation de l'environnement, ces individus n'hésitent pas, par ailleurs, à multiplier les actions en sa faveur (choix régulier d'emballages respectueux de l'environnement, achat de papier recyclé, ...). Ils apparaissent aussi, plus que l'ensemble des Français, prêts à consentir des sacrifices pour assurer la protection de la nature : 67% d'entre eux seraient prêts à payer, personnellement, plus cher des produits disposant d'un "label" environnement

(contre 56 % en moyenne), 42 % (contre 33 %) seraient prêts à payer plus de taxes pour lutter contre la dégradation de la nature. Enfin, ces individus sont plus enclins à qualifier de "très intéressante" la mesure de déductions fiscales relatives aux économies d'énergie.

Du point de vue socio-démographique, on notera que sont surreprésentés dans ce groupe les individus âgés de 40 à 59 ans (40 %, contre 31 % en moyenne), ainsi que ceux ayant à charge des enfants de moins de 20 ans (47 %, contre 38 % en moyenne).

- Très proches sont les attitudes et opinions de ceux qui considèrent "plutôt utile" la publicité pour une source d'énergie. Mais ces individus sont généralement plus modérés dans leurs jugements. Ainsi font-ils, comme les précédents, plus souvent confiance au progrès pour résoudre les problèmes d'environnement, mais ils pensent que cela sera plus "probable" que "certain".
- A l'inverse, les individus qui jugent "sans intérêt" ou "néfaste" la publicité pour une source d'énergie (19 % de la population) sont des individus plutôt réticents à l'égard des bienfaits du progrès, que ce soit pour résoudre les problèmes d'environnement ou pour améliorer la vie quotidienne (tableau 26). Ces individus sont souvent plus méfiants qu'en moyenne envers les pouvoirs publics : 71 % (contre 64 % en moyenne) estiment que ces derniers ne s'occupent pas des problèmes d'environnement; 67 % (contre 55 % en moyenne) pensent que les autorités ne seraient pas prêtes à assumer la protection des populations en cas d'accident nucléaire. Ces individus sont également un peu plus critiques vis-à-vis des investissements ou des actions en faveur de la protection de l'environnement : 45 % (contre 40 % en moyenne) considèrent que l'information sur les "produits verts" n'est pas scientifiquement fondée, 20 % (contre 13 % en moyenne) ne trouvent pas intéressante la mesure de déduction fiscale relative aux économies d'énergie. Enfin, peu convaincus du bien fondé de tout ce qui se fait dans le domaine de l'environnement, ces individus ne seraient pas davantage prêts à privilégier l'achat de produits portant "le label vert". Rien ne permet de qualifier socio-démographiquement les individus représentés dans ce groupe. On trouvera

cependant mention d'une seule caractéristique : sont un peu plus surreprésentés ici les individus de plus de 40 ans vivant en province (par opposition à Paris).

Tableau 26

**Quelques opinions et attitudes associées à l'idée que
la publicité pour une source d'énergie est "sans intérêt, néfaste"**
(19% de la population)

. Pense que les autorités ne seraient pas prêtes à assumer la protection des populations en cas d'accident nucléaire	67%	+ 12
. Pense que la mesure de réductions d'impôt relatives aux économies d'énergie n'est pas intéressante	20%	+ 7
. Estime que les pouvoirs publics ne s'occupent pas des problèmes de protection de l'environnement	71%	+ 7
. Pense que le progrès scientifique et technique ne résoudra certainement pas d'ici vingt ans les problèmes d'environnement ...	22%	+ 6
. Ne serait pas prêt à acheter de préférence des produits disposant d'un "label" environnement	17%	+ 5
. Pense que l'information sur les "produits verts" n'est pas scientifiquement fondée	45%	+ 5
. Pense que les découvertes scientifiques ne contribuent pas du tout à améliorer la vie quotidienne	15%	+ 4
. <i>A plus de 40 ans et habite la province (en opposition à Paris)</i>	53%	+ 6

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Exemple de lecture : 67% des individus qui considèrent "sans intérêt, néfaste" la publicité pour une source d'énergie pensent que les autorités ne seraient pas prêtes à assurer la protection des populations en cas d'accident nucléaire, soit 12 points de plus que dans l'ensemble de la population.

- Les mêmes caractéristiques générales prévalent aussi, de façon plus atténuée, chez les individus estimant "plutôt inutile" la publicité pour une source d'énergie . Ainsi pense-t-on plus souvent, dans ce cas, que le progrès ne résoudra "probablement pas" les problèmes d'environnement, alors que dans le groupe précédent, on est plus tranché en estimant qu'il ne les résoudra "certainement pas".

Autrement dit, être plus ou moins favorable à la publicité pour une source d'énergie apparaît souvent lié, comme cela avait d'ailleurs pu être mis en évidence l'année dernière, à une attitude de confiance -ou de méfiance- envers le progrès en général et envers les actions menées dans le domaine de l'environnement. En tout état de cause, même si une majorité de Français considère utile ce type de publicité, celle-ci tend à s'effriter avec le temps. Ceci n'est peut-être pas sans rapport avec la tendance plus générale constatée cette année d'un moindre engouement pour certaines questions environnementales. Nous allons y revenir dans la deuxième partie du rapport.

DEUXIEME PARTIE

Les Français, l'énergie et l'environnement

CHAPITRE I

LES CENTRALES NUCLEAIRES

Ce chapitre est consacré à quelques-unes des opinions des Français face au développement de l'énergie nucléaire dans notre pays : *nos concitoyens connaissent-ils la part de l'énergie nucléaire dans la production d'électricité en France ? Dans quelle mesure sont-ils inquiets d'un éventuel accident de centrale nucléaire ? Se sentent-ils protégés si un tel accident survenait ? Quel est, selon eux, l'impact des centrales nucléaires sur l'environnement (effet de serre, stockage des déchets nucléaires) ?* Telles sont les grandes questions qui seront traitées ci-après.

1. Une meilleure connaissance de la part du nucléaire dans la production d'électricité nationale

La part de l'énergie nucléaire dans la production nationale d'électricité s'est considérablement accrue depuis 1980 : alors qu'à cette époque, elle représentait un quart de la production électrique française, elle en constitue aujourd'hui les trois quarts. Dans le même temps, la perception que les Français ont de cette proportion a significativement évolué, même si elle reste encore en-dessous de la réalité : en début 1995, **nos concitoyens estiment en moyenne la part de l'électricité d'origine nucléaire à 65%, soit une estimation inférieure de 10 points au pourcentage réel** (tableau 27). La tendance à la réduction de l'écart entre part réelle et part estimée, constatée depuis 1989, est largement confirmée cette année (cet écart était de 18 points il y a un an). Autrement dit, les Français tendent à être de mieux en mieux informés sur ce sujet (graphique 7).

Tableau 27

Pouvez-vous dire, approximativement, quelle est la part (en %) du nucléaire dans la production d'électricité en France ?

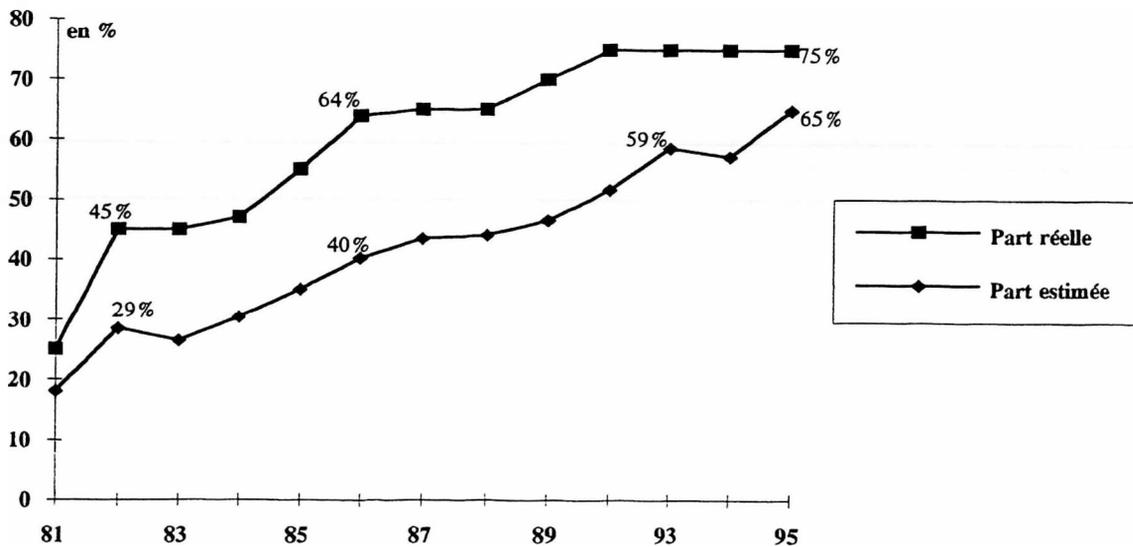
(en %)			
Enquêtes du début de chaque année*	Estimation moyenne	Ne sait pas	Part réelle du nucléaire
1981	18,1	58,5	25,0
1982	28,5	49,1	45,0
1983	26,6	51,1	45,0
1984	30,5	50,8	47,0
1985	35,1	53,4	55,0
1986	40,3	48,0	64,0
1987	43,6	51,0	65,0
1988	44,1	49,0	65,0
1989	46,6	50,3	70,0
1992	51,7	43,5	75,0
1993	58,7	41,0	75,0
1994	57,2	40,9	75,0
1995	64,9	37,2	75,0

Source : CREDOC-EDF, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

* La question n'a pas été posée en 1990, ni en 1991.

Graphique 7

Part estimée et part réelle du nucléaire dans la production d'électricité en France
- Evolution 1981 à 1995 -



Source : CREDOC-EDF, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Il reste néanmoins qu'une partie non négligeable de la population ignore encore quelle est la part d'électricité d'origine nucléaire : 37% des Français n'ont pu fournir d'estimation. Cette proportion est cependant très largement en baisse depuis 1989, où elle atteignait encore les 50%. Autrement dit, plus de Français connaissent -et connaissent mieux- ce sujet.

Leur connaissance, qui s'était déjà bien améliorée depuis 1992, s'est très nettement affirmée entre 1994 et 1995. Aujourd'hui, 54% de la population situent la part du nucléaire au-dessus de 50%, contre 44% il y a un an et 37% trois ans plus tôt. Encore mieux, 41% la situent à présent à 70% ou plus, alors qu'ils n'étaient encore "que" 25% dans ce cas l'année dernière et 16%, en début 1992 (tableau 28).

Tableau 28
Estimation de la part d'électricité d'origine nucléaire
 - Evolution 1988 à 1995 -

Part du nucléaire	Début 1988	Début 1989	Début 1992	Début 1993	Début 1994	Début 1995
moins de 39%	17,0	16,5	13,9	8,0	10,4	5,9
40% à 49%	5,8	5,9	5,3	5,5	4,2	3,4
50% à 59%	11,4	9,0	11,9	9,6	9,8	6,4
60% à 69%	8,8	8,0	9,2	10,8	10,2	6,2
70% à 79%	} 8,0	{ 10,3	} 16,3	15,5	15,7	29,5
80% et plus				9,6	8,8	11,4
Ne sait pas	49,0	50,3	43,4	41,0	40,9	37,2
Ensemble.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tranches regroupées

Part du nucléaire	Début 1988	Début 1989	Début 1992	Début 1993	Début 1994	Début 1995
moins de 50%	22,8	22,4	19,2	13,5	14,6	9,3
50% à 69%	20,2	17,0	21,1	20,4	20,0	12,6
70% et plus	8,0	10,3	16,3	25,1	24,5	40,9
Ne sait pas	49,0	50,3	43,4	41,0	40,9	37,2
Ensemble.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC-EDF, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Les campagnes d'informations successives menées par EDF sur ce sujet ont donc porté "leurs fruits". On remarquera à ce propos que la part de ceux qui donnent une estimation comprise entre 70% et 79% (30% de la population), c'est-à-dire une estimation relativement proche de la réalité, a augmenté de 14 points entre 1994 et 1995.

Les populations le mieux informées

On trouve dans le groupe des personnes le mieux informées (celles qui estiment la part du nucléaire à 70 % ou plus, c'est-à-dire 41 % de la population), une majorité d'hommes (65 %, contre 47 % en moyenne), plus fréquemment des hommes actifs (40 %), des cadres (26 %, contre 18 % en moyenne), des diplômés du supérieur (25 %, contre 17 % en moyenne), ainsi que des individus disposant de revenus mensuels supérieurs à 15 000 F (31 %, contre 24 % en moyenne). Ces personnes font, par ailleurs, preuve d'une meilleure connaissance sur bon nombre de sujets relatifs à l'énergie. Ainsi, 68 % d'entre eux déclarent connaître la voiture électrique (contre 55 % en moyenne); 78 % (contre 70 % en moyenne) savent que l'on peut déduire des impôts une partie des frais engagés pour économiser l'énergie. Enfin, 23 % (contre 14 % en moyenne) pensent que les centrales nucléaires ne contribuent pas du tout à l'effet de serre. Plus généralement, on n'exprime pas dans ce groupe d'inquiétude particulière à propos du nucléaire : 62 % des individus ne sont pas inquiets du risque d'accident de centrale (contre 52 % en moyenne); de même, 70 % (contre 60 % en moyenne) préconisent la solution d'entreposer les déchets nucléaires dans un lieu où l'on puisse les récupérer.

Les populations le moins informées

Les personnes qui n'ont pas pu fournir d'estimation de la part du nucléaire dans la production nationale d'électricité (37 % de la population) sont surtout des femmes (73 %, contre 53 % en moyenne); la moitié sont inactives et 27 % sont âgées de plus de 60 ans. D'autre part, 49 % des individus de ce groupe ne possèdent aucun diplôme (ou le cep seulement), contre 31 % en moyenne. Enfin, les femmes au foyer et les retraités sont dans ce groupe surreprésentés.

Si la "peur" du nucléaire est ici plus fortement ressentie (61 % se disent inquiets d'un éventuel accident de centrale nucléaire, contre 48 % en moyenne), si la proximité d'une centrale nucléaire y est un peu plus souvent perçue comme l'installation la plus gênante pour les habitants (18 % le pensent, contre 14 % en moyenne), les problèmes d'environnement y sont aussi bien moins connus que dans l'ensemble de la population. Ainsi, 60 % des individus du groupe ne connaissent pas la voiture

électrique (contre 45% en moyenne), 36% (contre 25% en moyenne) ne savent pas si les centrales nucléaires contribuent à l'effet de serre. Ces individus n'ont d'ailleurs pas plus d'idée sur la contribution éventuelle des voitures, des avions, des raffineries de pétrole ou des bombes aérosols à l'effet de serre. Enfin, 14% (contre 8% en moyenne) ignorent qu'il existe des déductions fiscales relatives aux économies d'énergie.

Ces personnes sont en fait peu informées en général et peu mobilisées par les problèmes de protection de l'environnement : elles déclarent plus souvent n'avoir jamais choisi, au cours de l'année passée, d'emballages respectueux de l'environnement (53%, contre 43% en moyenne), n'avoir jamais acheté de papier recyclé (57%, contre 44% en moyenne) ou de produits biodégradables (45%, contre 32% en moyenne). Ces individus ne seraient pas davantage prêts à payer plus de taxes, ou à voir diminuer leur niveau de vie ou leur confort, pour préserver et protéger l'environnement.

2. Près d'un Français sur deux se dit inquiet d'un éventuel accident de centrale nucléaire

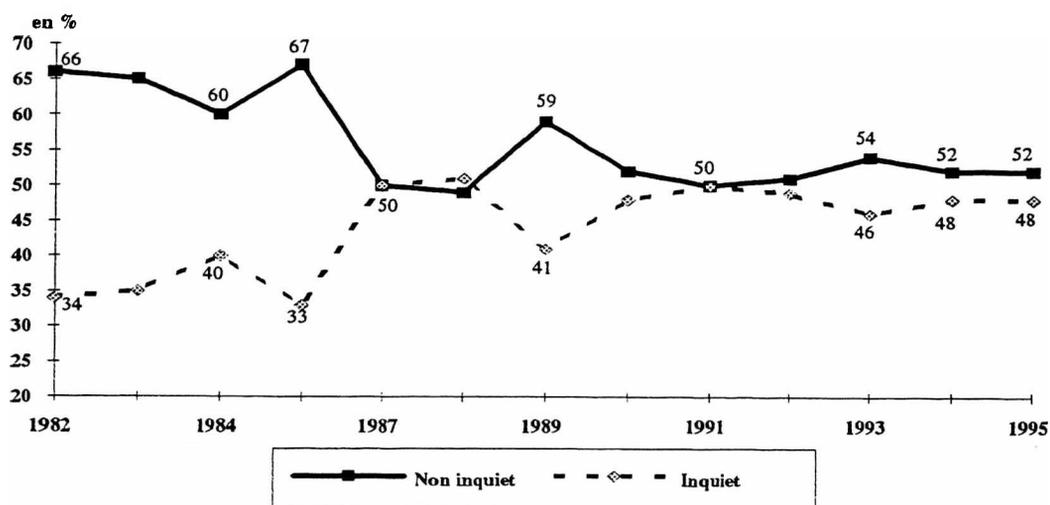
Début 1995, 48% des Français se disent inquiets d'un éventuel accident de centrale nucléaire, 28% en sont même "très inquiets"¹. Ces pourcentages sont restés les mêmes qu'il y a un an. La crainte des Français à cet égard apparaît donc relativement stable depuis maintenant cinq ans, après avoir suivi les évolutions spécifiques liées notamment à l'accident de Tchernobyl. Ainsi avait-on enregistré il y a huit ans, rappelons-le, une brusque hausse de la proportion de personnes inquiètes (elle était passée de 33% en début 1986 à 50% en début 1987). Depuis, ces proportions oscillent entre 41% et 50%, pour se stabiliser à 48% ces deux dernières années (graphique 8).

¹ On rappellera que le risque d'accident de centrale nucléaire fait partie d'une batterie de cinq autres types de risques (maladie grave, agression dans la rue, accident de la route, chômage et guerre) pour lesquels le sentiment d'inquiétude est suivi dans l'enquête depuis le début 1982.

Corrélativement, la part des Français que le risque d'accident de centrale n'inquiète pas se stabilise autour de 50% depuis six ans (52% ces deux dernières années), après avoir atteint les 67% en début 1986.

Graphique 8

Le sentiment d'inquiétude vis-à-vis du risque d'accident de centrale nucléaire
- Evolution de 1982 à 1995¹ -



Source : CREDOC-EDF, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

¹ La question ne figurait pas dans l'enquête de début 1985.

La tendance à la stabilisation depuis 1990 du sentiment global d'inquiétude se confirme aussi lorsque l'on analyse les divers degrés d'inquiétude (de "beaucoup" à "pas du tout") : on ne relève pas là non plus, depuis cinq ans, de variations très significatives (tableau 29).

Tableau 29

On éprouve parfois de l'inquiétude, pour soi-même ou pour des proches.
Pouvez-vous me dire si le risque d'un accident de centrale vous inquiète ...

	(en %)						
	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
. Beaucoup.....	25,2	29,4	27,7	28,8	26,3	28,5	28,0
. Assez.....	16,1	18,1	22,2	20,6	19,6	19,4	19,9
. Un peu.....	29,0	27,4	27,1	27,4	30,7	30,5	28,8
. Pas du tout	29,5	25,0	23,0	23,2	23,2	21,3	23,2
. Ne sait pas	0,2	0,1	0,0	0,0	0,2	0,3	0,1
Ensemble.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC-EDF, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français", vagues du début de chaque année.

Si la crainte de l'accident nucléaire -ou l'absence de crainte- n'a pas évolué en un an, les caractéristiques dominantes des Français inquiets -comme celles de ceux qui ne le sont pas- sont aussi restées très voisines de celles mises en évidence lors d'analyses antérieures. On en mentionnera donc les principales.

- Les Français **inquiets** d'un accident de centrale nucléaire (48% de la population) sont avant tout des individus inquiets également pour d'autres risques, notamment celui de guerre (81% en sont inquiets, contre 56% en moyenne). De fait, leur attitude face aux centrales nucléaires est nettement plus méfiante qu'en moyenne : 22% déplorent leur installation pour les habitants proches (contre 17% en moyenne), 64% estiment que les autorités ne seraient pas prêtes à assumer la protection des populations en cas d'accident tel que celui de Tchernobyl (contre 55% en moyenne). 43% (contre 34% en moyenne) pensent même que les centrales contribuent "beaucoup" à l'effet de serre.

Ce sentiment d'insécurité va plus souvent de pair avec l'impression que l'état de l'environnement en France est "mauvais" (19% le pensent, contre 15% en moyenne) et le sentiment que des équipements tels que les lignes électriques à haute tension peuvent être nuisibles à l'état de santé. Mais il s'agit là autant d'une attitude généralement critique que d'une position strictement limitée à l'environnement : 39% du groupe sont partisans de réformes radicales de la société (contre 34% en moyenne).

On trouve surreprésentées ici des personnes peu diplômées (38% ne possèdent aucun diplôme ou le cep seul, contre 31% en moyenne), des personnes âgées de 50 ans et plus (33%), des femmes (58%), le plus souvent inactives (38%).

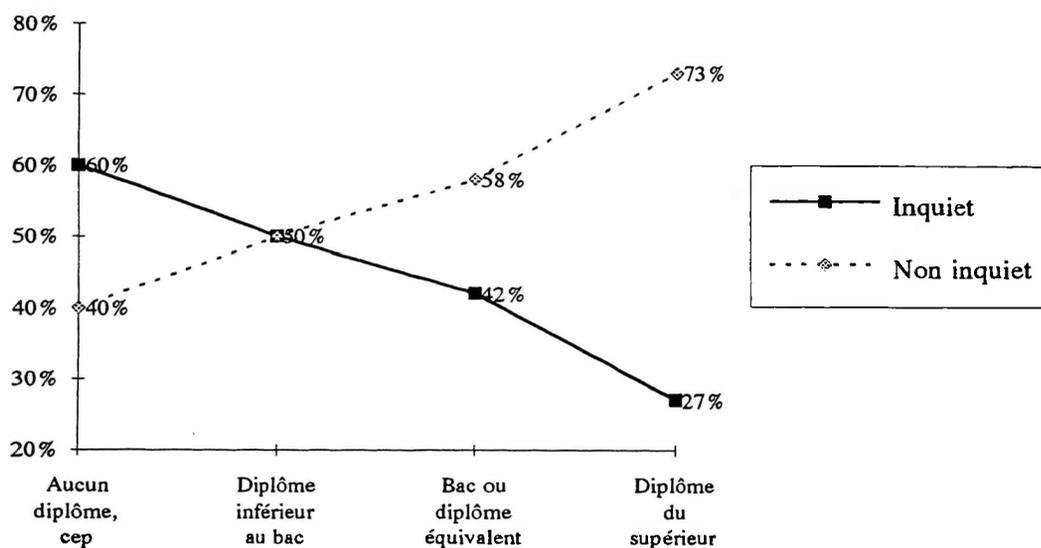
- A l'opposé, dans le groupe des "**non-inquiets**" d'un accident de centrale nucléaire (52% de la population), on ne relève pas d'inquiétudes face à d'autres risques. Ici, la moitié des individus estiment les autorités prêtes à protéger les populations en cas d'accident nucléaire (contre 44% en moyenne); 19% (contre 14% en moyenne) sont d'avis que les centrales ne contribuent en rien à l'effet de serre. Du point de

vue socio-démographique, il s'agit le plus souvent ici d'individus diplômés du supérieur (24 %, contre 17 %), d'hommes (52 %), fréquemment actifs (28 %).

On remarquera d'ailleurs, plus généralement, que plus les Français sont diplômés, moins ils ressentent d'inquiétude vis-à-vis du risque d'accident nucléaire (graphique 9).

Graphique 9

L'inquiétude vis-à-vis d'un éventuel accident de centrale nucléaire, selon le diplôme



Source : CREDOC-EDF, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

3. 55% des Français ne font pas confiance aux autorités en cas d'accident nucléaire

Depuis 1988, les Français sont interrogés dans le cadre de l'enquête sur la capacité des pouvoirs publics à assurer la protection des populations en cas d'accident nucléaire. Certes, depuis cette date, le doute l'emporte sur la confiance (tableau 30). Et, même si ce doute s'est un peu estompé depuis 1991, année où il avait enregistré un score maximum de 63 %, il concerne encore aujourd'hui 55 % de la population.

Néanmoins, la confiance s'est un peu renforcée au cours de ces quatre dernières années : de 36% en 1991, la part de ceux qui croient dans la capacité des pouvoirs publics à protéger les populations en cas d'accident nucléaire est passée à 44% au début 1995. **La confiance a donc regagné du terrain** : elle est, cette année, à son plus haut niveau, celui qu'elle avait atteint une seule fois au cours de la période d'observation, en 1989.

Tableau 30

Si un accident tel que celui de la centrale nucléaire de Tchernobyl se produisait en France, pensez-vous que les autorités seraient prêtes à assumer la protection des populations ?

- Evolution de 1988 à 1995 -

	(en %)							
	Début 1988	Début 1989	Début 1990	Début 1991	Début 1992	Début 1993	Début 1994	Début 1995
Oui	40,8	43,0	39,2	35,5	40,1	40,1	41,9	43,7
Non	57,6	55,7	59,4	62,7	59,0	58,9	57,2	55,1
Total* ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC-EDF, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

* Y compris réponses "ne sait pas".

Peu de caractéristiques socio-démographiques permettent de différencier les opinions des Français sur ce sujet. On fera simplement deux remarques (tableau 31) :

- Les hommes sont plus confiants que les femmes dans la capacité des autorités à protéger les populations en cas d'accident nucléaire (50% des premiers, contre 38% des secondes). Les inactifs sont aussi un peu plus confiants que les actifs. Au total, ce sont les femmes actives qui sont le plus dubitatives : 63% d'entre elles ne croient pas que les autorités seraient prêtes à assumer la protection des populations en cas d'accident de centrale.
- Le doute l'emporte sur la confiance quel que soit le diplôme possédé. Néanmoins, le doute est un peu plus diffusé chez les non-diplômés que chez les diplômés. Ces derniers font donc plus souvent confiance aux autorités pour protéger les populations: c'est le cas de 48% des diplômés du supérieur, contre 41% des non-diplômés. Par contre, on ne remarque aucune variation particulière des opinions en fonction de l'âge.

Tableau 31

Les autorités seraient-elles prêtes à assumer la protection des populations en cas d'accident de centrale ?

- Opinions selon le sexe, l'activité et le diplôme -

(début 1995)

	(en %)		
	Oui	Non	Total
Homme actif	49	50	100
Homme inactif	51	49	100
Femme active	35	63	100
Femme inactif	40	58	100
Aucun diplôme (ou cep seul) .	41	57	100
Diplôme inférieur au bac	44	55	100
Bac ou diplôme équivalent	44	55	100
Diplôme du supérieur	48	51	100
Ensemble des Français	44	55	100

Source : CREDOC-EDF, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Exemple de lecture : 49% des hommes actifs pensent que les autorités seraient prêtes à assumer la protection des populations en cas d'accident nucléaire. Cette opinion est celle de 44% de l'ensemble des Français.

Des positions en rapport avec des attitudes plus globales

Avoir confiance en la capacité des autorités à assumer la protection des populations en cas d'accident de centrale nucléaire -ou au contraire, en douter - relève plus d'un état d'esprit général que de l'appartenance à une catégorie sociale déterminée.

- En effet, les individus qui font confiance aux autorités en cas d'accident nucléaire (44% de la population) témoignent plus qu'en moyenne d'un optimisme général et d'une confiance globale, que ce soit à propos des retombées du progrès, des actions menées par les pouvoirs publics ou encore envers les institutions existantes (tableau 32). Ils sont aussi plus "ouverts" à toutes les formes d'investissements ou d'engagements, collectifs ou personnels, contribuant à la défense de l'environnement. Enfin, ils sont mieux informés et plus familiarisés avec les problèmes d'énergie, notamment avec le nucléaire et l'industrie du nucléaire, envers lesquels ils n'éprouvent pas d'inquiétude particulière.

Ainsi, 57% des individus de ce groupe pensent que le progrès scientifique résoudra certainement ou probablement, d'ici vingt ans, les problèmes d'environnement (contre 46% en moyenne). 61% (contre 52% en moyenne) ne sont pas inquiets de l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire. 68% (contre 57% en moyenne) considèrent utile la publicité pour une source d'énergie. 42% de ces individus estiment aussi que les pouvoirs publics s'occupent des problèmes d'environnement (contre 35% en moyenne). Plus de la moitié du groupe pense encore que l'information fournie aujourd'hui sur le traitement des déchets est "crédible" (contre 44% en moyenne) et 38% (contre 33% en moyenne) accepteraient personnellement de payer plus de taxes directement affectées à la défense de l'environnement. Peu inquiets, ces individus sont aussi un peu plus enclins qu'en moyenne à considérer que la présence de lignes électriques à HT n'est pas nuisible à l'état de santé des personnes qui habitent à proximité. On mentionnera enfin que 40% de ces individus jugent que la justice fonctionne "assez bien" dans notre pays (contre 34% en moyenne).

Tableau 32

Quelques attitudes et opinions associées à l'idée que les autorités sont prêtes à assumer la protection des populations en cas d'accident nucléaire

(44% de la population)

. Pense que le progrès scientifique et technique résoudra d'ici 20 ans les problèmes d'environnement	57%	+ 11
. Considère utile la publicité pour une source d'énergie	68%	+ 11
. N'est pas inquiet du risque d'accident de centrale nucléaire	61%	+ 9
. Considère que l'information fournie aujourd'hui sur le traitement des déchets est crédible	51%	+ 7
. Pense que les pouvoirs publics s'occupent des problèmes d'environnement	42%	+ 7
. Qualifie de "bon" l'état de l'environnement en France	30%	+ 7
. Pense que la justice en France fonctionne assez bien	40%	+ 6
. Pense que la présence des lignes électriques à HT n'a pas de conséquences sur l'état de santé des gens qui habitent à proximité	35%	+ 5
. Serait prêt à payer personnellement plus de taxes directement affectées à la défense de l'environnement	38%	+ 5
. Pense que les mesures prises par les pouvoirs publics pour lutter contre le chômage sont assez efficaces	25%	+ 4

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Exemple de lecture : 57% des individus qui pensent que les autorités seraient prêtes à assumer la protection des populations en cas d'accident nucléaire estiment aussi que le progrès résoudra d'ici 20 ans les problèmes d'environnement, soit 11 points de plus que dans l'ensemble de la population.

- A l'opposé, douter de la capacité des autorités à protéger les populations en cas d'accident nucléaire (55% de la population) s'associe à des opinions et attitudes en tous points inverses à celles du groupe précédent. On citera simplement trois résultats : 63% de ceux qui ne font pas confiance aux autorités sont convaincus que le progrès ne résoudra pas les problèmes d'environnement (contre 53% en moyenne); 55% (contre 48% en moyenne) sont inquiets d'un éventuel accident de centrale nucléaire; 51% jugent inutile la publicité pour une source d'énergie (contre 42% en moyenne).

4. Trois Français sur cinq pensent que les centrales nucléaires contribuent à l'effet de serre

Cette année, une série de questions de l'enquête avait pour but d'apprécier la façon dont les Français voient la contribution des centrales nucléaires à l'effet de serre. Pour ce faire, une batterie de cinq interrogations a été soumise aux enquêtés, chacune mettant en cause un élément susceptible d'exercer un rôle sur l'effet de serre (les voitures, les centrales nucléaires, les bombes aérosols, les avions, les raffineries de pétrole). Pour chacun de ces éléments, chaque enquêté avait charge d'indiquer s'il lui semblait qu'il contribuait "beaucoup", "un peu" ou "pas du tout" au phénomène.

Cette façon de procéder présente un double intérêt :

- D'une part, elle permet "de mesurer", pour chaque élément proposé, la part de "responsabilité" que les Français lui attribuent dans le phénomène. Autrement dit, elle permet de "tester" la connaissance de nos concitoyens sur le sujet.
- D'autre part, elle permet de "classer" les différents éléments entre eux et donc de situer la place des centrales nucléaires dans la "hiérarchie" d'impact établie par la population.

Au total, **trois Français sur cinq pensent que les centrales nucléaires contribuent à l'effet de serre** (tableau 33) : pour 34%, elles y contribuent "beaucoup" et pour 27%,

"un peu". Un quart de la population ne se prononce pas. Seulement une partie relativement faible de la population (14%) sait donc que les centrales nucléaires ne contribuent "pas du tout" à l'effet de serre. Autrement dit, un grand nombre de nos concitoyens apparaissent mal informés sur ce sujet.

Mais il convient, à ce propos, de rappeler que les Français ne savent pas toujours bien en quoi consiste précisément l' "effet de serre". Ils avaient en effet, déjà, été interrogés, au début 1994, sur ce point¹. Or, on avait alors observé que 39% de la population déclaraient ne pas savoir en quoi consiste cette expression et que 18% fournissaient des réponses imprécises ou inexactes.

Ceci étant, comparées aux autres éléments proposés, ce sont les centrales nucléaires qui sont le moins souvent perçues comme jouant un rôle dans l'effet de serre (tableau 33). Les raffineries de pétrole et les voitures arrivent en effet en tête du classement, considérées comme des facteurs contributifs à l'effet de serre par les trois quarts de la population, et comme des facteurs importants (réponse "beaucoup") par environ la moitié des Français. Suivent les bombes aérosols : 44% de nos concitoyens considèrent qu'elles exercent une forte contribution. Enfin, les avions précèdent de peu les centrales nucléaires : pour 35% des Français, ils contribuent "beaucoup" au phénomène et pour 32%, "un peu".

Tableau 33

Pour chacun des éléments suivants, indiquez si, selon vous, ils contribuent à l'effet de serre

	(en %)				
	Beaucoup	Un peu	Pas du tout	Ne sait pas	Total
Les raffineries de pétrole ?	54,9	20,1	3,8	21,2	100,0
Les voitures ?	49,2	29,0	3,9	17,9	100,0
Les bombes aérosols ?	44,3	29,0	7,7	19,0	100,0
Les avions ?	35,2	32,1	9,4	23,3	100,0
Les centrales nucléaires ?	34,4	27,0	14,0	24,6	100,0

Source : CREDOC-EDF, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

¹ Il s'agissait d'une question "ouverte" ("A votre avis, en quoi consiste l'effet de serre ?"), c'est-à-dire ne comportant pas de proposition de réponses. Cf. "Attitudes et opinions des Français en matière d'énergie au début 1994", rapport du CREDOC, déjà cité.

Autrement dit, même si les Français apparaissent dans leur grande majorité mal informés sur le sujet, ils placent quand même les centrales nucléaires au dernier rang de la hiérarchie, que l'on considère le cumul des réponses "beaucoup" et "un peu" ou la réponse "beaucoup" uniquement (tableau 34).

Tableau 34
La contribution de divers éléments à l'effet de serre

	(en %)	
	Contribue "beaucoup + un peu"	Contribue "beaucoup"
Les voitures	78	49
Les raffineries de pétrole	75	55
Les bombes aérosols	73	44
Les avions	67	35
Les centrales nucléaires	61	34

Source : CREDOC-EDF, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Il reste que ce sont aussi les centrales nucléaires qui recueillent le plus fort taux de non-réponses (tableau 33). On remarquera d'ailleurs que les pourcentages de Français qui ne se prononcent pas sont élevés dans tous les cas (de 18% pour les voitures à 25% pour les centrales).

Des variations dans les appréciations selon les groupes sociaux

Il apparaît donc que, dans la plupart des catégories de population, le nucléaire est plus souvent perçu comme ayant une responsabilité sur l'effet de serre. Cependant, des variations apparaissent entre les groupes : le sexe et le diplôme sont notamment à l'origine de clivages parfois sensibles (tableau 35).

- Les femmes sont bien plus catégoriques que les hommes dans leur affirmation que les centrales nucléaires contribuent "beaucoup" à l'effet de serre (39% des premières, contre 29% des seconds), et les actives le sont plus particulièrement encore (42%). Les inactives le croient aussi plus qu'en moyenne, mais un tiers d'entre elles (contre 25% en moyenne) ne se prononcent pas sur la question. Les

hommes, quant à eux, pensent plus souvent soit que l'impact est faible (33%, contre 27% en moyenne), soit qu'il n'existe pas (21%, contre 14% en moyenne).

- Ce sont les diplômés du supérieur qui sont le mieux informés : pour un quart d'entre eux, le nucléaire n'a pas de responsabilité dans l'effet de serre. On remarquera d'ailleurs que la part des réponses "pas du tout" s'élève avec le diplôme (de 9% chez les non-diplômés à 25% chez les diplômés du supérieur). Les individus possédant le baccalauréat ou un diplôme équivalent pensent plus souvent que les centrales contribuent "un peu" à l'effet de serre (34%, contre 27% en moyenne), tandis que les peu diplômés (niveau inférieur au bac) penchent un peu plus pour une forte contribution (37%, contre 34% en moyenne). Enfin, les non-diplômés ont plus souvent tendance à ne pas avoir d'opinion : c'est le cas d'un tiers d'entre eux (contre 14% chez les diplômés du supérieur).

Tableau 35

Les opinions sur la contribution des centrales nucléaires à l'effet de serre selon le sexe, l'activité et le diplôme

	(en %)				
	Beaucoup	Un peu	Pas du tout	Ne sait pas	Total
Homme	29	33	21	17	100
dont : actif	30	34	21	15	100
inactif	28	31	21	20	100
Femme	39	22	8	31	100
dont : active	42	21	9	28	100
inactive	38	22	7	33	100
Aucun diplôme	33	25	9	33	100
Diplôme inférieur au bac ..	37	25	13	25	100
Bac ou diplôme équivalent	33	34	15	18	100
Diplôme du supérieur	31	30	25	14	100
Ensemble des Français	34	27	14	25	100,0

Source : CREDOC-EDF, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Exemple de lecture : 29% des hommes pensent que les centrales nucléaires contribuent "beaucoup" à l'effet de serre. Cette opinion est celle de 39% des femmes et de 34% de l'ensemble des Français.

L'âge n'apparaît pas totalement neutre non plus dans les opinions exprimées sur ce sujet. Ainsi, ce sont les individus de 25 à 39 ans qui sont le plus persuadés de l'impact du nucléaire sur l'effet de serre (38% pensent qu'il y contribue fortement). Les moins de 25 ans estiment plutôt que la contribution est faible (34% ont répondu "un peu"), mais 18% d'entre eux (contre 14% en moyenne) déclarent qu'il n'y a pas d'impact du

tout. Cette part d'individus bien informés diminue d'ailleurs lorsque l'âge croît, passant de 18% chez les jeunes à 9% chez les personnes de 60 ans et plus. Ces dernières affichent en revanche un taux de non-réponses nettement plus élevé qu'en moyenne (34%, contre 25%).

Enfin, et ceci est en partie lié au diplôme et à l'âge, les cadres supérieurs et les étudiants apparaissent mieux informés que les autres catégories socio-professionnelles. L'absence d'opinion est, quant à elle, plus fréquente sur ces sujets chez les retraités et les femmes au foyer.

Des opinions liées à des attitudes précises

Les opinions des Français sur la contribution des centrales à l'effet de serre ne sont pas indépendantes du niveau de connaissance qu'ils affichent par ailleurs dans le domaine de l'énergie. Elles ne sont pas, non plus, dissociées de leurs attitudes vis-à-vis du nucléaire et du progrès en général.

- Ainsi, les individus qui pensent que **le nucléaire n'a pas du tout d'impact sur l'effet de serre** (14% de la population) sont avant tout des individus qui apparaissent mieux informés en général, et notamment dans le domaine de l'énergie :
 - . 67% d'entre eux estiment à plus de 70% la part de l'électricité d'origine nucléaire (contre 41% en moyenne); 49% (contre 29% en moyenne) se rapprochent davantage encore de la réalité, en la situant entre 70% et 79%.
 - . 69% de ces individus déclarent connaître la voiture électrique (contre 55% en moyenne).
 - . 77% (contre 70% en moyenne) connaissent les mesures de déduction fiscale en cas d'économie d'énergie.
 - . 42% (contre 32% en moyenne) partagent l'idée que "l'on sait très bien ce qui pollue dans nos habitudes de tous les jours".

Visiblement mieux informés et certainement plus familiarisés avec le nucléaire, les individus de ce groupe n'affichent aucune crainte à ce sujet : 72% ne sont pas inquiets d'un éventuel accident de centrale (contre 52% en moyenne). Ils ne le sont d'ailleurs pas non plus à propos d'autres risques tels que la guerre ou la maladie grave. Ce sont en fait des individus plutôt favorables au nucléaire en général et plus confiants que la moyenne des Français dans les bienfaits du progrès : 54% du groupe pensent que le progrès scientifique résoudra d'ici vingt ans les problèmes d'environnement (contre 46% en moyenne); 37% estiment que les découvertes scientifiques et techniques améliorent beaucoup la vie quotidienne (contre 26% en moyenne), 37% également (contre 26% en moyenne) considèrent que la diffusion de l'informatique est "une chose souhaitable". Enfin, ces individus se montrent plus qu'en moyenne partisans de l'électricité, que ce soit dans son utilisation pour le chauffage, en tant que source d'énergie idéale ou comme énergie efficace, dans le cas de la voiture, pour lutter contre la dégradation de l'environnement. 40% d'entre eux considèrent d'ailleurs que les lignes électriques à haute tension ne sont pas nuisibles à l'état de santé des gens qui habitent à proximité (contre 30% en moyenne).

On mentionnera que les individus estimant plutôt faible la contribution du nucléaire à l'effet de serre (27% de la population) présentent des caractéristiques proches de celles de ce groupe, mais de manière beaucoup plus atténuée.

- A l'opposé, les individus qui considèrent que **les centrales nucléaires contribuent beaucoup à l'effet de serre** (un tiers de la population) sont des individus plutôt insatisfaits, peu ou mal informés en général, et inquiets à tous égards -et plus particulièrement pour tout ce qui touche au nucléaire. Ainsi, 60% d'entre eux sont inquiets du risque d'accident nucléaire (contre 48% en moyenne); 25% (contre 17% en moyenne) considèrent la centrale nucléaire comme l'installation la plus gênante pour ceux qui vivent à proximité; 63% (contre 55% en moyenne) ne font pas confiance aux autorités pour la protection des populations en cas d'accident de centrale. Mal informés, ces individus donnent plus souvent des estimations erronées de la part du nucléaire dans la production nationale d'électricité : par exemple, 14% (contre 9% en moyenne) la situent à moins de 50%. Enfin, ces individus apparaissent plus insatisfaits qu'en moyenne : insatisfaits de l'état de

l'environnement, de leur cadre de vie quotidien, de l'évolution de leur niveau de vie ou du fonctionnement de la justice (27% pensent qu'elle fonctionne très mal, contre 23% en moyenne). Enfin, ces individus se montrent un peu plus souvent critiques, que ce soit à propos de la publicité pour une source d'énergie, qu'ils considèrent inutile (46% le pensent, contre 42% en moyenne) ou des effets nuisibles des lignes électriques à HT sur l'état de santé des habitants qui vivent à proximité (50% considèrent qu'elles peuvent avoir des conséquences fâcheuses, contre 46% en moyenne). Sont un peu plus souvent représentées ici des personnes qui déclarent s'imposer régulièrement des restrictions de budget (67%, contre 62% en moyenne).

- Enfin, le groupe des "**non-répondants**" (un quart de la population) se caractérise, nous l'avons vu, par la présence plus importante de femmes, de personnes âgées et et peu diplômées.

Relevons par ailleurs quelques-unes des caractéristiques des individus estimant que les voitures et les raffineries de pétrole contribuent "beaucoup" à l'effet de serre :

- Les personnes considérant que les **voitures** ont une grande part de "responsabilité" (49% de la population) dans ce phénomène sont plus souvent convaincues de "très bien savoir ce qui pollue dans nos habitudes de tous les jours" (c'est le cas de 40% d'entre elles, contre 32% en moyenne). Ce sont aussi des individus plus favorables à la voiture électrique (79% pensent qu'elle est efficace contre la dégradation de l'environnement, contre 73% en moyenne). Plutôt "très sensibles" à la défense de l'environnement (41%, contre 35% en moyenne), ils déclarent dans bien des cas être prêts à mettre "la main à la poche" pour éviter sa dégradation et à utiliser des produits facilitant sa préservation. Ils accepteraient même, pour 44% d'entre eux, moins de confort pour mieux protéger l'environnement (contre 38% en moyenne).
- Les individus qui attribuent aux **raffineries de pétrole** une contribution importante dans l'effet de serre (55% de la population) déclarent aussi plus souvent qu'en moyenne être "très sensibles" aux problèmes d'environnement (41% le sont, contre 35% en moyenne) et être très bien au courant de ce qui pollue dans nos habitudes quotidiennes (38%, contre 32%). Ce sont également, comme dans le groupe

précédent, des individus plus souvent prêts à s'engager personnellement dans des actions en faveur de l'environnement, en particulier à acheter des produits verts.

5. Les opinions sur le traitement des déchets nucléaires

Dernier volet de ce tour d'horizon des opinions sur le nucléaire, le problème du traitement des déchets. Faut-il les entreposer pour pouvoir les récupérer ou bien les enterrer définitivement ? La question a été soumise aux Français, pour la première fois cette année dans l'enquête.

La réponse donnée par nos concitoyens est assez claire (tableau 36) : **une majorité de la population (60%) se prononce pour que les déchets nucléaires soient entreposés dans un lieu où l'on puisse les récupérer.** La solution de les enfouir définitivement en profondeur apparaît donc beaucoup moins souhaitable aux Français : ils ne sont que 22 % à la préconiser. Il reste que 18 % de la population ne forment pas d'opinion sur ce sujet.

Tableau 36

Selon vous, les déchets nucléaires doivent-ils être :

	(en %)
Entreposés dans un lieu où l'on puisse les récupérer	60,3
Enfouis définitivement en profondeur	22,0
Sans opinion	17,7
Total	100,0

Source : CREDOC-EDF, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français, début 1995.

Il semble que les réponses fournies par les enquêtés sur ce point relèvent d'une déclaration spontanée de leur part, ou d'une intuition, plutôt que d'un choix guidé par la confiance -ou la méfiance- qu'ils affichent plus globalement à l'égard du nucléaire. En effet, peu de liens peuvent être établis entre ce qu'ils préconisent pour le traitement des déchets et leur inquiétude, par exemple, face au nucléaire. Par contre,

même si stocker les déchets nucléaires est la solution majoritairement préconisée dans la plupart des catégories de la population, des variations peuvent être mises en évidence entre les groupes, en particulier selon le sexe, l'activité, l'âge et le diplôme.

Les hommes préconisent plus que les femmes le stockage des déchets nucléaires

Plus des deux tiers (68%) des hommes pensent que les déchets nucléaires doivent être stockés dans un endroit où l'on puisse les récupérer, contre 53% "seulement" des femmes. Les hommes actifs y sont d'ailleurs bien plus favorables (à 72%) que les inactifs. En revanche, la solution d'enfouir définitivement les déchets, plus souvent préconisée par les femmes, l'est surtout par les inactives (27%, contre 22% en moyenne). Ces dernières sont aussi celles qui se prononcent le moins sur ce sujet (tableau 37).

Tableau 37
Les opinions sur le traitement des déchets nucléaires
selon le sexe et l'activité

	(en %)			
	Les déchets doivent être entreposés	Les déchets doivent être enfouis	Ne sait pas	Total
Homme	68	19	13	100
<i>dont:</i> Actif	72	16	12	100
Inactif	62	22	16	100
Femme	53	25	22	100
<i>dont:</i> Active	60	22	18	100
Inactive	50	27	23	100
Ensemble des Français ..	60	22	18	100

Source : CREDOC-EDF, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

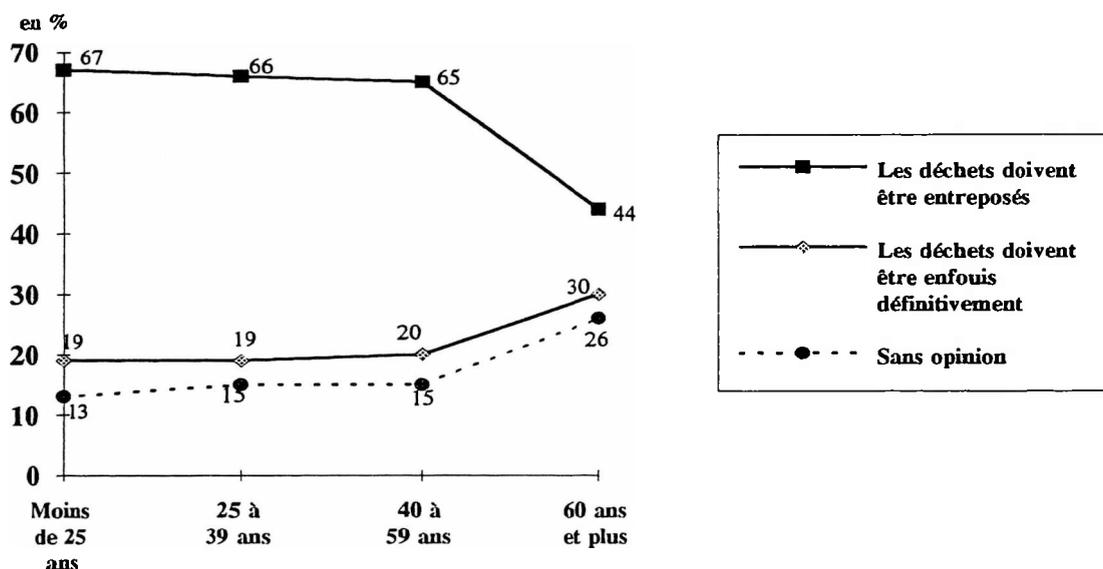
Exemple de lecture : 68% des hommes pensent que les déchets nucléaires doivent être entreposés dans un lieu où l'on puisse les récupérer. Cette opinion est celle de 53% des femmes et de 60% de l'ensemble des Français.

Un effet de l'âge

Lorsqu'ils sont âgés de moins de 60 ans, les Français sont plus souvent partisans de stocker les déchets nucléaires (c'est le cas pour 66% d'entre eux, contre 60% en moyenne). Après 60 ans, ils sont nettement moins favorables à cette solution (44%).

En revanche, lorsqu'ils ont plus de 60 ans, ils optent plus souvent pour l'enfouissement définitif des déchets (30%, contre 22% en moyenne), mais ils sont aussi plus nombreux, dans ce cas, à ne pas avoir d'opinion sur la question (26%, contre 18% en moyenne). On constate d'ailleurs que la proportion de ceux qui préconisent le stockage tend à diminuer lorsque l'âge augmente, tandis que la part des adeptes de la disparition en profondeur des déchets tend, au contraire, à croître avec l'âge. Il en est de même du taux de non-réponses (graphique 10).

Graphique 10
Les opinions sur le traitement des déchets nucléaires
selon l'âge



Source : CREDOC-EDF, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Bien entendu, les effets du sexe viennent s'ajouter à ceux de l'âge. Ainsi ce sont les hommes de moins de 60 ans qui sont les plus fervents partisans du stockage des déchets nucléaires (à 73%). Ce sont les femmes de 60 ans et plus qui optent le plus souvent pour que les déchets soient enterrés (33%). Ce sont elles aussi qui se prononcent le moins sur cette question (27%).

Des variations selon le diplôme

Les diplômés préconisent davantage le stockage des déchets nucléaires (67%, contre 57% des personnes peu ou pas diplômées). Par contre, la solution de les enfouir est plus souvent avancée par les non-diplômés (28%, contre 22% en moyenne). Ces derniers déclarent aussi plus souvent ne pas avoir d'opinion précise (tableau 38).

Tableau 38
Les opinions sur le traitement des déchets nucléaires
selon le diplôme

	(en %)			
	Les déchets doivent être entreposés	Les déchets doivent être enfouis	Ne sait pas	Total
Aucun diplôme (ou cep seul)	50	28	22	100
Diplôme inférieur au bac ...	63	21	16	100
Bac ou diplôme équivalent ..	66	17	17	100
Diplôme du supérieur	68	18	14	100
Ensemble des Français	60	22	18	100

Source : CREDOC-EDF, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Exemple de lecture : 28% des non-diplômés pensent que les déchets nucléaires doivent être enfouis définitivement. Cette opinion est celle de 22% de l'ensemble des Français et de 18% des diplômés du supérieur.

L'âge associé au diplôme confirme l'influence des deux critères sur les opinions émises :

- **A âge égal**, les diplômés préconisent plus que les non-diplômés le stockage des déchets nucléaires. Par ailleurs, l'absence d'opinion est plus fréquente, à âge égal, chez les non-diplômés que chez les diplômés.
- **A diplôme égal**, les plus âgés sont moins favorables à ce que les déchets nucléaires soient entreposés : ils optent plus souvent pour la solution de les enterrer en profondeur.

Directement lié à ces effets, le choix du stockage des déchets est plus fréquent dans les catégories d'actifs et chez les étudiants que chez les femmes au foyer et les retraités. Dans ces deux dernières catégories, la solution de l'enfouissement définitif

est plus souvent avancée qu'en moyenne. L'absence d'opinion est par ailleurs plus caractéristique des retraités.

Par contre, les choix des Français en matière de traitement des déchets nucléaires ne se caractérise pas véritablement par des attitudes ou des opinions particulières. On fera simplement ici deux remarques :

- Les partisans du stockage des déchets (60% de la population) comportent plus d'individus relativement bien informés : 47% d'entre eux estiment à plus de 70% la part d'électricité d'origine nucléaire (contre 41% en moyenne) et 34% (contre 29% en moyenne) donnent un pourcentage compris entre 70% et 79%, c'est-à-dire voisin de la part réelle. En outre, 61% de ces individus (contre 55% en moyenne) déclarent connaître la voiture électrique et 36% (contre 32% en moyenne) pensent que "l'on sait très bien ce qui pollue dans nos habitudes de tous les jours". Il s'agit ici d'individus tendant à être un peu plus mobilisés qu'en moyenne par les problèmes d'environnement.
- Les individus préconisant la solution d'enfouir définitivement les déchets nucléaires (22% de la population) semblent être, à l'inverse des précédents, moins bien informés et mobilisés sur les sujets environnementaux. Ainsi, 54% de ces individus ne connaissent pas la voiture électrique (contre 45% en moyenne), 52% (contre 44% en moyenne) déclarent n'avoir jamais, depuis un an, acheté du papier recyclé dans le but de préserver l'environnement. Enfin, 34% des individus du groupe considèrent suffisante l'information sur "les produits verts" (contre 26% en moyenne); de même, 28% (contre 22% en moyenne) estiment suffisante celle fournie aujourd'hui sur le traitement des déchets.

Au total, quatre éléments principaux se dégagent de l'analyse des opinions recueillies au début 1995 sur les centrales nucléaires :

- Même s'ils sont encore nombreux à la sous-estimer, les Français tendent aujourd'hui à mieux connaître la part du nucléaire dans la production nationale d'électricité : 41% l'estiment à 70% et plus (contre 25% il y a un an) et 30%

(contre 16% en début 1994) la situent dans la fourchette de 70% à 79%, c'est-à-dire dans une fourchette correspondant à la part réelle du nucléaire aujourd'hui (75%).

- La crainte exprimée par les Français face à un éventuel accident de centrale nucléaire est stable depuis cinq ans. Il reste que près d'un Français sur deux se dit inquiet de l'éventualité d'un tel accident. Plus de la moitié de la population doute d'ailleurs de la capacité des autorités à assurer la protection des populations dans un tel cas. La confiance tend toutefois à regagner du terrain ces dernières années (+ 8 points entre 1991 et 1995).
- Nos concitoyens sont mal informés de l'impact du nucléaire sur l'effet de serre : pour une majorité d'entre eux, les centrales nucléaires contribuent au phénomène et un quart ne se prononce pas. Seuls 14% des Français savent qu'elles ne jouent aucun rôle.
- Enfin, en matière de traitement des déchets nucléaires, les Français préconisent largement (à 60%) la solution de les stocker dans un lieu où l'on puisse les récupérer, plutôt que celle de les enfouir définitivement en profondeur.

CHAPITRE 2

LES FRANÇAIS FACE A LA DEGRADATION ET A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ce deuxième chapitre est consacré aux opinions des Français sur l'état de l'environnement, sur les atteintes multiples dont il fait l'objet, sur les principales conséquences de sa dégradation et sur quelques actions possibles pour y remédier.

Le premier volet permet de dresser un constat de ce que pense aujourd'hui les Français de l'état de l'environnement et des conséquences que peuvent avoir les phénomènes de dégradation de la nature. Quatre questions y sont abordées :

- Comment les Français jugent-ils l'état de l'environnement dans leur région, en France, dans la CEE et dans le monde ?
- Quelles sont, pour eux, les installations les plus gênantes pour les habitants vivant à proximité ? S'agit-il plutôt des aéroports, des centrales nucléaires ou des lignes à haute tension ?
- Quel est précisément, pour nos concitoyens, le principal inconvénient des lignes à haute tension ? Sont-elles, selon eux, nuisibles à l'état de santé de ceux qui vivent à proximité ?
- Enfin, comment jugent-ils les conséquences des problèmes d'environnement ? Pensent-ils qu'elles concernent plutôt l'homme ou plutôt les autres espèces vivantes (animaux, plantes) ? Estiment-ils que c'est un problème dont les conséquences les touchent eux-mêmes directement ou concernent plutôt les générations futures ?

Le second volet de ce chapitre, complémentaire au premier, est consacré à l'analyse des connaissances, des attitudes et des conceptions des Français dès lors qu'il s'agit de s'engager personnellement pour mieux lutter contre la dégradation de l'environnement. Nous aborderons ici quatre sujets :

- Les Français croient-ils dans le progrès scientifique et technique pour résoudre les problèmes d'environnement ? En particulier, connaissent-ils la voiture électrique ? La considèrent-ils comme un moyen efficace pour lutter contre la dégradation de la nature ?
- Accepteraient-ils, dans le but de préserver l'environnement, un ralentissement économique, un niveau de vie plus faible ou moins de confort ?
- Consentiraient-ils à payer plus cher des produits préservant l'environnement ?
- Enfin, seraient-ils disposés à supporter un coût plus élevé de l'électricité pour enterrer un plus grand nombre de lignes électriques ? Quelle augmentation de leur facture électrique seraient-ils prêts à accepter pour cela ?

1. Les Français, la dégradation de l'environnement et ses conséquences

1.1 L'état de l'environnement vu par les Français

L'opinion des Français sur l'état de l'environnement a été recueillie au début 1995, et ce pour la quatrième année consécutive, à quatre niveaux différents : **la région, la France, la CEE et le monde.**

Trois conclusions principales se dégagent de l'analyse des réponses (tableaux 39 et 40) :

- **L'état de leur région ou de leur pays apparaît globalement "moyen" ou "bon" aux Français : 82% ont ce sentiment pour l'environnement de leur pays, 87%**

l'éprouvent pour leur région. Mais 60% qualifient seulement de "moyen" l'état de l'environnement dans la CEE et **61%, considèrent "mauvais" celui du monde.**

- De façon générale, comme cela a pu être mis en évidence lors d'analyses antérieures, les jugements sur l'état de l'environnement sont d'autant plus défavorables que la zone géographique est vaste et éloignée de celle où réside l'enquêté : 13% des Français considèrent "mauvais" l'état de l'environnement dans leur région, 18% pensent cela pour la France, 22% pour la CEE et 61% pour l'état du monde.
- Les Français semblent avoir une vision un peu meilleure de l'état de l'environnement que l'an dernier. Mais là encore, plus la zone considérée est vaste, moins l'amélioration est nette. Ainsi, entre 1994 et 1995, le jugement "d'excellent" ou "bon" est en hausse de 9 points en ce qui concerne la région. Il ne l'est plus que de 4 points pour la France et la CEE. Pour ce qui est de l'état de l'environnement dans le monde, les appréciations n'ont pour ainsi dire pas varié en un an (de l'ordre d'un point) : il reste qualifié de "mauvais".

Au total, sur les quatre années de suivi de la question, le sentiment de dégradation de l'environnement que l'on avait pu constater entre 1992 et 1994 marque donc cette année une pause. Sans parler encore d'un retournement de tendance, on ne peut que constater que les appréciations (positives ou négatives) retrouvent cette année des niveaux voisins de ceux du début de la période d'observation¹. On remarquera cependant qu'en ce qui concerne l'état de l'environnement dans le monde, même si le sentiment de dégradation s'est un peu ralenti ces trois dernières années, il reste plus élevé qu'en début 1992.

Autrement dit, l'état de l'environnement semble, aux yeux de nos concitoyens, s'être un peu amélioré entre 1994 et 1995, surtout dans leur région (tableau 40). Ce sentiment "d'un mieux" est un peu plus timide lorsqu'il s'agit de la France ou de la CEE. Par contre, l'état de l'environnement dans le monde paraît toujours "mauvais".

¹ Avec un peu plus de jugements "moyens" pour la région, cf. tableau 39.

Tableau 39
Comment qualifieriez-vous l'état de l'environnement, aujourd'hui ?
 - Résultats de 1992 à 1995 -

(en %)				
Dans votre région	Début 1992	Début 1993	Début 1994	Début 1995
. Excellent	4,4	2,4	0,9	2,7
. Bon.....	39,9	33,8	32,2	39,1
. Moyen	41,6	48,2	50,6	45,6
. Mauvais	10,4	10,9	11,6	9,9
. Très mauvais	3,6	4,7	4,7	2,7
. Ne sait pas, non réponse..	0,1	0,0	0,0	0,0
Ensemble.....	100,0	100,0	100,0	100,0

(en %)				
En France	Début 1992	Début 1993	Début 1994	Début 1995
. Excellent	0,7	0,5	0,3	0,8
. Bon.....	24,0	20,1	18,3	22,3
. Moyen	56,6	59,1	59,0	59,3
. Mauvais	15,0	16,0	18,6	14,9
. Très mauvais	3,4	4,1	3,7	2,6
. Ne sait pas, non réponse..	0,3	0,2	0,1	0,1
Ensemble.....	100,0	100,0	100,0	100,0

(en %)				
Dans la CEE	Début 1992	Début 1993	Début 1994	Début 1995
. Excellent	0,5	0,3	0,3	0,4
. Bon.....	15,6	12,1	11,6	15,8
. Moyen	59,4	56,6	57,7	60,2
. Mauvais	18,0	22,8	22,9	18,9
. Très mauvais	4,4	5,6	4,8	3,4
. Ne sait pas, non réponse..	2,1	2,6	2,7	1,3
Ensemble.....	100,0	100,0	100,0	100,0

(en %)				
Dans le monde	Début 1992	Début 1993	Début 1994	Début 1995
. Excellent	0,1	0,3	0,3	0,4
. Bon.....	5,4	3,6	2,6	3,3
. Moyen	38,3	31,4	33,6	34,7
. Mauvais	38,3	43,5	44,8	42,5
. Très mauvais	16,6	19,6	17,2	18,2
. Ne sait pas, non réponse..	1,3	1,6	1,5	0,9
Ensemble.....	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC-EDF, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Tableau 40
Evolution de la perception de l'état de l'environnement

	(Ecart en points)	
	Evolution de 1994 à 1995	Evolution de 1992 à 1995
Dans la région :		
Excellent ou bon	+ 8,7	- 2,5
Moyen	- 5,0	+ 4,0
Mauvais ou très mauvais	- 3,7	- 1,4
En France :		
Excellent ou bon	+ 4,5	- 1,6
Moyen	+ 0,3	+ 2,7
Mauvais ou très mauvais	- 4,8	- 0,9
Dans la CEE :		
Excellent ou bon	+ 4,3	+ 0,1
Moyen	+ 2,5	+ 0,8
Mauvais ou très mauvais	- 5,4	- 0,1
Dans le monde :		
Excellent ou bon	+ 0,8	- 1,8
Moyen	+ 1,1	- 3,6
Mauvais ou très mauvais	- 1,3	+ 5,8

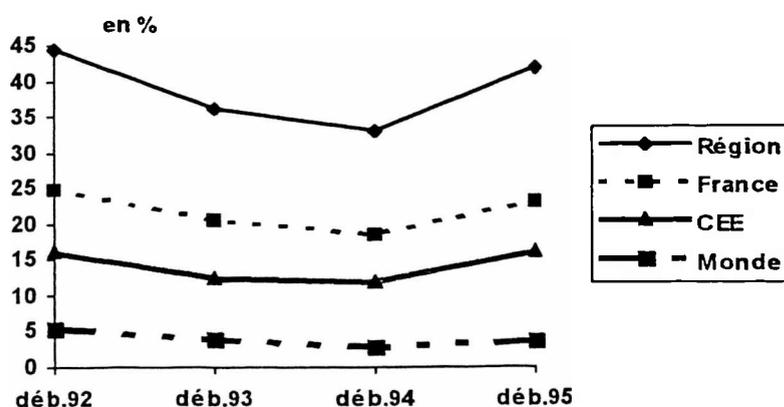
Source : CREDOC-EDF, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Exemple de lecture : En début 1995, le pourcentage d'enquêtés qui qualifient "d'excellent" ou de "bon" l'état de l'environnement dans leur région est en hausse de 8,7 points par rapport au début 1994. Il est en baisse de 2,5 points par rapport au début 1992.

Les graphiques 11 et 12 ci-après présentent le tracé de ces évolutions.

Graphique 11

La perception de l'état de l'environnement
 - Evolution de 1992 à 1995 des réponses "excellent" ou "bon" -

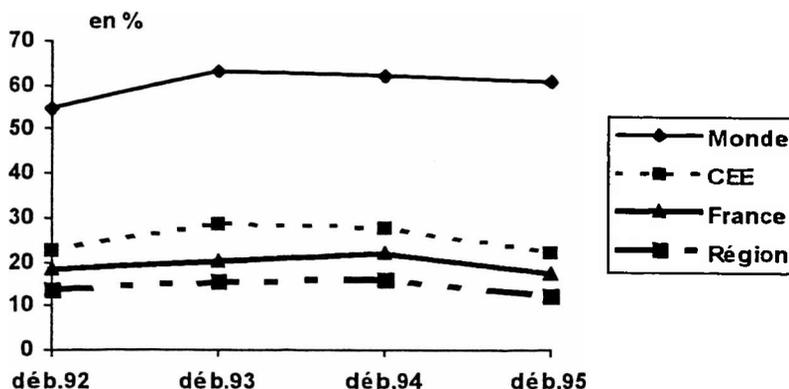


Source : CREDOC-EDF, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Graphique 12

La perception de l'état de l'environnement

- Evolution de 1992 à 1995 des réponses "mauvais" ou "très mauvais" -



Source : CREDOC-EDF, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Parmi les multiples "cas de figures" possibles, trois associations de réponses apparaissent plus fréquentes, résumant en quelque sorte le jugement global des Français. Elles regroupent chacune plus d'un tiers de la population; la première se distingue toutefois nettement des deux autres :

- 44% des Français qualifient de "moyen" l'état de l'environnement en France et dans la CEE (42% il y a un an).
- 36% le jugent "moyen" en France et "mauvais" dans le monde (28% au début 1994).
- 32% le considèrent "moyen" dans leur région et en France (34% il y a un an)

L'analyse des jugements portés par les enquêtés sur chacun des quatre niveaux géographiques confirme l'essentiel des résultats mis en évidence lors des analyses antérieures¹. Ainsi, les opinions sur l'état de l'environnement dans sa propre région,

¹ On pourra se reporter notamment au rapport : "Attitudes et opinions des Français en matière d'énergie au début 1994", Crédoc, novembre 1994.

c'est-à-dire dans une zone située autour de son lieu de résidence, sont davantage liées à la localisation géographique et aux conditions d'habitat (taille d'agglomération de résidence, région, zone d'habitation, type de logement...), tandis que celles concernant un univers plus lointain semblent davantage dépendre d'une prise de position globale sur les enjeux écologiques ou plus généralement sur le fonctionnement de la société.

Un lien entre la perception de l'environnement dans sa région et les conditions d'habitat

Les ruraux et les habitants des petites communes sont plus enclins à considérer "excellent" ou "bon" l'état de l'environnement dans leur région (tableau 41). Dans les unités urbaines de moyenne importance, on pense plus souvent que cet état est "moyen", tandis qu'à Paris et dans l'agglomération parisienne, l'insatisfaction est nettement plus fréquente que sur le reste du territoire : près de 30% de ceux qui y vivent considèrent "mauvais" ou "très mauvais" l'état de leur environnement régional (contre 13% en moyenne). Paris et sa proche banlieue enregistrent à cet égard les scores d'insatisfaction le plus élevés (37% à Paris intra-muros, 35% dans la petite couronne).

Tableau 41

L'état de l'environnement dans votre région est ...
- Analyse selon la taille d'agglomération de résidence -
(début 1995)

(en %)

	Moins de 2000 hab.	2000 à 20 000 hab.	20 000 à 100 000 hab.	Plus de 100 000 hab.	Paris, agglom. paris.	Ensemble
Bon/excellent	52,1	47,1	36,9	40,1	25,5	41,8
Moyen	40,1	46,3	53,3	47,0	45,3	45,6
Mauvais/très mauvais	7,8	6,6	9,8	12,9	29,2	12,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC-EDF, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Exemple de lecture : 52,1% des individus résidant dans des communes de moins de 2000 habitants considèrent que l'état de l'environnement dans leur région est "bon" ou "excellent". Ce jugement est celui de 41,8% de l'ensemble des Français.

La satisfaction est donc plus forte chez les individus qui résident dans des villages ou des bourgs (48% d'entre eux considèrent que l'état de l'environnement régional est

"bon"¹⁾ ou en habitat dispersé (53 %) que chez ceux qui vivent dans des villes ou dans des banlieues. Elle apparaît aussi plus élevée en habitat individuel qu'en immeuble collectif : 47% des individus occupant un pavillon pensent que leur environnement est "bon", contre 37% de ceux qui vivent dans des immeubles (autres que des HLM) et 30% de ceux qui sont logés en HLM/ILN.

Enfin, la localisation géographique n'est pas neutre dans les opinions exprimées sur l'état de l'environnement régional. La satisfaction est plus fortement ressentie qu'en moyenne dans quatre zones : dans l'Est, dans l'Ouest, le Sud-Ouest et le Centre-Est du pays. Dans le Bassin parisien, on tend un peu plus à le considérer comme "moyen", tandis que dans la Région parisienne, l'insatisfaction est bien plus fréquemment ressentie. C'est aussi un peu plus le cas dans le Nord de la France (tableau 42).

Tableau 42

L'état de l'environnement dans votre région est ...
- Analyse selon la région de résidence -
(début 1995)

	(en %)			
	Bon, excellent	Moyen	Mauvais, très mauvais	Total
Région parisienne	27,8	45,3	26,9	100,0
Nord	37,1	44,8	18,1	100,0
Est	54,3	40,7	5,0	100,0
Bassin parisien	42,1	48,3	9,6	100,0
Ouest	49,2	46,9	3,9	100,0
Sud-ouest	47,8	45,1	7,1	100,0
Centre est	45,6	43,3	11,1	100,0
Méditerranée	37,7	46,8	15,5	100,0
Ensemble	41,8	45,6	12,6	100,0

Source : CREDOC-EDF, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Exemple de lecture : 26,9% des individus résidant dans la région parisienne qualifient de "mauvais" ou "très mauvais" l'état de l'environnement dans leur région. Cette opinion est celle de 12,6% de l'ensemble des Français.

De façon plus générale, on trouve dans le groupe considérant "bon" leur environnement régional (42 % de la population), une majorité de personnes de plus de 40 ans vivant en province et un nombre important de Français très satisfaits de leur cadre de vie quotidien. Ces personnes sont aussi plus confiantes dans le progrès, les

¹ Il s'agit du regroupement des réponses "excellent" et "bon". De même, lorsque l'on citera dans la suite du texte l'adjectif "mauvais", celui-ci se référera aux réponses "mauvais" et "très mauvais".

institutions et les différentes actions des pouvoirs publics. Elles n'affichent enfin aucune inquiétude particulière en ce qui concerne le nucléaire.

A l'opposé, le groupe de ceux qui qualifient de "mauvais" leur environnement régional (13 % de la population) comporte une part plus importante de parisiens (Paris et banlieue) de moins de 40 ans. Il s'agit ici plutôt d'individus insatisfaits et critiques dans tous les domaines, plus souvent opposés au nucléaire.

L'état de l'environnement en France et dans la CEE : des perceptions associées à des opinions plus globales sur le fonctionnement de la société

Peu de caractéristiques socio-démographiques ou d'habitat permettent de différencier les opinions exprimées par les Français sur l'état de l'environnement en France ou dans la CEE. En revanche, celles-ci se distinguent davantage par un ensemble d'attitudes ou de jugements relatifs au fonctionnement de la société en général.

- Ainsi, les enquêtés qui qualifient de "bon" l'état de l'environnement en France (23 % de la population) sont des individus qui se montrent plus souvent satisfaits en général, peu critiques et plutôt confiants dans les institutions et les actions des pouvoirs publics, que ce soit dans le domaine de l'environnement, de la lutte contre le chômage ou de l'exclusion. Satisfaits de l'état de l'environnement dans leur pays, ces individus le sont aussi, plus qu'en moyenne, de celui de leur région (75 % le considèrent "bon", contre 42 % en moyenne), de celui de la CEE (50 %, contre 16 % en moyenne), voire de celui du monde, qu'ils estiment "moyen" (51 %, contre 35 % en moyenne) et non "mauvais" comme la majorité de la population. Ils considèrent en outre, pour près de la moitié d'entre eux (contre 35 % en moyenne), que les pouvoirs publics s'occupent des problèmes d'environnement. D'ailleurs, 56 % (contre 44 % en moyenne) font confiance aux autorités pour protéger les populations en cas d'accident de centrale nucléaire : ce sont plutôt des personnes que le nucléaire n'inquiète pas. D'autre part, les individus de ce groupe ne se montrent guère critiques, que ce soit à propos du progrès (54 %, contre 46 % en moyenne, pensent qu'il résoudra les problèmes d'environnement), de la publicité pour une source d'énergie (66 % la trouvent utile, contre 57 % en moyenne), de

l'information en matière d'environnement (55%, contre 44% en moyenne, considèrent qu'elle est crédible en ce qui concerne le traitement des déchets). Ils remettent également moins en cause ce qui se fait dans d'autres domaines : un tiers du groupe pense par exemple que les pouvoirs publics font "ce qu'il faut" pour les pauvres (contre 24% en moyenne). Dans ces conditions, une part plus importante qu'en moyenne de ces individus est satisfaite du fonctionnement actuel des choses : par exemple, 44% estiment que la justice en France fonctionne assez bien, contre 34% en moyenne.

- A l'opposé, les individus qui trouvent "mauvais" l'état de l'environnement en France (18% de la population) présentent, en tout point, les opinions inverses de celles du groupe précédent. On trouve ici des individus plutôt critiques, inquiets, méfiants et peu convaincus du bon fonctionnement de la société, des personnes qui déclarent être très concernées par les problèmes d'environnement. On citera quelques résultats qui résument assez bien l'état d'esprit qui prévaut dans ce groupe:
 - . 89% émettent de sérieuses réserves sur l'état de l'environnement dans le monde, le jugeant "mauvais", voire, pour 48% d'entre eux, "très mauvais" (contre 18% en moyenne). 65% (contre 22% en moyenne) le considèrent également "mauvais" dans la CEE et 38% (contre 13% en moyenne) ont un tel avis en ce qui concerne leur région.
 - . 69% de ces individus ne croient pas en la capacité des autorités à assumer la protection des populations en cas d'accident nucléaire (contre 55% en moyenne);
 - . 64% (contre 53% en moyenne) estiment que le progrès scientifique et technique ne résoudra pas, d'ici vingt ans, les problèmes d'environnement;
 - . 48% (contre 35% en moyenne) déclarent être "très sensibles" aux problèmes d'environnement;
 - . 47% (contre 34% en moyenne) souhaitent des réformes radicales de la société;

- . 36% (contre 24% en moyenne) pensent que la justice fonctionne très mal dans notre pays;
- . enfin, 34% (contre 23% en moyenne) considèrent que les mesures prises par les pouvoirs publics pour lutter contre le chômage ne sont "pas du tout" efficaces.

L'essentiel des attitudes et opinions mises en évidence pour caractériser la perception de l'état de l'environnement au niveau de la France se retrouvent, à l'identique, au niveau européen. Elles sont simplement plus atténuées dans le groupe de ceux qui considèrent "bon" l'état de l'environnement dans la CEE (16% de la population).

L'état de l'environnement dans le monde est globalement jugé mauvais

L'environnement le plus lointain, celui qui concerne la planète en général, n'est, rappelons-le, considéré comme "bon" que par une toute petite partie de la population (4%). Et si 35% des Français le qualifient de "moyen", 61% le considèrent "mauvais" ou "très mauvais". Autrement dit, les différences se font plus ici entre ceux qui jugent "moyen" l'état de l'environnement dans le monde et ceux qui le qualifient de "mauvais" ou de "très mauvais". Il reste que l'on retrouve des attitudes et des opinions très voisines de celles mises en évidence pour caractériser la perception de l'environnement en France ou en Europe.

- Les individus qui considèrent "moyen" l'état de l'environnement dans le monde sont des individus qui le jugent aussi plutôt "moyen" au niveau de la CEE et plutôt "bon" aux niveaux de la France et de la région. Il s'agit ici de personnes relativement satisfaites en général et plutôt confiantes dans le progrès comme envers les pouvoirs publics et les institutions.
- Ceux qui le considèrent globalement "mauvais" sont, à l'opposé, plutôt insatisfaits en général, inquiets, méfiants et plutôt pessimistes sur leurs conditions de vie à venir. Cela apparaît tout particulièrement chez les 18% de Français qui qualifient de "très mauvais" l'état de l'environnement dans le monde (tableau 43). Ce groupe

comporte 23% d'ouvriers (contre 16% en moyenne) et 15% de chômeurs (11% en moyenne).

Tableau 43

Quelques opinions et attitudes des individus estimant que l'état de l'environnement dans le monde est "très mauvais"

(18% de la population)

. Considère "mauvais" ou "très mauvais" l'état de l'environnement dans la CEE	69%	+ 47
. Considère "mauvais" ou "très mauvais" l'état de l'environnement en France	46%	+ 28
. Déclare être "très sensible" aux problèmes d'environnement	52%	+ 17
. Pense que le progrès scientifique et technique ne résoudra pas d'ici vingt ans les problèmes d'environnement	68%	+ 15
. Estime que les mesures prises par les pouvoirs publics pour lutter contre le chômage ne sont "pas du tout efficaces"	37%	+ 14
. Pense que les pouvoirs publics ne s'occupent pas des problèmes d'environnement	78%	+ 14
. Pense que les autorités ne seraient pas prêtes à assumer la protection des populations en cas d'accident nucléaire	68%	+ 13
. Pense que l'information fournie sur le traitement des déchets n'est pas crédible	68%	+ 13
. Considère "mauvais" ou "très mauvais" l'état de l'environnement dans sa région	24%	+ 11
. Pense que l'information fournie sur les "produits verts" n'est pas scientifiquement fondée	51%	+ 11
. Pense que la justice en France fonctionne "très mal"	35%	+ 11
. Estime que l'information fournie sur le traitement des déchets est insuffisante	88%	+ 10
. Estime que les pouvoirs publics "ne font pas assez" pour les pauvres	83%	+ 10
. Est partisan de réformes radicales de la société	44%	+ 10
. Pense que ses conditions de vie vont se détériorer dans les cinq ans à venir	43%	+ 9
. Est inquiet du risque d'accident de centrale nucléaire	57%	+ 9
. Pense que les lignes à haute tension peuvent avoir des conséquences sur l'état de santé des gens qui vivent à proximité	54%	+ 8

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Exemple de lecture : 69% de ceux qui considèrent "très mauvais" l'état de l'environnement dans le monde, considèrent cet état également "mauvais" ou "très mauvais" dans la CEE, soit 47 points de plus que dans l'ensemble de la population.

Une insatisfaction plus prononcée chez les 25-39 ans

Enfin, l'analyse, selon les différentes classes d'âge, des jugements exprimés par les Français sur l'état de l'environnement met plus particulièrement en évidence deux tendances (tableau 44) :

- Les personnes âgées (60 ans et plus) tendent à être plus satisfaites de l'état de l'environnement. Elles le considèrent plus souvent "bon" ou "excellent" lorsqu'il s'agit de leur région ou de la France; elles le qualifient plus souvent de "moyen" pour le monde.
- L'insatisfaction (état jugé "mauvais" ou "très mauvais") apparaît, pour les quatre niveaux géographiques proposés, un peu plus élevée qu'en moyenne chez les individus âgés de 25 à 39 ans. Les moins de 25 ans tendent aussi à être un peu plus négatifs que l'ensemble des Français sur l'état de l'environnement dans leur région, en France ou dans la CEE.

Tableau 44
Les opinions sur l'état de l'environnement
- Analyse selon l'âge -

	(en %)				
	Moins de 25 ans	25 à 39 ans	40 à 59 ans	60 ans et plus	Ensemble
Bon / excellent :					
. Région	37	39	40	50	42
. France	18	22	23	28	23
. CEE	15	15	17	17	16
. Monde	ns	ns	5	4	4
Moyen :					
. Région	47	45	47	44	46
. France	62	57	61	58	59
. CEE	61	59	60	61	60
. Monde	36	32	31	41	35
Mauvais / très mauvais :					
. Région	15	16	13	6	13
. France	20	21	16	14	18
. CEE	24	26	22	18	22
. Monde	61	65	63	53	61

Source : CREDOC-EDF, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Exemple de lecture : 50% des personnes âgées de 60 ans et plus considèrent "bon" ou "excellent" l'état de l'environnement dans leur région. C'est l'opinion de 37% des moins de 25 ans et de 42% de l'ensemble des Français.

De façon plus générale, on remarque que la satisfaction de son environnement régional augmente avec l'âge (de 37% chez les moins de 25 ans à 50% chez les plus de 60 ans). Cette tendance se vérifie également en ce qui concerne la France (de 18% à 28%). Pour l'état du monde, c'est surtout après 60 ans que l'insatisfaction décroît.

1.2 L'aéroport est, selon les Français, l'installation la plus gênante pour ceux qui vivent à proximité

Parallèlement à ces questions d'appréciation de l'état général de l'environnement, l'enquête comportait un certain nombre d'autres interrogations sur des aspects plus précis du cadre de vie : les installations qui peuvent être à l'origine d'une gêne pour les riverains en font partie. Sept types d'installations ou d'équipements, allant de l'autoroute à l'usine chimique, en passant par la voie TGV ou la centrale nucléaire, ont donc été proposées aux Français, à charge pour eux de désigner ceux de ces équipements qui leur paraissent être les plus gênants pour les riverains (tableau 45).

- C'est, de loin, **l'aéroport** qui est le plus "redouté" par nos concitoyens : 37% le considèrent comme l'installation la plus gênante pour ceux qui vivent à proximité. Ce pourcentage est deux fois plus élevé que ceux recueillis par les équipements cités ensuite.
- Les deux installations qui sont ensuite considérées comme le plus "nuisibles" sont la centrale nucléaire (citée par 17% des Français) et la décharge d'ordures ménagères (16%).
- Elles sont suivies, mais déjà moins souvent mentionnées, par l'usine chimique et l'autoroute (12% dans chacun des cas).

Si l'on considère les deux premières réponses, l'aéroport confirme sa situation d'installation la plus redoutée (56% des Français l'ont cité en première ou en deuxième réponse), mais la décharge d'ordures ménagères et l'usine chimique prennent les places suivantes (37% et 36%), devançant la centrale nucléaire (31%).

L'autoroute occupe toujours, quant à elle, la cinquième position du classement (avec 24% de citations). Enfin, les lignes électriques à haute tension et les voies TGV ne sont que très peu citées (moins de 10%).

Tableau 45

Selon vous, parmi les installations suivantes, quelles sont les deux qui sont les plus gênantes pour les habitants qui vivent à proximité ?
(début 1995)

Classement par ordre décroissant des pourcentages de citations des lères réponses	(en %)		
	Réponse 1 (A)	Réponse 2 (B)	Cumul (A) + (B)
. Un aéroport	36,6	19,4	56,0
. Une centrale nucléaire	17,1	13,8	30,9
. Une décharge d'ordures ménagères	15,8	21,4	37,2
. Une usine chimique	12,0	23,8	35,8
. Une autoroute	11,9	11,6	23,5
. Une ligne électrique à haute tension	4,4	4,7	9,1
. Une voie TGV	2,2	5,2	7,4
. Ne sait pas	0,1	-	-
Total	100,0	100,0	-

Source : CREDOC-EDF, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Comparés aux deux années précédentes où la question avait été posée sous la même forme, les résultats ont peu varié. On remarquera simplement que la centrale nucléaire et l'usine chimique ont chacune perdu deux points en deux ans, tandis que l'autoroute en a au contraire gagné trois (tableau 46).

Tableau 46

L'installation considérée par les Français comme la plus gênante
- Comparaison des premières réponses de 1993 à 1995 -

Classement par ordre décroissant de la première réponse de 1995	(en %)			
	Début 1993	Début 1994	Début 1995	Evolution 1995 - 1993
. Un aéroport	37,8	35,9	36,6	- 1,2
. Une centrale nucléaire	19,1	17,8	17,1	- 2,0
. Une décharge d'ordures ménagères	15,4	16,7	15,8	+ 0,4
. Une usine chimique	14,0	14,6	12,0	- 2,0
. Une autoroute	8,6	8,7	11,9	+ 3,3
. Une ligne électrique à haute tension	3,2	4,0	4,4	+ 1,2
. Une voie TGV	1,8	2,3	2,2	+ 0,4
Total	100,0	100,0	100,0	-

Source : CREDOC-EDF, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Ceux qui redoutent **l'installation d'un aéroport** à proximité de chez eux (37% des premières réponses) sont plus fréquemment des hommes (54%), souvent mariés. 58% de ces individus n'expriment pas d'inquiétude vis-à-vis du nucléaire et 65% disent être satisfaits de leur cadre de vie quotidien. Ces individus craignent souvent, après l'aéroport, soit l'autoroute (20% l'ont citée en deuxième réponse, contre 12% en moyenne), soit la décharge d'ordures ménagères (32%, contre 21% en moyenne).

En revanche, les personnes qui redoutent le plus la présence d'une **centrale nucléaire** à proximité de chez elles (17% de la population) sont avant tout des personnes que le nucléaire inquiète : 61% d'entre elles disent être inquiètes d'un éventuel accident de centrale (contre 48% en moyenne) et 64% (contre 55% en moyenne) doutent de la capacité des autorités à protéger les populations en pareil cas. Il s'agit ici plutôt d'une population féminine (à 60%), souvent active (27%, contre 20% en moyenne). Les femmes âgées de 25 à 39 ans sont donc plus souvent représentées dans ce groupe (22%, contre 16% en moyenne). Enfin, outre la présence d'une centrale nucléaire, ces personnes redoutent plus particulièrement celle d'une usine chimique : 47% l'ont citée en deuxième réponse (contre 24% en moyenne).

La décharge d'ordures ménagères est citée comme l'installation la plus gênante par 16% de la population. Elle est un peu plus souvent mentionnée par les jeunes, notamment les jeunes diplômés. Elle s'associe en second lieu, pour 38% des individus, à l'usine chimique (contre 24% en moyenne) et, pour 29% (contre 19% en moyenne), à la présence d'un aéroport.

L'usine chimique (citée par 12% de la population) est davantage critiquée par les citadins (48% des individus du groupe résident en ville ou en centre ville, contre 38% en moyenne), par les habitants des agglomérations de plus de 200 000 habitants (29%, contre 21% en moyenne), par les femmes actives (28%, contre 20% en moyenne) et les diplômés (38% possèdent le bac ou un diplôme du supérieur, contre 31% en moyenne).

Enfin, les enquêtés redoutant **l'autoroute** (12% de la population) sont plus souvent des individus peu diplômés (45% n'ont aucun diplôme ou le cep seulement, contre 31% en moyenne), âgés (37% ont plus de 60 ans, contre 25% en moyenne), retraités

(33%, contre 23% en moyenne). Les femmes de plus de 60 ans sont plus particulièrement représentées ici (25%, contre 15% en moyenne). Remarquons que figurent en plus grand nombre ici des personnes n'ayant pas conduit dans les douze derniers mois (41%, contre 26% en moyenne), essentiellement parce qu'elles ne possèdent pas de permis de conduire.

1.3 Les opinions sur les lignes électriques à haute tension

On vient de le voir, seuls 4% des Français considèrent que les lignes à haute tension représentent l'installation la plus gênante pour le voisinage. Moins redoutées en valeur relative que les autres équipements évoqués, les lignes électriques présentent cependant certains inconvénients. Les Français ont donc été interrogés sur deux aspects relatifs à ces équipements : quel est l'inconvénient le plus important associé à de telles installations ? La présence de ces lignes peut-elle avoir, aux yeux des enquêtés, des conséquences sur l'état de santé des riverains ?

1.3.1 Pour les Français, les lignes à haute tension, ce sont d'abord des risques de chutes de câbles

Parmi les cinq types d'inconvénients qui ont été proposés aux enquêtés, ce sont "**les risques de chutes de câbles**" qui sont manifestement le plus redoutés (37%). "**Le manque d'esthétique**" et "**les perturbations électro-magnétiques (radio, télé)**" sont les deux autres inconvénients cités ensuite (respectivement 26% et 24% des citations). Seule une minorité de Français voit dans la présence de ces lignes électriques un danger pour les oiseaux ou redoute le bruit qui en émane¹ (tableau 47).

¹ En 1993 et 1994, une question "ouverte", c'est-à-dire sans proposition de réponses, avait été posée aux Français sur ce sujet ("*Quel est pour vous le principal inconvénient des lignes à haute tension?*"). Trois types d'inconvénients se dégagent alors des résultats : 21% de la population mettaient en avant le **danger** que les lignes à haute tension peuvent, sous différentes formes (chute de câbles, rupture, ...), présenter; 20% évoquaient le côté **peu esthétique** et 20% le danger représenté pour la **santé des hommes ou des animaux**. On trouvera à l'annexe 3 le rappel des résultats.

Tableau 47

Voici différents inconvénients que l'on peut associer aux lignes électriques à haute tension. Quel est celui qui vous paraît le plus important ?

(en %)	
<i>Classement par ordre décroissant des réponses</i>	
. Les risques de chutes de câbles	36,9
. Le manque d'esthétique	26,1
. Les perturbations électro-magnétiques (radio, télé)	23,8
. Les risques pour les oiseaux	6,7
. Le bruit	5,8
. Ne sait pas	0,7
Total	100,0

Source : CREDOC-EDF, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français, début 1995.

Des variations d'opinions entre groupes sociaux

Les hommes critiquent plus que les femmes le manque d'esthétique (35% des premiers, contre 17% des secondes), et les hommes actifs encore plus (38%). Les femmes sont bien plus sensibles au risque de chute des câbles (45% y voient le principal inconvénient, contre 28% des hommes), surtout les femmes inactives (46%).

Les perturbations électro-magnétiques sont, quant à elles, un peu plus souvent citées qu'en moyenne par les actifs des deux sexes (27%, contre 24% en moyenne). Elles sont aussi un peu plus souvent mises en avant par les personnes de 40 à 59 ans (29%), tandis que les risques de chutes de câbles sont plus cités par les jeunes (44% des moins de 25 ans) ou par les plus âgés (40% des plus de 60 ans).

Les diplômés sont plus sensibles à l'aspect esthétique, alors que les non-diplômés sont plus vigilants devant le côté dangereux (chute de câbles). On constate d'ailleurs que la part des individus qui mentionnent le manque d'esthétisme croît avec le diplôme (de 21% chez les non-diplômés à 34% chez les diplômés du supérieur). Par contre, la part de ceux qui y voient un danger de chute de câble diminue lorsque le niveau de diplôme s'élève (de 45% chez les non-diplômés à 26% chez les diplômés du supérieur). Les perturbations électro-magnétiques, quant à elles, sont un peu plus citées par les individus de formation générale ou technique équivalente au baccalauréat (tableau 48); elles sont aussi davantage évoquées par les cadres.

Tableau 48
Les principaux inconvénients des lignes à haute tension
selon le niveau de diplôme

	Aucun diplôme, cep	Diplôme inférieur au bac	Bac ou diplôme équivalent	Diplôme du supérieur	Ensemble des Français
Risques de chutes de câbles ...	45,2	36,6	32,2	26,3	36,9
Manque d'esthétique	20,7	26,5	27,0	34,1	26,1
Perturbations électro-magnétiques	19,4	23,9	29,5	26,5	23,8

Source : CREDOC-EDF, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Exemple de lecture : 45 % des non-diplômés considèrent que les risques de chutes de câbles sont l'inconvénient le plus important des lignes à haute tension. Cette opinion est celle de 37 % de l'ensemble des Français et de 26 % des diplômés du supérieur.

On ne remarque, par ailleurs, aucun lien particulier entre les inconvénients ressentis des lignes à haute tension et la taille de l'agglomération de résidence.

En revanche, citer le côté "risques de chutes" des lignes à haute tension s'associe davantage à un tempérament inquiet : par exemple, 65 % de ceux qui l'ont mentionné comme inconvénient principal sont inquiets du risque de guerre (contre 56 % en moyenne), 57 % sont inquiets d'un éventuel accident de centrale nucléaire (contre 48 % en moyenne). Les autres risques comme la maladie grave, l'accident de la route ou le chômage inquiètent aussi ces individus plus qu'en moyenne. A l'opposé, les individus sensibles au manque d'esthétique ou aux perturbations électro-magnétiques sont plutôt des individus en général peu inquiets.

Remarquons enfin que 52 % des individus qui critiquent le côté peu esthétique des lignes à haute tension disent être prêts à accepter une augmentation de leur facture d'électricité pour enterrer un plus grand nombre de ces lignes (contre 46 % en moyenne). 39 % pensent par ailleurs que leur présence n'ont pas de conséquences sur l'état de santé des populations qui vivent à proximité, contre 30 % de l'ensemble des Français.

Autrement dit, souligner "le côté peu esthétique" des lignes à HT, caractéristique surreprésentée chez les diplômés, les hommes, les non-inquiets, va davantage de pair

avec l'idée que ces lignes ne présentent pas de danger (de chutes ou sur l'état de santé).

Par contre, souligner le risque de "chutes", caractéristique davantage évoquée par les femmes et les non-diplômés, révèle d'une certaine manière une inquiétude plus générale et une relative méfiance vis-à-vis de ces installations.

1.3.2 Près d'un Français sur deux pense que les lignes à haute tension peuvent être nuisibles à l'état de santé

Une petite moitié (46% exactement) des Français a le sentiment que la présence de lignes électriques à haute tension peut avoir des conséquences sur l'état de santé des gens qui habitent à proximité. Pour 30%, cela n'a aucune incidence, tandis qu'une part non négligeable de la population (24%) ne se prononce pas sur le sujet (Tableau 49).

Tableau 49

Selon vous, la présence de lignes électriques à haute tension peut-elle avoir des conséquences sur l'état de santé des gens qui habitent à proximité ?

	(en %)
Oui	45,7
Non	29,9
Ne sait pas	24,4
Total	100,0

Source : CREDOC-EDF, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Il aurait évidemment été intéressant de connaître l'opinion des personnes qui habitent précisément à proximité de lignes à haute tension (HT), mais l'enquête ne nous permet pas d'identifier ces individus. En tout état de cause, les Français se différencient sur ce point plutôt par des comportements "environnementaux" que par une appartenance à un groupe social particulier.

On fera néanmoins deux remarques :

- L'opinion dominante, à savoir que la présence des lignes HT peut être nuisible à la santé, atteint ou dépasse le seuil de la majorité dans trois catégories : chez les professions intermédiaires (54 %), chez les femmes actives (52 %), chez les 25-59 ans (50 %).
- En revanche, elle est nettement moins partagée par les moins de 25 ans et par les plus de 60 ans (38 % dans chacun des cas). Les premiers sont plus nombreux à penser que les lignes HT n'ont pas de conséquences sur l'état de santé des riverains (40 %); c'est d'ailleurs plus le cas des jeunes hommes que des jeunes femmes (43 % et 36 %). Les seniors n'ont, pour un tiers d'entre eux, pas d'opinion sur ce sujet. De fait, on trouve plus de réponses négatives chez les étudiants (45 %) et plus de non-réponses chez les retraités ou chez les femmes inactives (31 % dans chacune des deux catégories).

Un lien avec les attitudes vis-à-vis de l'environnement

En tout état de cause, penser que les lignes à haute tension peuvent avoir -ou ne pas avoir- des conséquences sur la santé s'associe à ce que l'on pense plus généralement des problèmes d'environnement et à la manière dont on réagit dans ce domaine.

- Ainsi, les individus qui considèrent que **les lignes HT peuvent être nuisibles à l'état de santé** des riverains (46 % de la population) sont plus sensibles que la moyenne des Français aux problèmes d'environnement (tableau 50) : 43 % d'entre eux déclarent y être "très sensibles" (contre 35 % en moyenne). Soucieux de sa protection, ils se mobilisent aussi plus souvent par des actions personnelles en sa faveur : choix d'emballages respectueux de l'environnement, achat de produits biodégradables ou de produits de l'agriculture biologique. Ils seraient aussi plus souvent prêts à consentir des efforts supplémentaires pour lutter contre la dégradation de la nature, comme par exemple payer plus cher des produits portant un "label" environnement ou acheter des produits ayant moins d'emballages. 55 % de ces individus accepteraient d'ailleurs une augmentation de leur facture

d'électricité pour enterrer plus de lignes à haute tension (contre 46% en moyenne). D'autant que, pour un tiers d'entre eux, l'inconvénient principal des lignes à HT réside dans les perturbations électro-magnétiques (contre 24% en moyenne). Enfin, il s'agit d'individus relativement méfiants vis-à-vis du nucléaire : 54% craignent un éventuel accident de centrale, 59% doutent de la capacité des autorités à assurer la protection des populations si un tel accident survenait. Ils n'apparaissent cependant pas sur ce sujet mieux informés que la moyenne des Français : 38% pensent que les centrales contribuent "beaucoup" à l'effet de serre (34% en moyenne).

Tableau 50
Principales attitudes et opinions associées à l'idée que
les lignes à haute tension peuvent avoir des conséquences sur l'état de santé
 (46% de la population)

. Serait prêt à accepter une augmentation de sa facture d'électricité pour faire enfouir une partie des lignes électriques à HT	55%	+ 9
. Pense que les perturbations électro-magnétiques sont l'inconvénient le plus important des lignes à haute tension	33%	+ 9
. Déclare être "très sensible" aux problèmes d'environnement	43%	+ 8
. Déclare avoir acheté "régulièrement" depuis un an des produits bio-dégradables dans le but de préserver l'environnement	46%	+ 6
. Serait prêt à payer plus cher des produits ayant un "label" environnement	62%	+ 6
. Est inquiet du risque d'accident de centrale nucléaire	54%	+ 6
. Pense que les avions contribuent "beaucoup" à l'effet de serre ..	41%	+ 6
. Pense que les raffineries de pétrole contribuent "beaucoup" à l'effet de serre	61%	+ 6
. A "régulièrement" choisi depuis un an des emballages respectueux de l'environnement	35%	+ 5

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Exemple de lecture : 55% des individus qui pensent que les lignes à haute tension peuvent avoir des conséquences sur l'état de santé des riverains seraient prêts à accepter une augmentation de leur facture d'électricité pour faire enfouir une partie plus importante de ces lignes électriques, soit 9 points de plus que dans l'ensemble de la population.

- A l'inverse du groupe précédent, les individus qui pensent que **les lignes à haute tension n'ont pas de conséquences sur l'état de santé** des riverains (30% de la population) sont des personnes peu mobilisées en matière de protection de l'environnement. Ce sont aussi des individus plutôt non inquiets, en particulier vis-à-vis du nucléaire. Ainsi, 60% d'entre eux ne craignent pas un éventuel accident de centrale (contre 52% en moyenne) et 51% (contre 44% en moyenne) font confiance

aux autorités pour protéger les populations en cas d'accident de ce type. 61% n'accepteraient pas de voir augmenter leur facture d'électricité pour enterrer plus de lignes à haute tension (contre 54% en moyenne), lignes qu'ils considèrent d'ailleurs plus inesthétiques que dangereuses. Enfin, 75% de ces individus déclarent n'avoir "jamais" acheté, au cours de l'année passée, de produits biologiques (contre 69% en moyenne) et 50%, n'avoir "jamais" non plus choisi d'emballages respectueux de l'environnement (contre 43% en moyenne). Rappelons que l'on trouve ici un peu plus de jeunes (17% de moins de 25 ans) qu'en moyenne.

1.4 Les conséquences ressenties des problèmes d'environnement

La dégradation de l'environnement peut avoir des conséquences à divers niveaux pour les populations, ou pour les espèces animales ou végétales. **Quelles sont celles qui paraissent les plus importantes aux Français ?** Celles qui les concernent directement ? Celles qui concernent les hommes vivant aujourd'hui sur la terre ? Celles qui concernent les générations futures ? Ou celles qui touchent d'autres espèces vivantes (animaux, plantes) ? Les enquêtés devaient classer ces quatre types de conséquences selon l'importance qu'ils attribuent à chacune d'elles. Cette question figure d'ailleurs, à l'identique, dans l'enquête depuis janvier 1992.

Début 1995, pour la première fois depuis quatre ans, ce sont les conséquences concernant **"les hommes qui vivent aujourd'hui sur la terre"** qui apparaissent aux Français comme les plus importantes (40% de citations en première réponse). Certes, les conséquences concernant **"les générations futures"** restent très proches (39% de citations), mais elles ont perdu la première place qu'elles détenaient jusqu'alors. En revanche, seulement 16% des Français pensent être d'abord eux-mêmes directement concernés. Enfin, bien peu nombreux (5%) sont ceux qui estiment que les conséquences les plus importantes sont celles qui affectent les autres espèces vivantes.

Autrement dit, **les problèmes d'environnement apparaissent maintenant aux Français concerner autant les hommes actuels que les générations futures**, même si les enquêtés préfèrent plutôt évoquer "les hommes qui vivent sur la terre", parmi

lesquels ils s'intègrent probablement pour partie d'entre eux, plutôt qu'eux-mêmes directement.

Le cumul des réponses renforce ces constats : les trois quarts des Français considèrent, en premier ou en deuxième lieu, que ce sont les conséquences pour les générations actuelles et celles pour les générations futures qui sont les plus importantes. Ces deux modalités de réponses se détachent très nettement des deux autres proposées (tableau 51).

Tableau 51

**Les problèmes d'environnement peuvent avoir diverses conséquences.
Quelles sont celles qui vous paraissent les plus importantes ?**
(début 1995)

	(en %)				
	Réponse 1	Réponse 2	Réponse 3	Réponse 4	Cumul 1+2
. Celles qui vous concernent directement	16,0	12,1	26,4	45,3	28,1
. Celles qui concernent les hommes qui vivent aujourd'hui sur la terre	39,8	35,1	20,3	4,7	74,9
. Celles qui concernent les générations futures	39,0	34,6	20,0	6,1	73,6
. Celles qui concernent d'autres espèces vivantes (animaux, plantes)	5,2	18,2	32,9	43,5	23,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	-

Source : CREDOC-EDF, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

L'évolution des réponses depuis le début 1992 (tableau 52) montre que les Français **considèrent de plus en plus que ce sont d'abord les générations actuelles qui sont affectées par les conséquences des problèmes d'environnement** (le pourcentage de citations en première réponse est passé de 31 % en 1992 à 40 % en 1995). Par contre, les conséquences concernant les générations futures tendent à être moins citées (- 7 points). Autrement dit, on observe une **nette tendance à l'accroissement du concernement des Français sur ces sujets.**

Tableau 52

**Quelles sont les conséquences des problèmes d'environnement
qui vous paraissent les plus importantes ?**

- Evolution 1992 à 1995 de la première réponse -

	(en %)				
	Début 1992	Début 1993	Début 1994	Début 1995	Ecart 95/92
. Celles qui vous concernent directement	16,1	15,0	12,9	16,0	- 0,1
. Celles qui concernent les hommes qui vivent aujourd'hui sur la terre	31,1	35,4	39,1	39,8	+ 8,7
. Celles qui concernent les générations futures	45,7	42,9	42,0	39,0	- 6,7
. Celles qui concernent d'autres espèces vivantes (animaux, plantes)	7,0	6,4	6,0	5,2	- 1,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC-EDF, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Mais peut-être faut-il encore rester prudent sur cette évolution. Nous appelions d'ailleurs déjà à la prudence sur ce point il y a un an. Certes, le mouvement engagé depuis 1993 se confirme bien cette année, mais à vrai dire il ne s'accroît pas. De plus, on note que cette évolution touche plus la prise de conscience que les conséquences de la dégradation de l'environnement concernent "les habitants de la terre" et moins l'idée que ces conséquences touchent chacun d'entre nous personnellement et directement.

Encore que l'interprétation des réponses fournies mérite de s'interroger sur le sens à donner au choix de l'item "les conséquences qui vous concernent directement". On peut en effet se demander si ce choix ne traduit pas tant une prise de conscience de l'urgence du "danger", comme on pouvait le penser de prime abord, qu'une attitude plutôt individualiste, tendant à nier la dimension collective des problèmes d'environnement.

On constate en effet que les individus faisant le choix de la réponse "celles qui vous concernent directement" apparaissent plutôt moins mobilisés qu'en moyenne par les problèmes d'environnement et peu engagés dans des actions de préservation de la nature (plus de refus de payer une taxe environnementale, plus de refus de trier ses

ordures ménagères à domicile, d'acheter des produits biodégradables, de choisir des produits ayant moins d'emballage, d'acheter des produits portant le label "vert", ...).

Autrement dit, la prise de conscience de la proximité des dangers liés à la dégradation de l'environnement apparaît peut-être paradoxalement plus dans la réponse "les hommes vivant aujourd'hui sur terre" que dans celle, plus concrète, concernant les conséquences "qui vous concernent directement".

Des opinions peu associées à des caractéristiques précises

Toujours est-il qu'on relève que chaque type de réponse fournie ici s'associe assez peu à des caractéristiques précises des répondants. C'était aussi le cas les années précédentes. Autrement dit, l'opinion affichée sur les conséquences des problèmes d'environnement apparaît peu liée à telle ou telle situation objective, pas plus d'ailleurs qu'à telle ou telle opinion exprimée sur d'autres sujets.

Tout au plus peut-on relever quelques éléments socio-démographiques :

- Les femmes considèrent un peu plus souvent que les hommes que "le danger" concerne les générations actuelles (43 % des premières, contre 36 % des seconds), tandis que les hommes pensent un peu plus souvent aux générations futures (43 %, contre 39 % en moyenne).
- Les individus qui se sentent menacés eux-mêmes sont un peu plus souvent des jeunes (c'est le cas de 21 % des moins de 25 ans, contre 16 % en moyenne). Après 40 ans, on pense plutôt aux générations futures (42 %, contre 39 % en moyenne). On remarque d'ailleurs que plus les Français sont âgés, plus ils ressentent les conséquences pour les générations à venir (de 31 % chez les moins de 25 ans, le pourcentage de citations s'élève à 43 % chez les plus de 60 ans).
- Plus on est diplômé, moins on tend à se sentir concerné directement (de 18 % chez les non-diplômés à 11 % chez les diplômés du supérieur). Les conséquences ressenties pour les hommes qui vivent aujourd'hui sur la terre apparaissent un peu

plus citées par les diplômés que par les non-diplômés (43 % de ceux qui possèdent le bac ou un diplôme du supérieur, contre 38 % de ceux qui ont une formation inférieure au bac), tandis que celles ressenties pour les hommes futurs le sont indépendamment du diplôme possédé.

- Enfin, les habitants des petites communes pensent un peu plus aux générations à venir (c'est l'avis de 43 % de ceux qui résident dans des communes de moins de 20 000 habitants), alors que dans les autres types d'agglomérations, on est plus enclin à évoquer les conséquences concernant les hommes d'aujourd'hui. C'est plus particulièrement le cas à Paris et dans l'agglomération parisienne (46 % de ceux qui y résident ont cité en premier lieu "les hommes qui vivent aujourd'hui sur la terre", contre 40 % en moyenne).

Rappelons enfin que les individus qui se réfèrent aux conséquences "qui les concernent directement" sont moins sensibles qu'en moyenne aux problèmes d'environnement et moins prêts à s'engager dans les actions de défense de la nature¹. A l'opposé, ceux qui pensent d'abord "aux générations futures" sont plus ouverts qu'en moyenne à l'idée de s'engager en faveur de la protection de l'environnement².

2. Les Français et la protection de l'environnement

2.1 Plus d'un Français sur deux ne fait pas confiance aux progrès de la science pour résoudre rapidement les problèmes d'environnement

Une petite moitié des Français (46 %) affirme aujourd'hui leur confiance dans le progrès scientifique, en pensant qu'il résoudra "*probablement*" ou "*certainement*", d'ici vingt ans, les problèmes d'environnement en Europe. Mais les enquêtés "certains" des effets bénéfiques du progrès (7 %) sont bien moins nombreux que ceux qui n'évoquent que la "probabilité" d'améliorations (39 %). A l'inverse, 53 % des

¹ Par exemple, 29 % d'entre eux (contre 18 % en moyenne) ne sont pas prêts à trier leurs ordures ménagères à domicile et 76 % (contre 66 %) à payer plus de taxes pour la défense de l'environnement.

² 86 % d'entre eux sont prêts à trier leurs ordures ménagères (contre 82 %) et 38 % à payer plus de taxes pour l'environnement (contre 33 % en moyenne).

Français doutent des effets du progrès dans ce domaine même si, parmi eux, les plus sûrs de cette impuissance ne sont que 16% (réponse "certainement pas", tableau 53).

Toujours est-il que, globalement, la confiance dans le progrès, qui s'était accrue sensiblement il y a un an (+ 6 points entre 1993 et 1994), reperd cette année un peu de terrain (- 3 points). Corrélativement, le doute regagne à nouveau les esprits : un peu plus de la moitié de la population ne croit donc pas que les problèmes d'environnement se résoudre d'eux-mêmes, à l'avenir, sous l'effet du seul progrès scientifique. Il reste que ce sont surtout les positions "modérées" qui ont évolué en ce sens, les points de vue extrêmes n'ayant pour ainsi dire pas varié en trois ans (tableau 53).

Tableau 53

Pensez-vous que le progrès scientifique et technique résoudra, d'ici vingt ans, les problèmes d'environnement qui se posent aujourd'hui en Europe ?

	(en %)		
	Début 1993	Début 1994	Début 1995
Oui, certainement	6,7	7,3	7,0
Oui, probablement	35,9 } 42,6	41,6 } 48,9	39,1 } 46,1
Non, probablement pas	39,0	33,2	37,0
Non, certainement pas	17,4 } 56,4	17,2 } 50,4	16,4 } 53,4
Ne sait pas	1,0	0,8	0,5
Total	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC-EDF, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Les opinions exprimées ici sont évidemment liées aux jugements de chacun sur l'influence des découvertes scientifiques dans la vie quotidienne :

- Les enquêtés le plus convaincus de l'impact du progrès technique pour résoudre les problèmes d'environnement ("oui, il les résoudra certainement") ont un sentiment plus aigu que les découvertes scientifiques améliorent "beaucoup" la vie quotidienne ou que la diffusion de l'informatique est une "chose souhaitable" (c'est le cas de 36% d'entre eux, contre 26% en moyenne).
- A l'opposé, ceux croyant le moins aux effets bénéfiques du progrès ("non, il ne les résoudra certainement pas") s'en méfient souvent : 30% (contre 18% en moyenne)

considèrent que l'informatique est une "chose regrettable et dangereuse"; 17% (contre 11% en moyenne) sont d'avis que les découvertes scientifiques et leur utilisation n'améliorent "pas du tout" leur vie quotidienne.

Les réponses formulées se conjuguent aussi aux jugements de chacun sur l'état actuel de l'environnement, sur la capacité des autorités à protéger les populations en cas d'accident nucléaire, sur les différentes actions des pouvoirs publics et plus globalement sur le fonctionnement de la société (tableaux 54 et 55). Elles opposent, d'un côté, une confiance dans les pouvoirs publics et une conception optimiste de la société (confirmant une certaine réceptivité au progrès) à une vue plus pessimiste, plus méfiante ou plus critique car reposant sur une certaine insatisfaction générale (traduisant plus de doutes envers le progrès scientifique).

Tableau 54

Quelques opinions caractéristiques des individus estimant que le progrès scientifique résoudra, d'ici vingt ans, les problèmes d'environnement en Europe
(46% de la population)

. Pense que les autorités seraient prêtes à assumer la protection des populations en cas d'accident de centrale nucléaire	54%	+ 10
. Considère que l'état de l'environnement dans le monde est "moyen"	41%	+ 6
. Juge "assez efficaces" les mesures prises par les pouvoirs publics pour lutter contre le chômage	27%	+ 6
. Trouve "utile" la publicité pour une source d'énergie	63%	+ 6
. Pense que l'information fournie sur le traitement des déchets est crédible	50%	+ 6
. Considère que l'état de l'environnement dans sa région est "bon"	47%	+ 5
. Pense que les pouvoirs publics s'occupent des problèmes d'environnement	40%	+ 5
. Pense que la justice en France fonctionne "assez bien"	39%	+ 5

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Exemple de lecture : 54% des individus qui pensent que le progrès scientifique résoudra, d'ici vingt ans, les problèmes d'environnement en Europe font confiance aux autorités pour protéger les populations en cas d'accident nucléaire, soit 10 points de plus que dans l'ensemble de la population.

Signalons que ces caractéristiques sont restées très proches de celles mises en évidence il y a un an. De même, aucun critère socio-économique précis ne se révèle vraiment pertinent, comme l'année dernière, dans l'analyse des opinions formulées ici.

Tableau 55

Quelques opinions caractéristiques des individus estimant que le progrès scientifique ne résoudra pas, d'ici vingt ans, les problèmes d'environnement en Europe

(53 % de la population)

. Pense que les autorités ne seraient pas prêtes à assumer la protection des populations en cas d'accident de centrale nucléaire	65%	+ 10
. Considère que l'état de l'environnement dans le monde est "mauvais"	68%	+ 7
. Trouve "inutile" la publicité pour une source d'énergie	48%	+ 6
. Considère que l'état de l'environnement dans la CEE est "mauvais"	27%	+ 5
. Juge "pas du tout efficaces" les mesures prises par les pouvoirs publics pour lutter contre le chômage	27%	+ 5
. Considère que l'information fournie sur le traitement des déchets n'est pas crédible	60%	+ 5
. Pense que les pouvoirs publics ne s'occupent pas des problèmes d'environnement	69%	+ 5

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Exemple de lecture : 65% des individus qui pensent que le progrès scientifique ne résoudra pas, d'ici vingt ans, les problèmes d'environnement en Europe ne font pas confiance aux autorités pour protéger les populations en cas d'accident nucléaire, soit 10 points de plus que dans l'ensemble de la population.

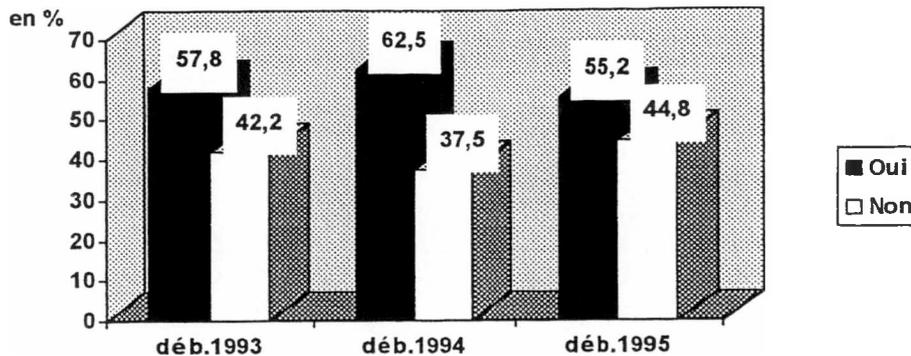
2.2 Les Français et la voiture électrique

La voiture électrique est précisément un moyen, parmi d'autres, que le progrès technique offre pour tenter d'enrayer les phénomènes de pollution et donc de lutter contre la dégradation de l'environnement. Deux séries de questions ont été soumises aux Français sur ce sujet : connaissent-ils la voiture électrique et par quels moyens l'ont-ils connue ? La jugent-ils efficace ou non pour l'environnement et pourquoi ?

a) Plus de la moitié des Français connaissent la voiture électrique

Début 1995, 55 % des Français déclarent connaître la voiture électrique. Le taux de connaissance est, cette année, à son plus bas niveau depuis les trois années de suivi de la question : il a perdu 8 points en un an et est inférieur de 3 points à celui de 1993. De fait, la part de nos concitoyens qui n'en ont pas connaissance s'est élevée d'autant: ils sont à présent 45 % dans ce cas, contre 38 % il y a un an (graphique 13).

Graphique 13
 Connaissez-vous la voiture électrique?



Source : CREDOC-EDF, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

La remarque faite en 1994 sur cette question reste valable cette année. Le sens de la question -se référant à la "connaissance" de la voiture électrique- pouvait être compris de diverses manières et l'on aurait probablement obtenu davantage de réponses positives si elle avait été posée sous une forme du type : *"Avez-vous déjà entendu parler de la voiture électrique ?"*. D'ailleurs, comme on le verra plus loin, plus de 80% des Français ont donné un avis sur l'efficacité d'une telle voiture. Autrement dit, sans la "connaître" véritablement, ils en ont suffisamment entendu parler pour avoir une opinion à propos de son effet sur l'environnement.

Il reste que parmi ceux qui déclarent la connaître (55% de la population), c'est indéniablement par le canal de la **télévision** qu'ils l'ont connue (c'est le cas pour 54% d'entre eux). La **presse** arrive en seconde position, mais très loin derrière, citée spontanément par 16% des individus concernés. Quant aux autres moyens d'information, ils ne sont que peu mentionnés.

Les résultats ont légèrement varié cette année : la télévision apparaît un peu moins citée qu'il y a un an, tandis que les médias en général (presse, médias ...) tendent à l'être un peu plus (tableau 56).

Tableau 56

Par quels moyens avez-vous connu la voiture électrique ?*

- Question posée aux individus ayant déclaré connaître ce type de véhicule, soit 55 % des Français en 1995 -

	(en %)		
	Début 1993	Début 1994	Début 1995
. Par la télévision	53,3	62,3	53,5
. Par la presse.....	15,0	11,6	16,0
. Par les médias (sans précision).....	3,9	4,2	5,9
. En en voyant dans la rue.....	5,6	5,8	4,4
. Par le bouche à oreille.....	4,6	3,8	4,3
. Par mon travail	3,2	1,8	4,3
. Par la publicité (sans précision).....	3,2	3,2	3,9
. En allant à un salon, une exposition	2,4	1,6	3,6
. Par la radio.....	1,5	2,6	1,5
. Autre	0,8	3,0	2,1
. Ne sait pas, non réponse	6,5	0,1	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC-EDF, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

* Il s'agit d'une question ouverte (sans proposition de réponses).

Des variations catégorielles du taux de connaissance

Ce sont les caractéristiques objectives qui permettent le plus de caractériser les individus qui connaissent -ou ne connaissent pas- la voiture électrique. Les critères tels que le sexe, l'âge, le diplôme et la catégorie socio-professionnelle sont à l'origine de variations parfois sensibles du taux de connaissance. Ainsi, relève-t-on que :

- Les hommes sont plus nombreux que les femmes à déclarer connaître la voiture électrique (63 % des premiers, contre 48 % des secondes), qu'ils soient d'ailleurs actifs (64 %) ou inactifs (62 %). En revanche, les femmes inactives sont celles qui la connaissent le moins : 54 % d'entre elles ont répondu par la négative, contre 49 % des actives et 45 % en moyenne.
- Les jeunes sont bien plus au courant que leurs aînés de l'existence de ce type de véhicule. On constate d'ailleurs que le taux de connaissance diminue régulièrement lorsque l'âge augmente : de 71 % chez les moins de 25 ans, il passe à 39 % chez les plus de 60 ans. Autrement dit, ces derniers sont largement majoritaires (à 61 %) à

ne pas être informés en ce domaine. Le sexe associé à l'âge confirme l'effet des deux critères : dans chaque classe d'âge, les hommes sont mieux informés que les femmes; d'autre part, le taux de connaissance diminue lorsque l'âge augmente, et ce quel que soit le sexe (tableau 57).

Tableau 57
Connaissez-vous la voiture électrique ?
- Analyse selon le sexe et l'âge -

	(en %)			
	Oui		Non	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Moins de 25 ans	83	58	17	42
25 à 39 ans	68	56	32	44
40 à 59 ans	62	48	38	52
60 ans et plus	46	35	54	65
Ensemble des Français	55		45	

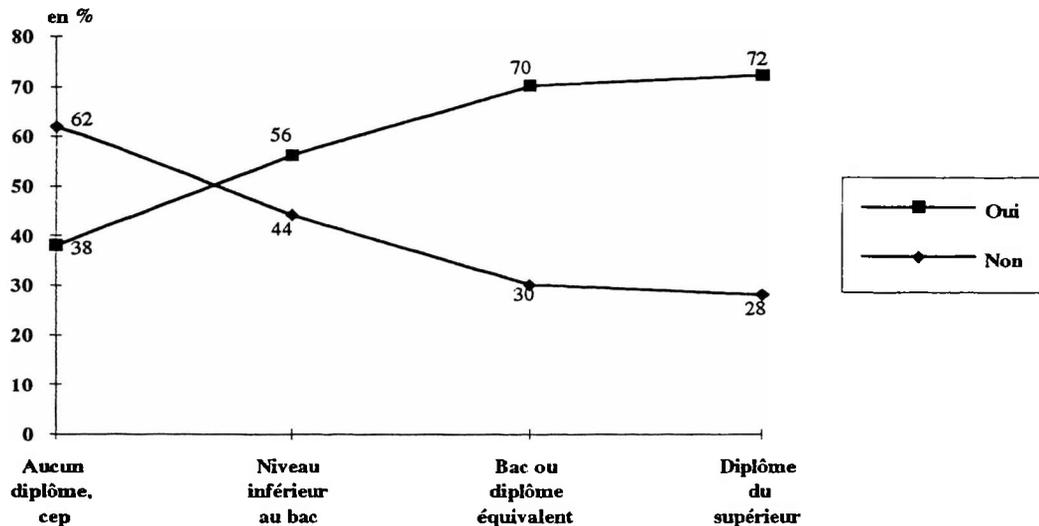
Source : CREDOC-EDF, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Exemple de lecture : 83% des hommes de moins de 25 ans déclarent connaître la voiture électrique. C'est le cas de 58% des femmes de cette classe d'âge et de 55% de l'ensemble des Français.

- Plus on est diplômé, plus on déclare connaître la voiture électrique : de 38% chez les non-diplômés, le taux de connaissance atteint 72% chez les diplômés du supérieur (graphique 14). Là encore, l'effet de l'âge se rajoute à celui du diplôme : les diplômés ont une meilleure connaissance que les non-diplômés, quelle que soit la classe d'âge; les jeunes sont mieux informés que les plus âgés, quel que soit le niveau de diplôme.
- On relève aussi, en liaison avec les effets précédents, des variations du taux de connaissance selon les différentes catégories socio-professionnelles. Ce taux est maximal chez les étudiants (81%) et très élevé chez les cadres supérieurs et les professions libérales (72%). Il l'est un peu moins chez les professions intermédiaires (68%), et moins encore chez les employés (56%) et les ouvriers (53%). Chez les retraités et les femmes au foyer, c'est au contraire la non-connaissance qui prédomine (61% chez les premiers et 50% chez les secondes).

Graphique 14

Connaissez-vous la voiture électrique ?
- Analyse selon le niveau de diplôme -



Source : CREDOC-EDF, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

- Enfin, on remarquera que la connaissance de la voiture électrique est plus répandue dans les zones fortement urbanisées : c'est le cas pour 61% des personnes qui résident dans des agglomérations de plus de 100 000 habitants, contre 51% de celles qui habitent dans des agglomérations plus petites. C'est à Paris et dans la couronne parisienne que le taux de connaissance est le plus fort (63%).

On relèvera encore que les individus qui connaissent ce type de véhicule apparaissent généralement mieux informés : par exemple, la moitié d'entre eux donne une estimation supérieure à 70% de la part d'électricité d'origine nucléaire en France (contre 41% en moyenne); les trois quarts sont au courant des mesures de déductions fiscales des frais d'économie d'énergie. Par contre, 24% des individus qui ne connaissent pas la voiture électrique ne disposent pas de permis de conduire (contre 19% en moyenne).

Enfin, nous avons vu que les Français informés de l'existence de ce type de voiture l'ont été principalement par la télévision (54%), 16% l'ayant été par la presse. Dans le premier cas, il s'agit un peu plus souvent d'une population féminine, inactive et peu

diplômée¹. Dans le second, il s'agit plutôt d'hommes et de diplômés (40% ont le bac ou un diplôme du supérieur, contre 31% en moyenne chez les répondants)..

b) Les trois quarts des Français reconnaissent l'efficacité de la voiture électrique dans la lutte contre la dégradation de l'environnement

Qu'ils aient déclaré connaître ou non la voiture électrique, les Français ont tous été interrogés sur ce qu'ils pensaient de son "impact" sur l'environnement. Les résultats traduisent une relative unanimité : **nos concitoyens sont, pour près des trois quarts d'entre eux (73% exactement), d'avis que la voiture électrique peut constituer un moyen efficace pour lutter contre la dégradation de l'environnement.**

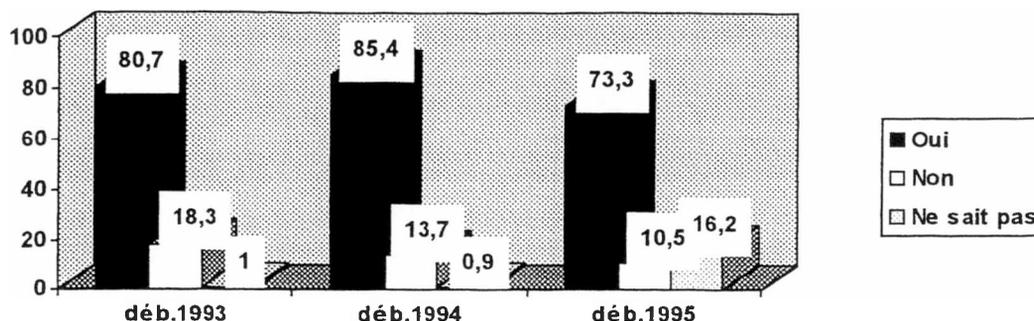
Cette proportion apparaît sensiblement moins élevée que les deux années précédentes où la question avait été posée à l'identique (graphique 15). Mais on n'assiste pas pour autant à un "transfert" des opinions sur la réponse négative, bien au contraire : la part des Français non convaincus d'une telle efficacité a diminué chaque année entre 1993 et 1995 (de 18% à 11%). Par contre, bien plus nombreuses sont, cette année, les personnes qui ne se sont pas prononcées (16%, contre 1% auparavant). Ceci s'explique notamment par la possibilité qui était explicitement offerte cette fois aux enquêtés de répondre "ne sait pas", modalité qui ne figurait pas en tant que telle dans les deux questionnaires antérieurs. Cette modalité a donc surtout recueilli cette année les suffrages de ceux qui, dans la première partie du questionnaire, avaient déclaré ne pas connaître la voiture électrique : c'est le cas de 27% d'entre eux (contre 1% il y a un an); ils représentent d'ailleurs les trois quarts de ceux qui n'ont pu formuler un avis sur l'efficacité de la voiture électrique.

Autrement dit, ne pas connaître la voiture électrique a incité davantage de personnes à ne pas se prononcer sur son efficacité : même si 64% des individus qui ne la connaissent pas pensent qu'elle est un moyen efficace pour lutter contre la dégradation de l'environnement, ce pourcentage est très inférieur à celui observé l'année dernière (- 20 points). Il reste que **81% de ceux qui la connaissent la considèrent efficace et que la part de ceux qui contestent son efficacité a diminué dans tous les cas** (tableau 58).

¹ Trois à cinq points d'écart à la moyenne pour chacune de ces caractéristiques.

Graphique 15

La voiture électrique vous paraît-elle constituer un moyen efficace pour lutter contre la dégradation de l'environnement ?



Source : CREDOC-EDF, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Tableau 58

Opinion sur l'efficacité de la voiture électrique, selon que l'on déclare la connaître ou non (début 1995)

La voiture électrique est-elle efficace ?	Connait la voiture électrique ?		Ensemble des Français	
	Oui	Non		
Oui	81,2 (86,6)	63,7 (83,4)	73,3 (85,4)	
Non	11,1 (12,8)	9,7 (15,2)	10,5 (13,7)	
Ne sait pas	7,7 (0,6)	26,6 (1,4)	16,2 (0,9)	
Total	100,0 (100,0)	100,0 (100,0)	100,0 (100,0)	

Source : CREDOC-EDF, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995. Sont mentionnés entre parenthèses les résultats du début 1994.

En tout état de cause, pour un grand nombre de nos concitoyens, la voiture électrique a un rôle à jouer dans la lutte contre la dégradation de l'environnement, et cette opinion prévaut dans toutes les catégories de la population. On fera ici simplement deux remarques :

- Ceux qui y croient le plus sont les professions intermédiaires (80%), les étudiants (79%), les indépendants hors secteur agricole (79%), ainsi que les diplômés (78%) et l'ensemble des hommes (77%).

- Ceux qui n'y croient pas sont aussi un peu plus souvent des hommes (13%, contre 11% en moyenne), ainsi que des individus de moins de 40 ans (14%), des diplômés du supérieur (15%), des cadres supérieurs (17%).
- Ceux qui ne se prononcent pas sont plus souvent des non-diplômés (28%, contre 16% en moyenne), des personnes âgées (24% des plus de 60 ans), des retraités (23%), des femmes (22%). Le taux des "ne sait pas" apparaît aussi un peu plus fort en milieu rural (20% dans les communes de moins de 2000 habitants) et à Paris et dans l'agglomération parisienne (20% également). C'est d'ailleurs chez les franciliens que l'efficacité est relativement moins ressentie (69%).

Les enquêtés qui pensent que la voiture électrique est efficace pour l'environnement avancent des raisons qui vont pour ainsi dire "de soi", puisque, interrogés de façon "ouverte" sur ce point, 63% déclarent spontanément que c'est "**parce qu'elle ne pollue pas ou pollue moins**". 28% font plus précisément référence à l'absence de gaz d'échappement. Remarquons que les individus concernés ici ont pratiquement tous un avis sur la question (1% seulement d'entre eux n'a pas émis d'opinion). Les résultats ne se sont guère modifiés en un an (tableau 59).

Tableau 59

**Les raisons de l'efficacité de la voiture électrique en matière de lutte
contre la dégradation de l'environnement¹**

(Question posée aux Français considérant efficace la voiture électrique, soit 73 % en 1995)

	(en %)		
	Début 1993	Début 1994	Début 1995
. Ne pollue pas ou pollue moins	50,7	63,7	63,4
. Ne dégage pas de gaz (gaz d'échappement, vapeurs, fumées).....	33,9	26,7	27,9
. Plus silencieuse, moins de bruit	1,9	1,8	2,9
. N'utilise pas d'essence	4,4	3,5	2,8
. Moins d'odeurs.....	0,2	0,6	0,9
. Réponses diverses mettant quand même en doute l'efficacité réelle de la voiture électrique	1,3	0,5	0,3
. Autres	3,3	2,2	1,1
. Ne sait pas, non-réponse	4,3	1,0	0,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC-EDF, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

¹ Il s'agissait d'une question "ouverte", sans propositions de réponses.

Les Français qui, par contre, ne croient pas en l'efficacité de la voiture électrique pour lutter contre la dégradation de l'environnement (11% de la population), qui sont aussi des individus plutôt peu réceptifs au progrès scientifique en général¹, avancent principalement quatre types de raisons (tableau 60) :

- 20% estiment que la voiture électrique ne changera rien car il faudra produire de l'électricité, production qui elle-même pollue. Cette opinion est un peu plus souvent formulée cette année qu'il y a un an ou deux (+ 4 points).
- 15% pensent que la voiture électrique n'est pas au point. Ce pourcentage était le même les deux années précédentes.

Tableau 60

Les raisons de l'inefficacité de la voiture électrique en matière de lutte contre la dégradation de l'environnement²

(Question posée aux Français considérant inefficace la voiture électrique, soit 11% en 1995)

	(en %)		
	Début 1993	Début 1994	Début 1995
. Cela ne changera rien, car il faudra produire plus d'électricité et l'électricité pollue aussi (centrales nucléaires)	14,5	15,4	19,7
. La voiture électrique n'est pas au point, n'y croit pas	14,6	14,5	15,0
. La pollution des voitures est négligeable par rapport aux autres pollutions	18,9	9,8	14,5
. Cela ne changera rien, car il y aura pollution par les batteries usagées (déchets)	6,5	7,2	12,5
. Manque d'autonomie, il faut recharger souvent les batteries	5,8	6,9	12,0
. Il y en a trop peu pour que ça change quelque chose	7,1	4,3	5,9
. La voiture électrique est trop chère	2,5	3,7	4,5
. Ne connaît pas la voiture électrique	6,4	0,5	3,4
. Autres	4,0	12,9	4,4
. Ne sait pas, non réponse	19,7	24,8	8,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC-EDF, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

¹ 61% considèrent que le progrès scientifique ne résoudra pas d'ici vingt ans les problèmes d'environnement qui se posent aujourd'hui en Europe (contre 53% en moyenne).

² Il s'agissait d'une question "ouverte", sans propositions de réponses.

- Pour 15 % également, la pollution causée par les voitures est négligeable, comparée aux autres types de pollutions. Cette opinion, qui avait sensiblement régressé dans les esprits il y a un an (- 9 points), regagne cette année du terrain (+ 5 points).
- Enfin, 13 % pensent que cela ne changera rien, car il y aura pollution par les batteries usagées. Cette raison apparaît cette année plus souvent mentionnée qu'auparavant (+ 5 points).

Remarquons encore que 12 % mettent en cause la technologie, en considérant que ce type de voiture manque d'autonomie et qu'il faut souvent recharger les batteries. Ce motif est bien plus souvent mis en avant cette année (+ 6 points par rapport au début 1993).

2.3 Les sacrifices acceptés par les Français pour protéger l'environnement : un net recul cette année

Nos concitoyens sont-ils prêts, pour préserver l'environnement, à faire certaines concessions, certains efforts ? Pour l'apprecier, quatre propositions leur ont été soumises, pour la quatrième année consécutive, visant à tester leur acceptation éventuelle d'un *"ralentissement économique"*, d'une *"augmentation du chômage"*, d'un *"niveau de vie plus faible"*, ou de *"moins de confort"*, et ce au nom de la préservation de l'environnement.

Ces quatre propositions sont de nature différente. Deux d'entre elles (le ralentissement économique et l'augmentation du chômage) sont davantage d'ordre collectif, tandis que les deux autres (niveau de vie et confort) apparaissent plutôt d'ordre individuel. Mais, comme on l'a déjà vu les années précédentes, le degré d'acceptation ne semble pas dépendre de la nature (collective ou individuelle) du sacrifice proposé.

En revanche, alors même que depuis plusieurs années, l'idée de contribuer financièrement à la lutte contre la dégradation de l'environnement -y compris en consentant à quelques sacrifices personnels- commençait à s'ancrer dans les esprits, le début de 1995 marque un coup d'arrêt brutal à ce mouvement¹.

En effet, nos concitoyens apparaissent cette année beaucoup plus réticents à accepter des sacrifices, de quelque nature que ce soit, pour la défense de la nature. Ainsi se disent-ils moins souvent prêts, pour préserver l'environnement, à accepter un ralentissement économique (- 17 points en un an, tableau 61), à tolérer moins de confort (- 16 points), à accepter un niveau de vie plus faible (- 14 points) ou à consentir une augmentation du chômage (- 3 points). De fait, les Français sont à présent largement **majoritaires à refuser l'idée d'un ralentissement économique (66%), ou moins de confort (62%),** ce qui n'était pas le cas les trois dernières années. De plus, déjà opposés à une augmentation du chômage ou à une baisse du niveau de vie, ils le sont encore plus cette année : **la quasi-totalité des Français n'accepteraient pas une nouvelle hausse du chômage (97%) et près des trois quarts n'accepteraient pas non plus un niveau de vie plus faible.**

Ce recul brutal des attitudes des Français face à l'environnement se trouve confirmé par d'autres résultats de l'enquête : un tiers de la population déclare, par ailleurs, être prêt à payer plus de taxes directement affectées à la défense de l'environnement, contre 42 % en 1994 (soit - 9 points en un an). De même, 43 % disent être prêts à payer plus cher des produits préservant l'environnement, soit une baisse de 23 points en un an. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce dernier point.

Toujours est-il que ce recul brutal des opinions favorables aux efforts financiers pour la défense de l'environnement -recul qui concerne d'ailleurs tout type d'effort financier supplémentaire¹- semble relever d'un véritable mouvement de fond : il concerne systématiquement tous les groupes sociaux, quels que soient l'âge des enquêtés, leur sexe, leur catégorie sociale ou leur niveau de revenus (tableau 62). Tout au plus peut-on noter que le mouvement de baisse est encore plus fort chez les employés, quel que soit le sacrifice évoqué, chez les autres inactifs (étudiants

¹ Cf. "Janvier 1995 : radicalisme et inquiétudes progressent dans la société française, malgré un début d'amélioration économique", par G. Hatchuel, CREDOC, mars 1995.

principalement), chez les jeunes et chez les titulaires de diplômes intermédiaires (inférieurs au bac).

Tableau 61

Pour préserver et protéger l'environnement, êtes-vous prêt à accepter :

	(en %)			
	Début 1992	Début 1993	Début 1994	Début 1995
Un ralentissement économique ?				
. Oui	52,7	49,9	50,0	33,4
. Non	46,8	49,1	49,5	66,0
. Ne sait pas, non réponse	0,5	1,0	0,5	0,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Une augmentation du chômage ?				
. Oui	7,1	5,8	6,1	2,6
. Non	92,5	93,4	93,7	97,0
. Ne sait pas, non réponse	0,4	0,8	0,2	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Un niveau de vie plus faible ?				
. Oui	39,3	39,7	41,3	27,0
. Non	60,3	59,7	58,3	72,6
. Ne sait pas, non réponse	0,4	0,6	0,4	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins de confort ?				
. Oui	49,5	51,0	53,7	38,2
. Non	50,3	48,4	46,1	61,5
. Ne sait pas, non réponse	0,2	0,6	0,2	0,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC-EDF, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Au total, au début 1995, c'est donc une atteinte à leur confort que les Français accepteraient éventuellement le plus : 38% seraient prêts à le voir diminuer pour préserver l'environnement. Vient ensuite le ralentissement économique (33%). Consentir à une baisse du niveau de vie est plus rare (27%). Enfin, l'idée de voir le chômage augmenter fait unanimement l'objet d'un refus (3% seulement des Français l'accepteraient).

Tableau 62
Le pourcentage de Français prêts à accepter ...*
 (début 1995)

	(en %)					
	Un niveau de vie plus faible		Un ralentissement économique		Moins de confort	
Indépendant	30	(- 12)	33	(- 12)	40	(- 14)
Cadre	39	(- 12)	32	(- 17)	50	(- 15)
Employé	21	(- 18)	34	(- 21)	37	(- 17)
Ouvrier	24	(- 11)	40	(- 11)	33	(- 15)
Retraité	25	(- 15)	28	(- 17)	31	(- 13)
Reste au foyer	23	(- 16)	37	(- 14)	35	(- 17)
Autre inactif	27	(- 19)	30	(- 27)	53	(- 19)
Aucun diplôme, CEP	20	(- 14)	34	(- 15)	27	(- 15)
Diplôme inférieur au bac	24	(- 14)	34	(- 16)	36	(- 16)
Bac ou diplôme équivalent	35	(- 17)	32	(- 20)	51	(- 20)
Diplôme du supérieur	40	(- 15)	31	(- 24)	52	(- 16)
Moins de 6 000 Francs/mois	18	(- 15)	34	(- 13)	31	(- 15)
Plus de 15 000 Francs/mois	35	(- 16)	31	(- 22)	44	(- 17)
24 ans et moins	23	(- 16)	34	(- 19)	41	(- 23)
25 ans - 34 ans	25	(- 19)	37	(- 19)	42	(- 14)
35 - 49 ans	30	(- 12)	35	(- 14)	41	(- 14)
50 à 64 ans	30	(- 12)	32	(- 17)	39	(- 14)
65 ans et plus	24	(- 14)	28	(- 16)	28	(- 14)
Moins de 2 000 habitants	24	(- 16)	33	(- 19)	34	(- 17)
Plus de 100 000 habitants	26	(- 13)	34	(- 13)	38	(- 16)
Paris - RP	32	(- 14)	32	(- 19)	48	(- 10)
Ensemble des Français	27	(- 14)	33	(- 17)	38	(- 16)

Source : CREDOC-EDF, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

* Sont mentionnés entre parenthèses les écarts en points par rapport aux résultats du début 1994.

Exemple de lecture : Début 1995, 30% des indépendants seraient prêts à accepter un niveau de vie plus faible pour préserver l'environnement, soit 12 points de moins qu'en 1994. Cette opinion est celle de 27% de l'ensemble des Français.

L'analyse des associations de réponses deux à deux permet de confirmer les tendances déjà enregistrées lors des enquêtes précédentes. Il reste que les trois groupes principaux sont quantitativement bien moins importants qu'il y a un an :

- Accepter un niveau de vie plus faible s'associe toujours avec l'idée de tolérer moins de confort : 79% de ceux qui accepteraient une diminution de leur niveau de vie admettraient également moins de confort. A l'inverse, accepter moins de confort ne signifie pas automatiquement que l'on accepte aussi une diminution du

niveau de vie (44% ne le pensent pas). Au total, 21% des Français seraient prêts à faire les deux sacrifices à la fois (35% en 1994).

- Un peu plus de la moitié des Français (54%) prêts à accepter un ralentissement économique toléreraient également moins de confort. 18% de nos concitoyens (33% il y a un an) accepteraient les deux sacrifices à la fois.
- Tolérer une augmentation du chômage se conjugue avec l'acceptation du ralentissement économique : 80% de ceux qui accepteraient une telle augmentation supporteraient également un ralentissement de l'économie. Mais cela ne concerne, en fait, qu'une poignée d'individus : 1% de la population.

Les cumuls de réponses

Il reste que le cumul de toutes les réponses fait avant tout apparaître cette année l'existence d'un groupe, **celui des individus qui refuseraient les quatre types de concessions proposées** (réponse "non" aux quatre propositions à la fois). Il regroupe 43% de la population, contre 25% en début 1994. Autrement dit, **deux Français sur cinq ne sont prêts à accepter aucun des sacrifices évoqués**. Là encore, cette évolution vers une attitude de refus de sacrifices supplémentaires prévaut dans toutes les couches de la population.

Cependant, l'attitude de "refus" général est encore plus fréquente dans quelques catégories :

- . Chez les personnes âgées : 48% des plus de 60 ans n'accepteraient aucun des quatre sacrifices (contre 43% en moyenne).
- . Chez les personnes sans diplômes (48%, contre 35% chez les diplômés du supérieur).
- . Chez les retraités (48%), ainsi que chez les femmes au foyer (46%, contre 38% chez les cadres).

Cette attitude va aussi, bien entendu, de pair avec le refus d'accepter de payer plus cher des produits préservant l'environnement (52%), de payer plus de taxes affectées à la défense de la nature (51%), mais aussi de payer plus cher des produits meilleurs

pour la santé (57%) ou fabriqués en France (49%), signe que le refus affirmé ici relève d'une volonté de coup d'arrêt à l'idée de "payer plus". Cette attitude s'accompagne aussi, plus souvent, d'un sentiment d'une dégradation de son niveau de vie personnel (47% de ceux qui pensent que leur niveau de vie va moins bien ne sont prêts à faire aucune des quatre concessions).

A l'inverse, les individus qui accepteraient moins de confort par exemple, dont les caractéristiques sont très proches de ceux qui seraient prêts à tolérer une baisse du niveau de vie, sont plus enclins qu'en moyenne à participer à toutes sortes d'actions visant à mieux préserver l'environnement et, en particulier, à accepter pour cela une contribution financière. Il s'agit ici d'individus plus diplômés et plus aisés qu'en moyenne. Ces groupes de partisans étant plus restreints qu'il y a un an, leurs caractéristiques sont parfois plus affirmées. Notons en particulier que parmi les Français prêts à accepter un niveau de vie plus faible dans le but de protéger l'environnement :

- 43 % disposent du bac ou d'un diplôme du supérieur (contre 31 % en moyenne).
- 23 % sont cadres (ou professions libérales), contre 15 % en moyenne.
- 31 % disposent dans leur foyer de plus de 15 000 F mensuels (contre 24 % en moyenne).

L'analyse des cumuls de réponses fait aussi ressortir deux groupes :

- Ceux qui accepteraient les quatre sacrifices ou concessions évoqués : ils ne représentent maintenant qu'1 % de la population, contre 4 % au début 1994.
- Ceux qui se déclarent prêts à accepter à la fois un ralentissement économique, un niveau de vie plus faible et moins de confort : alors qu'ils représentaient un quart de la population il y a un an, ils n'en constituent maintenant que 11 %.

On assiste donc bien, cette année, à un recul du désir de nos concitoyens de faire des efforts pour la protection de l'environnement, en particulier lorsqu'il s'agit, pour eux, de supporter des coûts financiers supplémentaires. Deux autres résultats de l'enquête, nous allons le voir, confirment cette tendance.

2.4 Un engouement moindre pour payer plus cher des produits reconnus comme préservant l'environnement

L'engagement réel des Français en matière d'environnement peut être, certes, apprécié par leur éventuelle acceptation de sacrifices généraux imposés à l'ensemble de la société (moins de confort, ralentissement économique ...). Il peut aussi se mesurer dans leurs engagements personnels, ou dans leurs attitudes d'achat vis-à-vis de produits reconnus bénéfiques pour l'environnement, et ce, d'autant que ces produits seraient éventuellement plus chers.

C'est pourquoi il a été à nouveau demandé cette année aux Français s'ils seraient disposés "à payer 10% plus cher des produits reconnus comme préservant l'environnement". Pour relativiser les réponses fournies à cette question, il leur a été aussi demandé s'ils étaient prêts à tolérer une même augmentation des prix de certains produits répondant à d'autres qualités précises, tels que "des produits reconnus meilleurs pour la santé" ou encore "des produits fabriqués en France".

Les résultats montrent que si nos concitoyens sont, cette année, moins disposés à accepter des efforts collectifs (baisse du niveau de vie, ralentissement économique...) pour la défense de l'environnement, ils le sont également bien moins pour ce qui est de consentir des sacrifices personnels en payant plus cher certains produits, que ce soit pour l'environnement, pour la santé ou même lorsqu'il s'agit de favoriser les produits nationaux. Autrement dit, c'est d'abord l'effort financier "en soi" qui rebute davantage les Français aujourd'hui. Bien sûr, ce mouvement est en partie lié à la sensibilité plus grande que la population semble avoir, ces derniers temps, en matière de prix. Il n'en reste pas moins que **c'est sur les produits reconnus comme préservant l'environnement que le recul de l'acceptation d'un surcoût financier est le plus important** (tableau 63).

Ainsi, 43% des Français se disent prêts, au début 1995, à payer 10% plus cher des produits "verts", soit un pourcentage inférieur de 23 points à celui du début 1994. Un peu plus élevée est la part de ceux qui accepteraient de payer 10% plus cher des produits nationaux (48%); cette proportion est cependant également inférieure à celle enregistrée il y a un an (- 10 points). Autrement dit, la majorité de la population

n'accepte pas aujourd'hui un éventuel surcoût des produits reconnus comme préservant l'environnement; elle ne l'accepte pas non plus pour soutenir la production nationale. Par contre, les deux tiers des Français seraient encore prêts à payer 10% plus cher des produits meilleurs pour la santé. Le recul est cependant, là aussi, très net (- 10 points en un an).

Tableau 63
Seriez-vous prêt à payer 10% plus cher ...
 - Résultats de 1994 et de 1995 -

	(en %)		
	Début 1994	Début 1995	Différence 1995-1994
Des produits reconnus comme meilleurs pour la santé ?			
Oui	77,2	66,6	- 10,6
Non	22,6	33,2	
Ne sait pas	0,2	0,2	
Ensemble	100,0	100,0	
Des produits fabriqués en France ?			
Oui	57,9	48,1	- 9,8
Non	41,7	51,7	
Ne sait pas	0,4	0,2	
Ensemble	100,0	100,0	
Des produits reconnus comme préservant l'environnement ?			
Oui	66,4	43,2	- 23,2
Non	33,4	56,6	
Ne sait pas	0,2	0,2	
Ensemble	100,0	100,0	

Source : CREDOC-EDF, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

A vrai dire, ces évolutions négatives concernent toutes les catégories sociales. Il est en particulier intéressant de remarquer que cette moindre acceptation d'un éventuel surcoût des produits reconnus comme préservant l'environnement n'est pas seulement le fait des catégories confrontées à des difficultés économiques (tableau 64). C'est, par exemple, aussi le cas des cadres (- 27 points en un an, contre - 23 en moyenne), des diplômés du supérieur (- 27 points) ou des personnes bénéficiant de revenus supérieurs à 15 000 Francs par mois (- 27 points). C'est-à-dire les catégories les plus

favorables à l'idée de contribuer financièrement à la lutte contre la dégradation de l'environnement.

On note aussi que, dans toutes les catégories, le recul de l'acceptation d'un éventuel surcoût est systématiquement plus fort pour les produits "verts" que pour les produits nationaux ou ceux reconnus comme meilleurs pour la santé (tableau 64).

Tableau 64

Le pourcentage de Français prêts à payer 10% plus cher des produits ...*
(début 1995)

	Reconnus comme préservant l'environnement		Fabriqués en France		Reconnus comme meilleurs pour la santé	
Indépendant	32	(- 31)	54	(- 5)	73	(- 7)
Cadre	46	(- 27)	43	(- 8)	69	(- 9)
Employé	42	(- 24)	42	(- 12)	62	(- 15)
Ouvrier	42	(- 21)	51	(- 6)	66	(- 10)
Retraité	46	(- 19)	52	(- 16)	65	(- 11)
Reste au foyer	44	(- 21)	54	(- 7)	67	(- 10)
Autre inactif	48	(- 24)	38	(- 8)	69	(- 9)
Aucun diplôme, CEP	40	(- 21)	50	(- 15)	63	(- 13)
Diplôme inférieur au bac	43	(- 22)	51	(- 7)	68	(- 9)
Bac ou diplôme équivalent	47	(- 27)	46	(- 7)	65	(- 13)
Diplôme du supérieur	47	(- 27)	41	(- 6)	71	(- 9)
Moins de 6 000 Francs/mois ..	38	(- 23)	45	(- 14)	65	(- 11)
Plus de 15 000 Francs/mois ..	49	(- 27)	51	(- 8)	72	(- 10)
24 ans et moins	44	(- 25)	40	(- 7)	64	(- 18)
25 ans - 34 ans	46	(- 20)	48	(- 3)	71	(- 3)
35 - 49 ans	43	(- 24)	46	(- 9)	63	(- 14)
50 à 64 ans	41	(- 24)	50	(- 16)	69	(- 10)
65 ans et plus	42	(- 23)	54	(- 16)	65	(- 11)
Moins de 2 000 habitants	43	(- 21)	52	(- 12)	69	(- 10)
Plus de 100 000 habitants	39	(- 27)	44	(- 8)	63	(- 13)
Paris - RP	44	(- 23)	41	(- 10)	64	(- 8)
Ensemble des Français	43	(- 23)	48	(- 10)	67	(- 10)

Source : CREDOC-EDF, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

* Sont mentionnés entre parenthèses les écarts en points par rapport aux résultats du début 1994.

Exemple de lecture : Début 1995, 32% des indépendants seraient prêts à payer 10% plus cher des produits reconnus comme préservant l'environnement, soit 31 points de moins qu'en 1994. Cette opinion est celle de 43% de l'ensemble des Français.

L'observation des seuls résultats du début 1995 permet, par ailleurs, de relever que sont un peu plus souvent qu'en moyenne prêts à payer 10% plus cher (tableau 64) :

- *des produits reconnus comme préservant l'environnement* : les personnes disposant, dans leur foyer, de plus de 15 000 F de revenus mensuels, les diplômés, les autres inactifs (essentiellement des étudiants), les cadres, les retraités ainsi que les individus âgés de 25 à 34 ans.
- *Des produits fabriqués en France* : les indépendants, les retraités, les femmes au foyer, les non-diplômés et les ruraux.
- *Des produits meilleurs pour la santé* : les indépendants, les personnes aisées ainsi que les individus âgés de 25 à 34 ans. D'une façon plus générale, on relève que les Français sont plus mobilisés par la "santé", pour laquelle ils sembleraient plus enclins à consentir des efforts financiers (à 67%), que par des considérations de production nationale (48%) ou environnementales (43%). En tout état de cause, **dans toutes les catégories**, une nette majorité accepte l'idée de payer plus cher des produits meilleurs pour la santé, ce qui n'est pas le cas pour les deux autres types de productions.

Payer plus cher des produits meilleurs pour l'environnement

Les individus prêts à consentir un effort financier pour disposer de productions reconnues comme préservant la nature se caractérisent avant tout par le fait qu'ils sont sensibles aux questions de défense de l'environnement et disposés à s'engager personnellement sur ce sujet. Certes, ils y sont favorisés par un niveau de vie plus aisé qu'en moyenne ou des diplômes élevés, on l'a vu, mais ce sont moins leurs caractéristiques socio-démographiques qui les distinguent que leur acceptation de payer de leur personne ou de leur poche pour la protection de l'environnement (tableau 65).

Remarquons par ailleurs que les Français prêts à payer plus cher des "produits verts" sont pratiquement tous prêts (à 93%) à faire ce même effort pour des produits

meilleurs pour la santé. Par contre, "seulement "70% d'entre eux se déclarent disposés à payer 10% plus cher des productions nationales.

Tableau 65
Caractéristiques distinctives des individus se déclarant prêts
à payer 10% plus cher des produits préservant l'environnement
 (43 % de la population)

. Ne s'impose pas régulièrement des restrictions budgétaires	43%	+ 5
. Dispose de 15 000 F ou plus de revenus mensuels dans son foyer	27%	+ 3
. Possède le baccalauréat ou un diplôme du supérieur	34%	+ 3
. Est prêt à payer plus de taxes affectées à la défense de l'environnement	49%	+ 16
. Est prêt à payer plus cher pour enterrer davantage de lignes électriques	62%	+ 16
. Est prêt à accepter un niveau de vie plus faible pour la protection de l'environnement	37%	+ 10
. Est prêt à accepter un ralentissement économique pour la protection de l'environnement	43%	+ 10
. A régulièrement choisi, depuis un an, des produits pour leurs emballages respectueux de l'environnement	38%	+ 8
. Est prêt à accepter moins de confort pour la protection de l'environnement ..	46%	+ 8
. Considère que l'information sur les produits "verts" est scientifique	40%	+ 7
. A régulièrement acheté, depuis un an, des produits biodégradables	47%	+ 7
. Est prêt à trier ses ordures ménagères à domicile	88%	+ 6
. Se déclare "très sensible" aux problèmes d'environnement	42%	+ 6

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Exemple de lecture : Parmi les individus se déclarant prêts à payer 10% plus cher des produits protégeant l'environnement, 49% se déclarent prêts à payer plus de taxes pour la défense de l'environnement, soit 16 points de plus que dans l'ensemble de la population.

A l'inverse, les individus n'envisageant pas de payer plus cher des produits préservant l'environnement déclinent toute proposition d'effort financier supplémentaire pour la défense de la nature : par exemple, 78% d'entre eux rejettent l'idée de payer plus de taxes affectées à la défense de l'environnement (soit 12 points de plus qu'en moyenne). De même, 66% n'envisagent pas de payer plus cher l'électricité pour que davantage de lignes aériennes soient enterrées (contre 54% en moyenne).

Le cumul des réponses

Enfin, l'analyse du cumul des réponses fait apparaître l'existence de deux groupes principaux :

- Ceux qui seraient prêts à payer 10% plus cher à la fois des produits meilleurs pour la santé, des produits nationaux et des produits reconnus comme préservant l'environnement (réponse "oui" aux trois questions). Ce groupe rassemble 29% des Français. Comme il comporte les deux tiers des individus ayant déclaré être prêts à payer plus cher des produits respectant l'environnement, sa description s'apparente beaucoup à celle du groupe précédent (cf. ci-dessus, tableau 65).
- Ceux qui n'accepteraient aucun effort financier, quel que soit le type de produits (réponse "non" aux trois questions). C'est le cas d'un quart de la population. Il s'agit d'individus qui refusent toute idée d'effort financier supplémentaire, quel que soit le domaine. On ne s'étonnera donc pas de trouver ici davantage de personnes qui déclarent s'imposer régulièrement des restrictions de budget (70%, contre 62% en moyenne). Les non-diplômés y sont aussi quelque peu surreprésentés (38%, contre 31% en moyenne).

2.5 Plus de la moitié des Français n'accepterait pas une augmentation de l'électricité pour enterrer plus de lignes électriques aériennes

Autre effort financier auquel pourrait souscrire la population : les Français ont été interrogés, et ce pour la première fois cette année dans l'enquête, sur leur éventuelle acceptation d'une augmentation de leur facture d'électricité pour permettre la disparition d'une partie plus importante des lignes électriques. Certaines de ces lignes aériennes ont en effet commencé à être enterrées.

Mis en relation avec les résultats précédents, on ne s'étonnera de constater qu'une majorité de nos concitoyens (54% exactement) n'apparaît pas disposée à supporter un coût plus élevé de l'électricité pour un tel enfouissement des lignes. Il reste que 46%

déclarent être prêts à faire cet effort. Il est vrai que pour les trois quarts d'entre eux, l'augmentation ne devrait pas dépasser les 2%. 18% iraient cependant jusqu'à 5% d'augmentation et 6% accepteraient qu'elle soit supérieure à 5% (tableau 66). Ramené à l'ensemble de la population, on relève donc que ~~53,8~~^{51,1} des Français seraient prêts à accepter une augmentation d'au moins 2% de leur facture EDF pour favoriser la disparition de plus de lignes électriques aériennes.

Tableau 66

Certaines lignes électriques aériennes (haute, moyenne et basse tension) ont commencé à être enterrées. Seriez-vous prêt à accepter une légère augmentation de votre facture électrique pour permettre la disparition d'une partie plus importante de ces lignes électriques ?

(en %)	
Oui	46,2
Non	53,8
-----	-----
Ensemble	100,0



Aux individus ayant répondu positivement :

Quelle augmentation de votre facture d'électricité seriez-vous prêt à accepter pour cela ?

Moins de 1%	33,3
De 1% à moins de 2%	42,9
De 2% à moins de 5%	18,2
5% et plus	5,5
Ne sait pas	0,1
-----	-----
Ensemble	100,0

Source : CREDOC-OBSERVATOIRE DE L'ENERGIE, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Le refus de payer plus cher l'électricité l'emporte sur l'acceptation dans la plupart des catégories de population. Toutefois, cette tendance s'inverse dans quelques groupes :

- Dans les classes aisées : 57% des individus disposant, dans leur foyer, de plus de 15 000 F de revenus mensuels seraient prêts à payer un peu plus pour que davantage de lignes électriques disparaissent. C'est aussi le cas de la moitié de ceux qui disposent de 10 000 F à 15 000 F par mois.
- Chez les **diplômés du supérieur** (56% accepteraient de payer pour cela)
- Chez les **cadres** (55%);
- Chez les **étudiants** (53%).

Plus généralement, on relève que :

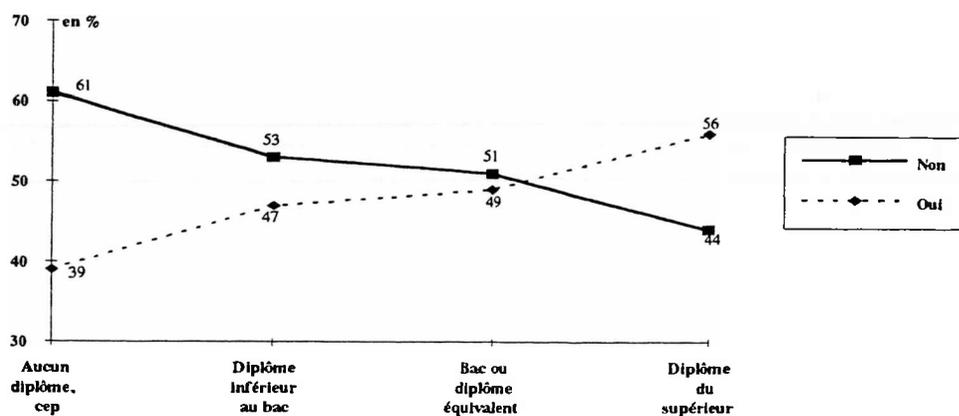
- Les personnes de plus de 60 ans s'opposent un peu plus qu'en moyenne à supporter une hausse de leur facture d'électricité (57%). Entre 25 et 39 ans, on est, au contraire, un peu plus souvent prêt à l'accepter (50%, contre 46% en moyenne).
- Les chômeurs sont ceux qui refusent le plus une telle perspective (à 60%); les actifs tendraient à l'accepter un peu mieux que les inactifs, les cadres plus que les employés et les ouvriers.
- L'attitude de refus est plus fréquente à Paris et dans l'agglomération parisienne : 59% de ceux qui y résident n'accepteraient pas de payer plus cher l'électricité afin de faire disparaître des lignes électriques aériennes.

Les liens avec le diplôme ou le revenu sont plus nets :

- Les diplômés sont plus favorables à cette proposition que les non-diplômés. On constate d'ailleurs que le taux d'acceptation croît systématiquement avec le diplôme (graphique 16).

Graphique 16

Accepteriez-vous une augmentation de votre facture d'électricité
pour enterrer plus de lignes électriques ?
- Analyse selon le niveau de diplôme -

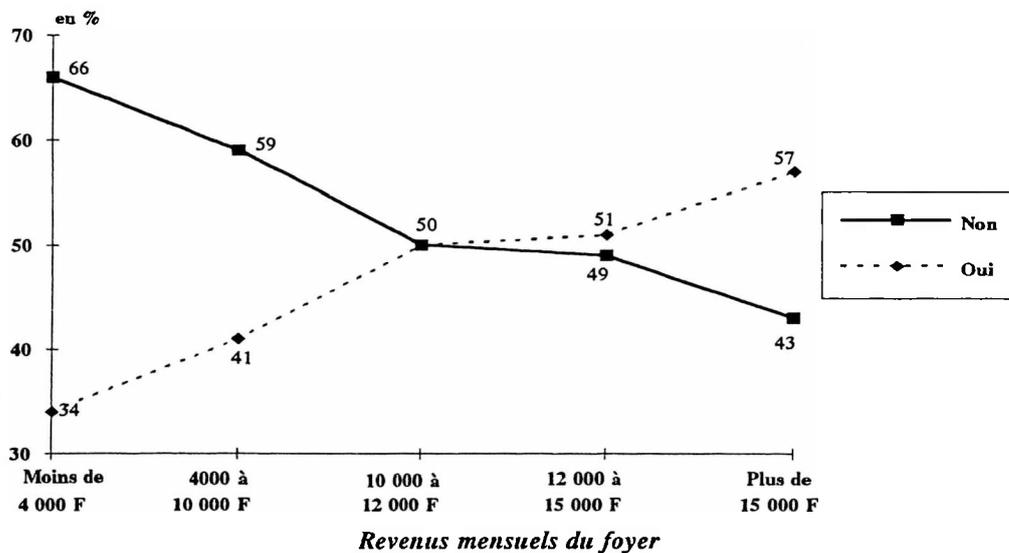


Source : CREDOC-OBSERVATOIRE DE L'ENERGIE, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

- Les individus disposant des ressources les plus faibles (moins de 4000 F mensuels) n'accepteraient pas, pour les deux tiers d'entre eux, de payer plus cher l'électricité. Entre 4000 et 10 000 F, le taux de refus est moins élevé, mais il prédomine encore (59%). Après 10 000 F, c'est au contraire l'acceptation qui prend le dessus (graphique 17).

Graphique 17

Accepteriez-vous une augmentation de votre facture d'électricité
pour enterrer plus de lignes électriques ?
- Analyse selon le revenu -



Source : CREDOC-OBSERVATOIRE DE L'ENERGIE, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

En revanche, accepter ou refuser une telle augmentation n'apparaît pas particulièrement lié aux conditions de logement : habiter un pavillon ou un immeuble, résider en ville ou en zone rurale, ou encore être propriétaire ou locataire de son logement ne modifient guère la nature des réponses formulées.

Tableau 67

Le pourcentage de Français prêts à accepter une légère augmentation de leur facture d'électricité pour permettre la disparition de plus de lignes électriques aériennes (début 1995)

	(en %)
Indépendant	46
Cadre	55
Employé	43
Ouvrier	42
Retraité	41
Reste au foyer	49
Autre inactif	53
Moins de 2000 habitants	48
Plus de 100 000 habitants	46
Paris - RP	41
Ensemble des Français	46

Source : CREDOC-OBSERVATOIRE DE L'ENERGIE, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Exemple de lecture : 55% des cadres accepteraient une légère augmentation de leur facture EDF pour faire enfouir plus de lignes électriques aériennes. C'est le cas de 46% de l'ensemble des Français.

L'acceptation ou le refus de l'augmentation de la facture d'électricité se conjuguent par ailleurs avec les jugements exprimés par chacun en matière d'environnement. En particulier, les réponses sont très liées à celles relatives aux concessions ou aux contributions que l'on est prêt à accepter pour la protection de la nature :

- Ainsi les Français qui seraient prêts à accepter une facturation plus élevée de l'électricité pour faire disparaître davantage de lignes électriques aériennes (46% de la population) sont des individus plus ouverts que l'ensemble des Français à l'idée de contribuer à la lutte pour la préservation de l'environnement (tableau 68). Par exemple, 49% d'entre eux seraient prêts à payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement (soit 16 points de plus qu'en moyenne); 58% accepteraient aussi de payer 10% plus cher des produits reconnus comme préservant l'environnement (+ 15 points par rapport à la moyenne). Cette plus vive sensibilité pour les problèmes d'environnement se retrouve d'ailleurs dans l'engagement personnel de ces individus dans des actions en faveur de la protection de la nature, telles que trier les déchets, les vieux papiers ou les bouteilles en verre. Il s'agit aussi de personnes plus fréquemment en accord avec des propositions d'efforts plus collectifs, comme accepter une baisse du niveau de vie,

accepter moins de confort ou un ralentissement économique si cela doit contribuer à lutter contre la dégradation de l'environnement. Bien sûr, leur attitude est facilitée en cela par le fait qu'il s'agit plus souvent qu'en moyenne de personnes aisées.

Remarquons aussi que cette acceptation de voir disparaître les lignes électriques aériennes n'est pas sans lien avec le fait de considérer ces lignes comme nuisibles : 54 % des individus acceptant l'augmentation de leur facture considèrent que les lignes à HT peuvent avoir des conséquences sur l'état de santé des riverains (contre 46 % en moyenne).

Tableau 68

Quelques opinions et attitudes caractéristiques des individus prêts à payer un peu plus cher leur facture d'électricité pour permettre la disparition d'une partie des lignes électriques aériennes (soit 46 % de la population)

. Serait prêt à payer plus de taxes affectées à la défense de l'environnement	49 %	+ 16
. Serait prêt à payer 10 % plus cher des produits reconnus comme préservant l'environnement	58 %	+ 15
. Serait prêt à payer 10 % plus cher des produits reconnus comme meilleurs pour la santé	79 %	+ 12
. Serait prêt à accepter un niveau de vie plus faible pour préserver et protéger l'environnement	37 %	+ 10
. Serait prêt à accepter moins de confort pour préserver et protéger l'environnement	48 %	+ 10
. Serait prêt à payer 10 % plus cher des produits fabriqués en France	57 %	+ 9
. Pense que les lignes à haute tension peuvent avoir des conséquences sur l'état de santé des gens qui habitent à proximité	54 %	+ 8
. Serait prêt à accepter un ralentissement économique pour préserver et protéger l'environnement	41 %	+ 8
. Pense que la voiture électrique est un moyen efficace pour lutter contre la dégradation de l'environnement	80 %	+ 7
. Déclare être "très sensible" aux problèmes d'environnement	41 %	+ 6
. A régulièrement, depuis un an, trié des vieux papiers et des journaux pour qu'ils soient recyclés	42 %	+ 6
. A régulièrement, depuis un an, acheté des produits biodégradables dans le but de préserver l'environnement	46 %	+ 6

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Exemple de lecture : 49 % des individus prêts à payer une augmentation de leur facture d'électricité pour enterrer plus de lignes électriques seraient prêts à payer plus de taxes directement affectées à la défense de l'environnement, soit 16 points de plus qu'en moyenne.

- A l'opposé, ceux qui n'accepteraient pas un tel effort financier (54% de la population) se caractérisent par des attitudes opposées à celles des individus du groupe précédent. On ne citera que deux exemples : 79% de ces individus n'accepteraient pas non plus de payer des taxes supplémentaires pour la défense de l'environnement (contre 66% en moyenne); 81% (contre 73%) ne toléreraient pas une baisse du niveau de vie dans le but de préserver l'environnement. Remarquons que cette attitude n'est peut-être pas seulement liée à une moindre sensibilité à l'environnement : ces enquêtés disposent d'un niveau de vie un peu plus faible qu'en moyenne.

Les augmentations qui seraient acceptées

Parmi les 46% de Français prêts à supporter une facturation plus élevée de l'électricité, les trois quarts, rappelons-le, limiteraient cette hausse à 2% maximum, dont un tiers qui la souhaiterait même inférieure à 1%. 18% accepteraient une hausse de 2% à 5%, et 6% seraient prêts à aller jusqu'à 5% et plus.

On retrouve ici, pour l'essentiel, les mêmes types de clivages que ceux mis en évidence précédemment, relatifs aux diplômes possédés et aux revenus : les diplômés et les personnes aisées financièrement accepteraient une augmentation plus forte de leur facture d'électricité que les non-diplômés et les individus disposant de revenus plus modestes (tableau 69).

On fera trois remarques complémentaires¹ :

- Les femmes accepteraient plus souvent une hausse limitée à 2% maximum (81%, contre 76% en moyenne). Une augmentation supérieure à 2% serait, en toute relativité, mieux acceptée des hommes (29%, contre 24% en moyenne).
- Les cadres seraient plus qu'en moyenne prêts à tolérer une hausse de plus de 2% (37%, contre 24% en moyenne), tandis que dans les autres catégories

¹ Tous les chiffres suivants ne portent que sur l'échantillon de personnes acceptant une augmentation de leur facture.

professionnelles, c'est à plus de 80% que l'on opterait pour une augmentation inférieure à 2%.

- Ce sont les personnes de plus de 60 ans qui seraient le moins disposées à supporter une hausse supérieure à 2% (19%). Les moins de 25 ans l'accepteraient relativement plus (27%), ainsi que les individus âgés de 40 à 59 ans (26%).

Tableau 69

**Part de l'augmentation qui serait acceptée,
selon le diplôme et le revenu**

- Personnes qui accepteraient une augmentation de leur facture
d'électricité, soit 46% de la population -

	(en %)				
	Moins de 1%	De 1% à moins de 2%	De 2% à moins de 5%	5% et plus	Total
Niveau de diplôme :					
Aucun diplôme (ou cep seul)	46	39	11	(4)	100
Diplôme inférieur au bac	35	45	17	(3)	100
Bac ou diplôme équivalent	19	49	25	(7)	100
Diplôme du supérieur	24	41	25	10	100
Revenus mensuels du foyer :					
Moins de 4000 F	45	(28)	(20)	(7)	100
4000 à 10 000 F	37	46	14	(3)	100
10 000 à 15 000 F	35	45	15	(4)	100
15 000 F et plus	25	40	27	8	100
Ensemble des personnes concernées	33	43	18	6	100

Source : CREDOC-OBSERVATOIRE DE L'ENERGIE, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.
Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs peu importants.

Exemple de lecture : Parmi les individus qui accepteraient une augmentation de leur facture d'électricité, 46% de ceux qui ne possèdent aucun diplôme seraient prêts à payer moins de 1% d'augmentation, contre 24% de ceux disposant d'un diplôme du supérieur.

Il reste que nos concitoyens prêts à soutenir, par un effort financier, l'idée d'enterrer les lignes électriques aériennes souhaiteraient, pour le plus grand nombre d'entre eux, que cela se traduise par une augmentation peu conséquente de leur facture d'électricité.

A N N E X E S

- Annexe 1 :** Mode de chauffage principal du logement :
Rappel des résultats de 1989 à 1995.
- Annexe 2 :** Source d'énergie idéale pour le chauffage du logement
. Pour le confort (sans considération de coût)
. En tenant compte du coût
Rappel des résultats de 1989 à 1995.
- Annexe 3 :** Le principal inconvénient des lignes électriques à haute tension :
Rappel des résultats de 1993 et 1994.

Annexe 1

Mode de chauffage principal du logement

- Rappel des résultats de début 1989 à début 1995 -

(en %)

	Début 1989	Début 1990	Début 1991	Début 1992	Début 1993	Début 1994	Début 1995
. Gaz naturel	25,9	24,9	28,9	27,7	28,0	28,3	29,2
. Electricité	25,0	24,6	23,3	27,1	24,6	26,7	24,1
. Fioul-mazout	23,7	21,8	23,4	20,4	23,0	21,2	22,4
. Bois	11,0	12,5	11,6	12,8	12,8	11,4	11,6
. Gaz bouteille (butane - propane)(*)	2,2	2,2	1,8	2,4	2,4	2,3	3,4
. Chauffage urbain	3,8	3,9	3,1	2,9	2,5	2,6	2,9
. Charbon	3,2	3,4	2,9	1,7	1,8	1,8	1,3
. Autre	0,9	1,7	1,1	0,8	0,9	1,1	0,6
. Ne sait pas, non réponse (**)	4,3	5,0	3,9	4,2	0,4	4,6	4,5
Ensemble	100,0						

Source : CREDOC-EDF, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

(*) Libellé de 93 et 94 : Gaz butane, propane.

(**) Dans le cas de certains chauffages collectifs.

NB - On rappellera que la taille de l'échantillon étant de 2 000, des écarts de l'ordre de deux points entre valeur observée et valeur réelle peuvent se produire dans près de 5% des cas.

Annexe 2

Quelle source d'énergie vous paraît idéale pour le chauffage de votre logement, d'abord pour son confort (sans considération de coût) ?

(en %)

	Début 1989	Début 1990	Début 1991	Début 1992	Début 1993	Début 1994	Début 1995
. Gaz	27,9	29,8	31,9	30,6	33,1	36,0	37,1
. Electricité.....	39,1	39,6	42,1	42,0	37,6	37,6	35,5
. Fioul-mazout	17,0	16,1	12,5	12,5	16,2	12,3	14,9
. Bois	8,1	8,0	6,6	9,1	7,5	8,7	8,0
. Chauffage solaire	1,0	1,4	0,8	1,0	1,6	1,3	1,6
. Chauffage urbain	-	1,0	2,0	1,7	1,5	0,6	0,8
. Charbon	1,3	1,5	1,5	0,7	0,6	0,6	0,7
. Mixte	1,1	0,4	0,4	0,2	0,1	0,3	0,1
. Pompe à chaleur	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1
. Autre	1,8	0,1	0,4	0,4	0,5	0,2	0,4
. Ne sait pas, non réponse	2,7	2,0	1,6	1,8	1,2	2,2	0,8
Ensemble	100,0						

Source : CREDOC-EDF, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Quelle source d'énergie vous paraît idéale pour le chauffage de votre logement, en tenant compte du coût ?

(en %)

	Début 1989	Début 1990	Début 1991	Début 1992	Début 1993	Début 1994	Début 1995
. Gaz	33,1	37,0	42,0	40,8	40,5	44,7	46,2
. Fioul-mazout	25,2	20,6	14,4	17,9	21,9	18,8	21,1
. Bois	15,7	16,4	18,3	16,8	15,8	14,6	14,3
. Electricité	15,0	16,3	15,2	15,5	12,7	13,0	11,2
. Chauffage solaire	0,9	1,1	1,3	1,0	1,4	1,4	1,4
. Charbon.....	2,6	2,1	2,4	1,3	1,6	1,4	1,0
. Chauffage urbain	-	1,3	2,0	2,3	1,6	0,9	0,7
. Mixte	1,4	0,9	0,5	0,2	0,3	0,4	0,2
. Pompe à chaleur	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2
. Autre	1,5	0,2	0,6	0,5	0,3	0,3	0,3
. Ne sait pas, non réponse	4,4	4,0	3,2	3,6	3,7	4,4	3,4
Ensemble	100,0						

Source : CREDOC-EDF, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Annexe 3

Quel est, pour vous, le principal inconvénient des lignes à haute tension ?

- Question ouverte postcodée -

(en %)

	Début 1993	Début 1994
. Sont peu esthétiques	18,6	19,9
. Provoquent des problèmes de santé pour les hommes et les animaux, ondes néfastes, effets magnétiques (nervosité)	13,4	19,9
. Dangereuses en cas de rupture (chute, casse, rupture de câble) et dangereuses, sans autre indication	12,8	14,6
. Dangereuses en cas d'orage, de tempête	4,1	4,5
. Dangereuses pour les avions (hélicoptères, ...)	1,7	0,7
. Peuvent provoquer des incendies	0,8	0,9
. Font du bruit	7,0	7,2
. Provoquent des parasites (ondes, TV, radio, brouillage)	7,7	4,8
. Pas d'inconvénient, ne gêne pas	5,8	4,4
. Tuent les oiseaux	2,7	2,2
. Autres réponses	5,0	2,6
. Ne sait pas, non réponse	20,4	18,3
Ensemble	100,0	100,0

Les principaux inconvénients des lignes à haute tension

- Regroupement des réponses -

(en %)

	Début 1993	Début 1994
Dangereuses	19	21
Peu esthétiques	19	20
Problèmes de santé	13	20
Bruit, parasites	15	12
Pas d'inconvénient	6	4
Autres réponses	8	5
Ne sait pas	20	18
Ensemble	100	100

Source : CREDOC-EDF, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Dépôt légal : Novembre 1997

ISSN : 1242-7764

ISBN : 2-84104-100-X

COLLECTION DES RAPPORTS

Récemment parus :

**Le devenir des personnes entrées dans les dispositifs
d'insertion par l'économique**

Patrick DUBÉCHOT, Christine HENRIOT, Marie-Odile SIMON -
n°175 (1997)

L'accueil en urgence des personnes en difficulté

Isa ALDEGHI, Marie-Odile SIMON - n°176 (1997)

**Les chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise
bénéficiaires d'une aide publique**

Anne-Lise AUCOUTURIER - n°177 (1997)

Les médecins et l'alimentation

Aude COLLIERIE DE BORELY, Pascale HÉBEL - n°178 (1997)

**Des politiques de plein emploi à la pluralité des formes
juridiques de la relation de travail**

Anne-Lise AUCOUTURIER, Claude DIDRY - n°179 (1997)

Les aménagements des rythmes scolaires

Christine HENRIOT - n°180 (1997)

**La perception du chômage et des politiques
d'emploi au début 1997**

Catherine DUFLOS - n°181 (1997)

Qui sont les jeunes de 15 ans ?

Pierre LE QUÉAU - n°182 (1997)

Président : Bernard SCHAEFER Directeur : Robert ROCHEFORT
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél. : 01 40 77 85 01

ISBN : 2-84104-100-X

CRÉDOC

Centre de recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie